

**Faculté des arts et des sciences
École de criminologie**

**RÉPERTOIRE DES MILIEUX DE STAGE
EN CRIMINOLOGIE**

Orientation clinique

**Revu par l'équipe des stages
et
Valérie Préseault**

Novembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA COORDONNATRICE	3
L'ÉQUIPE DES STAGES À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE	4
I- LES MILIEUX CARCÉRAUX	7
II- SANTÉ MENTALE - JUSTICE	19
III- LES SERVICES CORRECTIONNELS POUR ADULTES EN MILIEU OUVERT (PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE).....	31
IV- LES CENTRES CORRECTIONNELS COMMUNAUTAIRES (C.C.C.) ET LES CENTRES RÉSIDENTIELS COMMUNAUTAIRES (C.R.C.)	44
V- LES CENTRES JEUNESSE - VOLET PSYCHOSOCIAL.....	62
VI- LES CENTRES JEUNESSE - VOLET RÉADAPTATION	68
VII- LES RESSOURCES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS	75
VIII- LES RESSOURCES EN DÉPENDANCE.....	88
IX- LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES.....	109

MOT DE LA COORDONNATRICE

Il est essentiel de nommer ici que la coordonnatrice précédente Arlène Gaudreault a co-construit ce répertoire des milieux de stages avec l'équipe des stages et j'aurai la chance de poursuivre son travail et de le bonifier avec cette équipe à chaque année. Le domaine de la criminologie est en constante évolution et nous devons tenir compte de tous les changements qui touchent la réalité du terrain.

Ainsi, ce document présente un éventail de domaines en criminologie clinique mais il ne se veut pas un outil exhaustif, nous avons tenté de toucher le plus de domaines variés possibles et ce principalement dans la région du Grand Montréal. De plus, nous ne pouvons garantir les milieux de stages, ils sont renégociés d'année en année. Ce qui veut dire que cette année il est possible que certains milieux décrits ici ne soient pas disponibles et que d'autres y soient ajoutés. Par ailleurs, certains endroits sont plus convoités que d'autres par les étudiants et les places sont limitées, nous ne pouvons alors donner le premier choix. Il est important d'ajouter que chaque milieu décrit dans ce répertoire est un milieu compétent et sérieux qui est choisis par l'École de criminologie selon des critères bien précis et qui reflète la réalité de l'intervention. Ainsi, l'étudiant qui réussit son stage peut ressortir de cette expérience pratique avec un savoir-faire et un savoir-être lui permettant de se qualifier de criminologue avec les compétences requises et ce indépendamment du milieu.

Nous vous invitons à choisir votre stage en fonction de vos intérêts mais avec aussi de la souplesse et de la flexibilité. Il est important de ne pas contacter directement les milieux, le contact se fait par l'entremise de notre équipe. Précisons que vous ne choisissiez pas votre domaine d'emploi des 40 prochaines années mais plutôt un domaine qui vous permettra de parfaire vos connaissances, de développer des acquis cliniques et d'apprendre surtout sur vous-mêmes.

Ce répertoire peut aussi vous servir pour connaître les différents domaines où oeuvrent les criminologues et vous orienter dans un choix de carrière, pour chercher un emploi ou un endroit où faire du bénévolat. Veuillez toutefois noter qu'il existe encore beaucoup plus de milieux pour travailler et ce surtout du côté des ressources communautaires. Nous vous invitons donc à consulter les bottins de ressources en intervention.

Je vous souhaite donc un bon stage et du plaisir à travailler en tant que criminologue.

Valérie Préseault
Coordonnatrice des stages

L'ÉQUIPE DES STAGES À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Coordination générale

Valérie Préseault
Téléphone : 514-343-6111 poste 1 40560#
Télécopieur : 514-343-5650
Courriel : valerie.preseault@umontreal.ca

Responsables pour chacun des milieux de stage

Institut Philippe-Pinel et autres services pour la clientèle psychiatrie-justice :

Jonathan Lambert
Téléphone : 514-864-9884
Courriel : jonathan.lambert.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck
Téléphone : 514-864-9884
Courriel : twebanck@hotmail.com

Services correctionnels pour adultes en milieu ouvert :

François Bérard
Téléphone : 514-326-8400
Télécopieur : 514-326-8402
Courriel : maison.saintlaurent@videotron.ca

Sylvie Brunet
Téléphone : (450) 967-3479
Télécopieur : (450) 967-3479
Courriel : brunetsy@csc-scc.gc.ca

Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) et centres résidentiels communautaires (C.R.C.):

Guy Berlinguette
Téléphone : (450) 432-2141
Télécopieur : (450) 432-8657
Courriel : berlinguettegu@csc-scc.gc.ca

Centres jeunesse volet psychosocial :

Jocelyne Gaudreau

Centres jeunesse volet réadaptation :

René Théberge

Téléphone : (450) 928-4747, poste 4641

Télécopieur : (450) 928-4734

Courriel : rtheberge@hotmail.com

Ressources pour les victimes d'actes criminels :

Suzanne Sercia

Téléphone : (450) 667-8468

Courriel : serciasuzanne@videotron.ca

Ressources en toxicomanie :

Louis-Jean Blaquière

Téléphone : 514-385-0046

Télécopieur : 514-385-0587

Courriel : fbrabant.ljblaquiere@sympatico.ca

Milieux communautaires :

André Archambault

Courriel : andre.a13@videotron.ca

Milieux carcéraux

Gisèle Séguin

Téléphone : 450-661-8610

Télécopieur : 450-661-0415

Courriel : seguingi@csc-scc.gc.ca

TYPES DE STAGES

- **Stages année**

Ces stages s'échelonnent de septembre à mars (les mardis, mercredis et jeudis) à raison de 75 jours :

Milieus carcéraux

Programmes correctionnels en milieu ouvert, probation et libération conditionnelle

Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) et centres résidentiels communautaires (C.R.C.)

Centres jeunesse volet psychosocial

Ressources pour les victimes d'actes criminels

Ressources en toxicomanie

- **Stages blocs**

Ces stages s'échelonnent de septembre à décembre (du lundi au jeudi) à raison de 60 jours :

Institut Philippe-Pinel et autres services pour la clientèle psychiatrie-justice

Centres jeunesse volet réadaptation

Milieus communautaires

Analysecriminologique

Il est à noter que des ententes peuvent être prises dans les milieux de stages avec l'étudiant concernant l'horaire (jours vs soirs) afin de permettre à l'étudiant d'être exposé à diverses modalités d'intervention dont le groupe et les rencontres familiales. Il est donc suggéré d'attendre de rencontrer son superviseur lors de la préparation de stage avant de cristalliser son horaire en ce qui a trait aux loisirs et au travail.

Plusieurs milieux de stage effectuent des enquêtes sécuritaires.

Il est important de venir me voir si l'étudiant a déjà eu des démêlés avec la justice.

I- LES MILIEUX CARCÉRAUX

I- LES MILIEUX CARCÉRAUX

Le Service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada (S.C.C.) est l'organisme du gouvernement fédéral chargé d'administrer les peines d'emprisonnement de deux ans ou plus imposées par les tribunaux.

Sa mission

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Les établissements

Au Québec, le S.C.C. gère douze établissements ayant des niveaux de sécurité allant de :

- Super-maximale;
- À maximale;
- À moyenne;
- Et à minimale.

Ces établissements ont, malgré quelques variantes, la même structure administrative et fonctionnent sur le modèle d'unité de vie piloté par le gérant d'unité.

Sécurité maximale

La région du Québec compte trois établissements à sécurité maximale soit : le Centre régional de réception, Donnacona et Port-Cartier.

- **Le Centre régional de réception et l'unité spéciale de détention**

Le Centre régional de réception gère un programme ayant trait à l'admission, dans le réseau fédéral, de toute personne condamnée à une peine d'emprisonnement de deux ans et plus.

L'établissement reçoit tous les détenus destinés à un pénitencier de la région du Québec, que ce soit pour une première admission ou pour une réadmission. Le mandat de l'unité de réception est d'assurer les services d'évaluation et d'orientation de tous les détenus de la région du Québec ayant à purger une peine en milieu pénitentiaire. L'évaluation porte sur tous les aspects de la problématique criminelle, aussi bien sur les plans de la psychologie, de la criminologie que des perspectives scolaires et professionnelles. L'évaluation initiale permet donc de cerner les facteurs criminogènes reliés au risque.

En général, la période d'évaluation dure environ 6 semaines. Pendant cette étape, les secteurs d'orientation, de psychologie et de gestion de cas vont procéder à une évaluation individuelle détaillée.

Le Centre régional de réception comporte trois types d'unités distinctes soit la réception, l'unité à sécurité maximale et l'unité spéciale de détention (90 places) ouverte en 1984.

L'unité d'hébergement à sécurité maximale (27 cellules) se situe au pavillon A et regroupe des détenus qui, autrement, seraient placés en établissement à sécurité maximale. Ces cellules forment un regroupement à l'écart des autres parties de l'établissement et les détenus qui y logent sont tous affectés à des emplois tels la préparation et le service des repas, la buanderie et l'entretien.

Le mandat de l'unité spéciale de détention (U.S.D.) est d'héberger les détenus qui ne peuvent être placés dans d'autres établissements en raison de leur comportement violent envers le personnel et/ou les codétenus. Cette unité vise à créer un milieu où l'on encourage et aide ces détenus à agir de façon responsable afin de faciliter leur intégration à l'intérieur d'un établissement à sécurité maximale régulier. Le programme, axé sur l'observation, le contrôle et la modification du comportement prévoit une réintégration dès que possible.

- **L'établissement Donnacona**

L'établissement de Donnacona est situé à 45 kilomètres au sud-ouest de la ville de Québec. Il a été inauguré en 1986 avec le double niveau de sécurité moyenne et maximale. Cependant, en 1991, il a été réaménagé en établissement à sécurité maximale.

Cet établissement est pratiquement le seul pénitencier régulier à sécurité maximale du Québec considérant que le Centre régional de réception est un établissement très spécifique et que l'établissement Port-Cartier est réservé à une population de détenus en protection avec une cote de sécurité maximale.

Disposant de deux aires résidentielles distinctes, l'établissement est en mesure d'accueillir au total 360 délinquants à sécurité maximale de tous types. Il est formé de 7 secteurs, soit 2 secteurs d'isolement, 2 secteurs de contacts limités, 2 secteurs pour la population dite générale et un secteur réservé aux délinquants fédéraux de l'est du Québec dont la mise en liberté a été suspendue momentanément. Bien que ce ne soit pas un critère d'admission, le phénomène des motards ou gangs criminalisés caractérise une bonne partie de cette population carcérale.

Le pénitencier de Donnacona offre aux détenus la possibilité d'entreprendre un processus de réinsertion sociale qui s'amorcera, règle générale, par un transfert vers un établissement à sécurité moyenne. En plus du service Option-Vie, les programmes Raisonnement et Réadaptation (R et R), Maîtrise de la colère et des émotions, Prévention des toxicomanies (P.P.T.) et le programme d'intégration communautaire (P.I.C.) sont les principaux outils offerts pour y parvenir.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

Sécurité moyenne

La région du Québec compte cinq établissements à sécurité moyenne soit : Archambault, Leclerc, Cowansville, Drummond et La Macaza.

- **L'établissement Archambault**

Situé à quelques 30 kilomètres au nord de Montréal, l'établissement Archambault a été inauguré en octobre 1969 à titre d'établissement à sécurité maximale. Il a été converti en établissement à sécurité moyenne en septembre 1991, afin de mieux répondre aux besoins de la population carcérale. Il peut loger 428 détenus. De plus, 142 cellules ont été converties pour accueillir l'unité régionale de santé mentale, 163 cellules sont destinées à accueillir des cas de post-suspension et 123 sont réservées pour la population carcérale régulière. Depuis avril 1993, l'unité régionale de santé mentale offre des soins de niveau intermédiaire aux détenus atteints de maladie mentale et de troubles de la personnalité.

Dans le cadre des programmes d'emploi, l'établissement Archambault offre plusieurs programmes et activités visant à favoriser la réinsertion sociale des détenus. Le programme d'acquisition de compétences psychosociales y est offert ainsi que le programme de traitement de la toxicomanie. Un programme d'aide aux détenus purgeant de longues sentences est également disponible.

Depuis septembre 1991, pour faire suite à la modification de son niveau de sécurité maximale à un niveau de sécurité moyenne, l'établissement Archambault continue d'élaborer des programmes de formation professionnelle et d'emploi afin de mieux répondre aux besoins des détenus.

- **L'établissement Leclerc**

L'établissement Leclerc fait partie du complexe pénitentiaire de Laval dans le quartier St-Vincent de Paul. Inauguré le 14 février 1961, l'établissement Leclerc est en mesure de loger 544 détenus. On y retrouve également ceux qui sont en post-suspension.

L'établissement Leclerc offre plusieurs programmes scolaires et d'emploi ainsi qu'une formation professionnelle. On y trouve également des programmes correctionnels comme ceux d'acquisition de compétences psychosociales et de traitement de la toxicomanie de niveau tertiaire ainsi qu'un programme pour les détenus purgeant de lourdes peines.

Dans le cadre de ces programmes d'emploi, l'établissement Leclerc possède plusieurs ateliers de fabrication et de réparation de meubles permettant aux détenus d'acquérir une formation professionnelle. Les produits fabriqués dans ces ateliers sont destinés à divers organismes à but non lucratif. De plus, l'établissement dispense des services de buanderie aux établissements des complexes Laval et Ste-Anne-des-Plaines ainsi qu'aux services hospitaliers. L'établissement Leclerc fournit les produits de boulangerie à plusieurs établissements. Un atelier dentaire permet d'y confectionner les prothèses dentaires pour tous les détenus sous juridiction fédérale au Québec.

- **L'établissement Cowansville**

Cet établissement, situé en Estrie à quelques 100 kilomètres de la région métropolitaine, a été inauguré en 1966. Il peut accueillir 484 détenus. Orienté vers le développement de programmes pour les détenus, l'établissement offre des programmes de traitement de la toxicomanie, d'acquisition de compétences psychosociales, de traitement relatif à la violence conjugale et un programme d'éducation sexuelle permettant ainsi de répondre aux besoins des détenus afin d'assurer leur réinsertion dans la société.

Différents programmes de formation scolaire et professionnelle sont également offerts aux détenus. La formation est de niveau primaire, secondaire et collégial. Le programme de formation professionnelle offre des cours en soudure, en débosselage, en mécanique automobile et en dessin technique assisté par ordinateur.

Les programmes d'emplois offerts aux détenus de l'établissement sont les services d'entretien de l'établissement et les ateliers industriels Corcan.

Les emplois d'entretien sont dans les domaines suivants : services alimentaires, nettoyage, entretien général de l'établissement, lingerie, plomberie, électricité, soudure, peinture et menuiserie.

Les ateliers industriels Corcan permettent d'offrir des emplois dans des ateliers d'ébénisterie avec des spécialisations en soudure, en peinture, en rembourrage, en assemblage, en expédition et en manipulation du métal.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

- **L'établissement Drummond**

Inauguré en décembre 1984, l'établissement Drummond est situé dans la localité de Drummondville. Il peut accueillir 312 détenus.

Différents programmes de formation scolaire et professionnelle sont offerts aux détenus. Le programme de formation scolaire leur permet de compléter leur instruction primaire, secondaire et collégiale.

La formation professionnelle est orientée vers deux domaines, soit les services d'entretien et les ateliers industriels Corcan. Les services d'entretien de l'établissement permettent aux détenus de travailler dans les services alimentaires, la buanderie, la plomberie, la soudure, la peinture, les services d'électricien et l'entretien des véhicules automobiles.

Les ateliers industriels Corcan sont spécialisés dans l'industrie du textile dont la production est principalement orientée vers la confection, la coupe, l'assemblage et la finition des vêtements

des détenus. De plus, ces ateliers permettent la confection de vêtements pour des organismes à but non lucratif.

L'établissement Drummond offre aussi des programmes de développement personnel : acquisition de compétences psychosociales, programmes pour les détenus purgeant de longues sentences et traitement de la toxicomanie.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

- **L'établissement La Macaza**

L'établissement La Macaza est situé dans la région des Laurentides plus précisément dans la municipalité de La Macaza à environ 200 kilomètres de la région métropolitaine. Inauguré en 1978, cet établissement à sécurité moyenne a la capacité de recevoir plus de 300 détenus.

L'établissement se caractérise premièrement par son programme clinique de niveau tertiaire (nommé Clinique La Macaza) pour les délinquants sexuels dispensé uniquement à La Macaza et ce, depuis 1992. L'orientation théorique du programme est cognitivo-comportementale et les principes appliqués sont du modèle « prévention de la rechute ». L'évaluation pré-traitement est exhaustive et cherche à établir et à cerner les facteurs spécifiques au délinquant ayant contribué à sa délinquance sexuelle afin d'établir les cibles de traitement.

Le traitement comprend deux phases d'une durée de quatre mois chacune. Les séances de thérapie sont dispensées cinq demi-journées par semaine. Les groupes sont de douze participants et sont animés par un agent de programme et un psychologue. Ce traitement de groupe est complété par un volet individuel de traitement aversif. Chaque phase du traitement fait l'objet d'une évaluation post-traitement.

En communauté, un programme de maintien des acquis est offert à ceux qui bénéficient d'une mise en liberté. Nous retrouvons également des programmes spécifiques élaborés en fonction des particularités de la culture autochtone parmi la population carcérale de ce pénitencier. Outre ces programmes spécifiques, l'établissement offre également le programme de traitement de la toxicomanie, les programmes scolaires ainsi que l'initiation à l'informatique et à l'horticulture.

Au niveau emploi, en plus des services généraux d'entretien, l'industrie Corcan dirige à La Macaza une imprimerie qui produit les formulaires et les publications du S.C.C. et ceux de certains autres ministères.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

Sécurité minimale

La région du Québec compte trois établissements à sécurité minimale, soit le Centre fédéral de formation, l'établissement Montée St-François et l'établissement Ste-Anne-des-Plaines.

- **Le Centre fédéral de formation**

Le Centre fédéral de formation fait partie du complexe pénitentiaire situé à Laval dans le quartier St-Vincent de Paul. Inauguré en avril 1952, le Centre fédéral de formation était alors un établissement à sécurité moyenne, mais il a été converti en établissement à sécurité minimale depuis le 1^{er} avril 1992. Il peut accueillir 407 détenus.

En plus des programmes de formation scolaire, l'établissement offre une formation professionnelle dans les domaines suivants : briquetage, ébénisterie, machinerie légère, coiffure, carrosserie, métal ouvré, plomberie et soudure. Depuis peu, il abrite le laboratoire national d'essai Corcan. De plus, le programme d'apprentissage culinaire permet à près de 50 détenus de recevoir une formation spécialisée et approfondie sur une période de deux ans.

D'autres programmes tels que ceux sur les compétences psychosociales, la toxicomanie, la violence, aident les détenus à modifier leurs comportements. Depuis 1995, une section nommée « Maison d'Arrêt » reçoit des libérés conditionnels pour lesquels un mandat de suspension a été émis. Ces individus participent à un programme intensif axé sur la résolution de problèmes.

- **L'établissement Ste-Anne-des-Plaines**

L'établissement Ste-Anne-des-Plaines a été inauguré en 1970. Entouré de l'établissement à sécurité moyenne Archambault et de celui à sécurité maximale le Centre régional de réception, cet établissement à sécurité minimale est chargé de la préparation de quelques 3000 repas par jour, de l'entretien des bâtiments et des terrains, du chauffage ainsi que du traitement et de l'épuration des eaux. Il est aussi responsable des services de courrier et de téléphone pour tout le complexe pénitentiaire. L'établissement profite des services qu'il doit rendre pour en faire des occasions d'apprentissage pour les détenus.

D'une capacité de 180 places, l'établissement encourage fortement les détenus à participer aux différents programmes scolaires, professionnels et communautaires afin de favoriser leur réinsertion sociale.

Récemment, l'établissement Ste-Anne-des-Plaines s'est doté d'un bâtiment cellulaire moderne : des unités d'habitation. Ces dernières remplacent les rangées cellulaires conventionnelles.

L'aménagement physique de ces unités assure la mise en œuvre d'un nouveau concept qui vise la responsabilisation des détenus. La préparation des repas, la planification budgétaire et l'organisation de la vie en communauté font partie des responsabilités que les détenus doivent assumer.

Des programmes correctionnels sont également disponibles, notamment pour l'acquisition de compétences psychosociales, le traitement de la toxicomanie, l'encadrement des détenus purgeant de lourdes peines, l'acquisition d'une stabilité émotionnelle et le traitement de la délinquance sexuelle.

De plus, l'établissement joue un rôle important auprès de la collectivité en permettant aux détenus de contribuer et participer à des projets communautaires.

- **L'établissement Montée St-François**

L'établissement Montée St-François est situé sur le complexe pénitentiaire Laval dans le quartier St-Vincent de Paul. En tant qu'établissement à sécurité minimale, il contribue à faciliter la mise en liberté opportune et sécuritaire des détenus tout en fournissant des services institutionnels et communautaires.

D'une capacité de 218 places, il offre aux détenus des programmes d'emploi principalement axés sur les services institutionnels, soit l'entretien des terrains, des véhicules, des bâtisses et l'entretien ménager. Plusieurs programmes sont offerts pour favoriser la réinsertion sociale (violence familiale, toxicomanie, délinquance sexuelle, acquisition de compétences psychosociales). Ce pénitencier est le seul à dispenser le programme V.I.S.A. qui s'adresse aux pères incestueux.

L'établissement Montée St-François est aussi très présent au sein des activités de la collectivité de la ville de Laval, par l'entremise de projets communautaires.

Femmes détenues

- **L'établissement de Joliette**

L'établissement de Joliette a été inauguré en 1996. L'ouverture de ce pénitencier s'est inscrite dans le cadre d'une initiative nationale visant à remplacer la prison des femmes située à Kingston, par la construction de cinq nouveaux établissements régionaux dont une loge de guérison pour les femmes autochtones en Saskatchewan. Il peut accueillir 95 délinquantes.

La clientèle

Parmi l'ensemble des personnes incarcérée sous sentence fédérale au Canada, les femmes représentent environ 2,2% de la population totale. Cette clientèle représente des risques sécuritaires faibles mais des besoins élevés : 66% d'entre elles étaient toxicomanes ou aux prises avec un problème d'alcool lors de leur infraction, 80% ont été victimes d'abus physiques ou sexuels, 71% ont un secondaire V ou moins.

Les programmes à l'établissement de Joliette

L'établissement de Joliette offre un milieu qui s'apparente le plus possible à la vie en communauté.

Les unités d'habitation reçoivent un maximum de 10 détenues. Les délinquantes sont responsables de la préparation de leurs repas ainsi que de l'entretien des unités, de leurs vêtements.

Lors du processus d'admission, le personnel procède à l'identification des besoins et aussi à l'élaboration, en collaboration avec la délinquante, d'un plan de séjour.

Plusieurs programmes sont offerts afin d'amener les détenues à prendre leurs responsabilités, à réfléchir sur les facteurs qui ont contribué à leur passage à l'acte et ainsi devenir des citoyennes respectueuses des lois.

Ces programmes sont basés sur les besoins des femmes purgeant une peine fédérale et favorisent l'autonomie, le respect de soi et la responsabilisation. Les détenues ont la possibilité de garder leur enfant avec elles jusqu'à ce que ce dernier atteigne l'âge de 4 ans. Toutefois, l'intérêt de l'enfant est toujours le premier critère de participation à ce programme.

L'établissement de Joliette offre également la possibilité de participer à des programmes de travail : entretien intérieur et extérieur, atelier de travail Corcan, atelier d'entrées de données et de marketing. De plus, les résidentes peuvent poursuivre des études jusqu'à l'obtention du niveau secondaire V.

Particularité

Cet établissement exige que le ou la stagiaire se soumette à une entrevue de sélection.

1. Stage en tant qu'agent de libération conditionnelle en établissement

Qu'il travaille en milieu pénitentiaire ou dans la collectivité, l'agent de libération conditionnelle (A.L.C.) joue un rôle primordial dans la réinsertion sociale des délinquants. Le plus important pour un A.L.C. est de pouvoir évaluer avec précision le comportement d'un délinquant, car c'est à partir de cette évaluation qu'une série de décisions seront prises (plan correctionnel, affectation aux programmes, transfert, mise en liberté, etc.).

Ce professionnel se rapporte soit au gérant d'unité ou au responsable de secteur ou au responsable du C.C.C.

- Il évalue les risques et les besoins des délinquants pour déterminer le niveau de contrôle nécessaire à chacun, les programmes appropriés et toutes les formes d'élargissement;
- Il intervient activement en surveillant, conseillant, supportant tout en maintenant une évaluation continue du risque et des besoins des délinquants pour les aider à modifier leur comportement de manière à ce qu'ils deviennent des citoyens respectueux des lois;

- Il développe, maintient et s'assure la collaboration des autres employés du secteur, du ministère, de d'autres ministères, de la police, de la Cour, d'organismes privés et du grand public;
- Il initie et supervise la coordination fonctionnelle de toutes les interventions dans le processus de gestion des cas.

Tâches du stagiaire

- Entrevues avec les délinquants dans une perspective d'évaluation;
- Rédaction de différents rapports d'évaluation ou du suivi au dossier;
- Suivi et rétroaction de la clientèle;
- Participation aux réunions d'équipe, discussion de cas, comités;
- Contacts avec des ressources communautaires;
- Prise en charge d'un caseload.

Particularités

- Importance des rapports écrits;
- Clientèle potentiellement difficile;
- Travail dans des milieux où les contraintes sécuritaires sont très présentes;
- Les criminologues dans ces milieux sont de plus en plus des personnes-ressources pour les surveillants qui agissent comme intervenants de première ligne;
- Le stage à l'unité spéciale de détention (U.S.D.) exige d'être bilingue (langue parlée et écrite);
- Le fait d'être bilingue est un atout dans les pénitenciers.

Nombre de places : Généralement, un étudiant par établissement (à confirmer).

- **Le Centre régional de santé mentale (C.R.S.M.)**

Vocation de l'organisme

Situé dans l'enceinte de l'établissement Archambault, le Centre régional de santé mentale offre des services d'évaluation et de traitements spécialisés aux détenus fédéraux de la région du Québec afin de les aider à atteindre un état mental stable et à développer les habiletés nécessaires à une réinsertion sociale réussie. Il s'agit là de la mission du C.R.S.M.

Clientèle

Les détenus admis au C.R.S.M. souffrent de troubles psychiatriques et/ou de troubles sévères de la personnalité tels que diagnostiqués selon la classification du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM IV axes I et II). Plusieurs présentent un double diagnostic alliant la maladie mentale (axe I) aux troubles de la personnalité (axe II). Plus précisément, les critères d'admission sont les suivants :

- Cas psychiatriques ayant des problèmes de fonctionnement et/ou d'intégration;
- Cas ayant un double diagnostic : psychiatrique et trouble sévère de la personnalité;
- Cas de trouble(s) sévère(s) de la personnalité, sauf les personnalités antisociales ou narcissiques bien structurées;
- Détenus suicidaires et/ou ayant des comportements auto-destructeurs ou hétéro-agressifs;
- Détenus atteints du SIDA et ayant besoin d'un support intensif psychologique;
- Admission pour évaluation afin de clarifier un ou des diagnostics;
- Cas d'organicité.

Services offerts

La thérapie par le milieu constitue le cadre conceptuel qui englobe et supporte la mise en application des interventions qui s'inspirent du modèle conceptuel des soins infirmiers conçus par Virginia Henderson (section psychiatrique) ainsi que de l'approche thérapeutique de type cognitivo-comportementale (section réinsertion sociale). Avec ses règlements et ses outils thérapeutiques, tels que l'aide entre les pairs et les objectifs progressifs à atteindre, la thérapie par le milieu permet un encadrement clinique efficace et favorise le développement d'interactions positives à l'intérieur d'un milieu de vie sécurisant.

Le programme de traitement du C.R.S.M. se compose de l'ensemble des interventions faites, à partir de l'unité d'admission/évaluation et qui se poursuivent dans les unités de traitement psychiatrique et de réinsertion sociale, selon les besoins identifiés.

Possibilités de stage

Le stagiaire en criminologie au C.R.S.M. agit principalement à titre d'agent de libération conditionnelle. Ce membre de l'équipe multidisciplinaire a pour rôle d'orienter les interventions en fonction des besoins reliés aux facteurs criminogènes et de réévaluer constamment la stratégie correctionnelle en tenant compte de l'évolution du cas et ce, dans le souci d'une réduction des risques et d'une réinsertion sociale sécuritaire. L'agent de libération conditionnelle aborde spécifiquement l'aspect criminel du détenu, la gestion de sa sentence et les perspectives de réinsertion sociale. Selon les objectifs de stage, chaque étudiant a la possibilité de s'impliquer dans un cadre d'intervention plus large et de réaliser des projets qui se démarquent du rôle de l'agent de libération conditionnelle.

En accord avec les valeurs et attitudes recherchées pour le personnel du S.C.C., les personnes intéressées à œuvrer auprès de la clientèle du C.R.S.M. nécessitent les compétences suivantes :

- Capacité à s'adapter à un milieu de traitement de santé mentale dans un contexte correctionnel;
- Résistance au stress quotidien;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité à entretenir des relations interpersonnelles saines.
- Équilibre émotionnel;
- Volonté de mettre à jour ses connaissances dans le domaine de la santé mentale.

Les stages universitaires sont supportés au C.R.S.M. par des objectifs stratégiques essentiels à la réalisation de sa mission. Ces objectifs sont les suivants :

- Maintenir et développer des liens professionnels avec des partenaires oeuvrant dans le domaine de la santé mentale au Québec et au Canada afin de conserver des normes d'excellence reconnues en matière de pratiques professionnelles;
- Devenir un milieu de stage reconnu pour les disciplines s'inscrivant dans le programme thérapeutique du C.R.S.M.;
- Favoriser les activités de recherche dans le but d'améliorer les pratiques en santé mentale dans un contexte carcéral.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

II- SANTÉ MENTALE - JUSTICE

II- SANTÉ MENTALE - JUSTICE

- **L'Institut Philippe-Pinel**

Sa clientèle se compose de prévenus, de détenus ou de personnes non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux, dont l'état nécessite à la fois des traitements psychiatriques et un milieu sécuritaire.

L'hôpital psychiatrique de Bordeaux a été créé en 1927 dans une des ailes de la prison de Bordeaux. Plusieurs malades dont on ne pouvait contrôler le comportement antisocial, agressif, violent et dangereux furent transférés à cet hôpital qui dépendait alors du ministère de la Justice.

En 1970, fut créée une corporation autonome, l'Institut Philippe-Pinel, dépendant alors du ministère de la Santé. Pinel n'est ni un pénitencier, ni une prison, mais un hôpital psychiatrique sécuritaire, qui dessert l'ensemble de la province en services de psychiatrie légale.

Pour plus de détails, consultez le www.Pinel.qc.ca.

Clientèle

Prévenus en situation d'expertise : Les tribunaux peuvent s'adresser à l'Institut pour divers types d'expertises concernant les hommes et les femmes adultes.

- Aptitude à subir un procès : lorsqu'on soupçonne qu'un prévenu ou qu'une prévenue est trop malade pour mener sa défense ou que la personne ne saisit pas la portée de son délit;
- Responsabilité au moment du délit : au moment de la commission de son délit, la personne souffrait-elle de troubles mentaux qui la rendait irresponsable de ses actes devant la loi, c'est-à-dire en accord avec les exigences de notre Code criminel? ;
- Rapports présenticiels : évaluation menant à des suggestions quant à la meilleure sentence possible.

Personnes non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux : Ce sont les usagers qui sont en traitement à Pinel après avoir été jugés selon les critères de l'article 16. Ils sont alors placés sous ordonnance de la Commission d'examen (O.C.E.).

Détenus en provenance des pénitenciers fédéraux : Un programme spécifique pour le traitement des délinquants sexuels est offert aux clients dans les pénitenciers. Pour transférer dans ce programme, les détenus concernés doivent en manifester le désir et dans un deuxième temps être acceptés par les responsables du programme, après évaluation.

Des détenus peuvent aussi être transférés des pénitenciers ou des prisons pour traitement psychiatrique lorsqu'ils vivent en milieu carcéral une décompensation importante : dépression grave, réaction psychotique. Ces détenus sont alors traités à Pinel pour leurs problèmes

psychiatriques et sont ensuite retournés à l'institution d'où ils proviennent pour y terminer leur sentence. Certains peuvent rester en traitement jusqu'à leur sortie définitive. Les stagiaires sont donc appelés à les rencontrer quelle que soit leur unité de stage respective.

Adolescents : Il s'agit d'adolescents souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques graves qui les ont amenés pour la plupart à des délits violents (meurtre, viol, assaut, etc.). Ils sont placés à Pinel par la Chambre de la jeunesse et se retrouvent à l'unité F2. Celle-ci assure des services d'expertise et de traitement et admet directement les jeunes dans son service afin d'éviter le plus possible les contacts avec les adultes.

Possibilités de stage (à revoir chaque année)

Depuis janvier 1998, les 14 unités de l'Institut Philippe-Pinel ont été regroupées en 6 programmes qui se définissent comme suit :

Réadaptation mixte : clientèle en traitement à moyen ou long terme.

1 stagiaire possible.

Traitement : clientèle masculine.

1 stagiaire possible.

Expertise, admission et réadmission.

1 stagiaire possible.

Expertise et traitement d'adolescents (garçons).

1 stagiaire possible.

Traitement et transition pour clientèle masculine.

1 stagiaire possible.

Programme de traitement des délinquants sexuels adultes

1 stagiaire possible

Certains criminologues travaillent dans deux unités. Cela explique qu'à chaque année, seulement 5 places au maximum sont disponibles en interne. Ce nombre doit être confirmé chaque année.

Apprentissages favorisés durant le stage

- Implication journalière avec les clients;
- Processus d'évaluation de deux clients;
- Rédaction et présentation des rapports d'évaluation criminologique;
- Prise de contact directe avec les clients et leurs familles;
- Évaluation avec grilles actuarielles (HCR. 20);
- Planification et rédaction des plans de soins ou stratégies d'intervention avec l'équipe de traitement;
- Familiarisation avec le travail en équipe multidisciplinaire (avantages et difficultés);

- Contacts avec les tribunaux et les divers organismes qui touchent la clientèle (ex. : Commissions des libérations conditionnelles fédérale et provinciale);
- Participation au comité des sorties;
- Participation à la vie scientifique de l'Institut (séminaires, colloques, conférences, etc.).

Nombre de places : 5 (à confirmer).

- **Le Centre de psychiatrie légale de Montréal (C.P.L.M.)**

Vocation de l'organisme et clientèle

Cette clinique, affiliée à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, offre des services criminologiques psychiatriques et psychologiques à une clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale qui les a conduits à la commission de délits : délits de violence, agression sexuelle, etc. La clientèle desservie provient essentiellement des unités de soins de l'Institut Pinel, du Centre de détention de Rivière-des-Prairies et du Service de probation.

Tâches du stagiaire

- La prise en charge des bénéficiaires par un suivi social individualisé. Ce service est offert aux clients placés en ressources d'hébergement tout autant qu'à ceux qui vivent de manière autonome;
- Un service de liaison clinique entre les ressources d'hébergement et les institutions;
- Évaluation psychosociale du client en vue d'un placement en ressource d'hébergement soit au niveau du réseau intermédiaire, soit dans des ressources spécialisées de psychiatrie-justice;
- L'élaboration pour chaque client d'un plan de services individualisés (P.S.I.);
- Support constant à la ressource ou à la famille d'accueil;
- Intervention en situation de crise;
- Évaluation et traitement en délinquance sexuelle.

Apprentissages spécifiques

Développer les habiletés et les connaissances suivantes :

- Meilleure connaissance des troubles mentaux et de leurs impacts sur les difficultés rencontrées lors de la réinsertion sociale;
- Meilleure capacité à évaluer l'état de dangerosité d'un patient;
- Comment établir une alliance thérapeutique valable;
- Connaissance des modes d'intervention appropriés auprès de cette clientèle en situation de crise ou de décompensation;
- Connaissance des ressources d'hébergement et de leur spécificité;
- Connaissance des ressources communautaires;
- Connaissance du système judiciaire dans sa façon de composer avec cette clientèle.

Possibilités de stage

Équipe de psychiatrie adulte du C.P.L.M : 1 stagiaire.

Équipe d'évaluation et de traitement pour adolescents agresseurs sexuels : 1 stagiaire.

Nombre de places : 2 (à confirmer).

- **L'Urgence psychosociale justice(U.P.S.-J.)**

Vocation de l'organisme, clientèle et rôle des intervenants

L'Urgence psychosociale justice (U.P.S.-J.) est un service d'intervention d'urgence auprès des personnes qui sont l'objet, ou qui sont sur le point d'être l'objet, de procédures judiciaires et qui présentent un problème de santé mentale. L'U.P.S.-J. est un programme géré par le C.L.S.C. des Faubourgs (C.S.S. Jeanne-Mance).

Le profil de la clientèle de l'U.P.S.-J. est le suivant : une personne de 18 ans et plus extériorisant certaines attitudes ou certains comportements pouvant être associés à un problème de santé mentale et agissant de façon délictueuse dans son environnement. Une personne agitée, délirante, désorientée dans l'espace et dans le temps, qui présente un jugement perturbé, qui est menaçante, dangereuse.

L'U.P.S.-J.

Une équipe multidisciplinaire de 12 professionnels (criminologues, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers) assure une intervention d'urgence 24 heures par jour, 7 jours par semaine. En moins de 20 minutes, ils interviennent sur les lieux de l'événement ou de la crise, à la demande du Service de police de la ville de Montréal, des organismes communautaires, des hôpitaux, des C.L.S.C., etc. Ils évaluent la situation problème et élaborent un plan de services en faisant appel à différentes ressources : services médicaux, psychosociaux, communautaires, milieu naturel, etc. Ils privilégient la co-intervention avec le demandeur et la collaboration du client.

Tâches et apprentissages du stagiaire :

Le stagiaire est intégré à l'équipe d'intervention et il partagera progressivement leurs tâches.

- Intervenir sur les lieux de l'événement;
- Évaluer des situations problématiques en tenant compte des besoins de la personne, de son état mental en lien avec le niveau du risque (dangerosité) qu'elle peut représenter pour elle-même ou pour autrui. Ceci dans un contexte d'urgence ou de crise;
- Apprivoiser des personnes réfractaires aux services médicaux et psychosociaux;
- Assurer l'accompagnement du client vers les ressources appropriées;
- S'assurer que l'arrimage client/ressource est approprié;
- Offrir support, conseils et informations aux divers intervenants qui oeuvrent auprès de cette clientèle;

- Faire la liaison entre les différents services et organismes qui gravitent autour de l'U.P.S.-J. (communautaires, santé et services sociaux, correctionnels et judiciaires).
- Se familiariser avec les outils spécifiques à l'U.P.S.-J.;
- Développer une connaissance des ressources pouvant accueillir la clientèle psychiatrie-justice;
- Participer aux activités de l'U.P.S.-J. (réunions d'équipe, consortium, rencontres avec les partenaires : organismes communautaires, C.L.S.C., hôpitaux, policiers, agents de probation, procureurs de la Couronne, avocats de la défense);
- Se familiariser avec les aspects légaux de la psychiatrie.

Possibilités de stage :

Le stage s'effectue avec l'équipe d'intervention dans la communauté. Le stage ne sera pas nécessairement offert tous les ans. À confirmer pour l'année 2010.

Nombre de places : Il est possible que ce stage ne puisse être offert l'an prochain.

- **Le Centre d'hébergement l'Entre-Toit**

Vocation de l'organisme

L'objectif du centre est de fournir des services de réadaptation pour favoriser la réinsertion sociale des résidents. La responsabilisation et le développement de l'autonomie sont les leviers fondamentaux utilisés pour atteindre cet objectif.

Plus spécifiquement, le centre oriente ses interventions durant l'année de séjour du résident de façon à atteindre les objectifs suivants :

- Rééducation primaire : il s'agit d'apprendre ou de réapprendre au résident à gérer son quotidien (budget, alimentation, hygiène personnelle, entretien ménager, respect d'autrui et règles de vie élémentaires touchant le quotidien);
- Réinsertion dans la communauté : soit en encourageant le résident par un support psychosocial à recourir lui-même aux services communautaires essentiels (médical, social et occupationnel), soit en l'accompagnant en collaboration avec le praticien référent, pour toute démarche qui dépasse son niveau d'autonomie;
- Orientation vers d'autres ressources d'hébergement : en étroite collaboration avec le praticien référent, il s'agit de mettre en place des mécanismes qui feront vivre au résident cette nouvelle orientation comme un processus continu de réadaptation sociale.

Clientèle

L'accent mis sur l'alliance stratégique avec la personne permet de rejoindre une clientèle difficile à définir parce que multi-problématique. Dire qu'il s'agit d'une clientèle masculine de 18 ans et plus, psychiatisée et judiciairisée, ne suffit pas à rendre compte des diverses

pathologies et comportements délictuels. La caractéristique psychosociale dominante reste que ce sont là des gens psychotiques, malades qui vivent une détresse certaine. Dans un tel contexte et à divers degrés les clients vivent :

- L'isolement et/ou le rejet social : Ils sont dépourvus d'un groupe d'appartenance stable et confrontés à l'itinérance, l'incarcération, la toxicomanie. Ils souffrent de carences socioaffectives et de désœuvrement social;
- Le décrochage : Les clients sont réfractaires à toute structure rigide et/ou à un suivi psychiatrique ou psychosocial trop autoritaire;
- La déviance : Ils ont des comportements déviant des normes sociales et des troubles de comportements associés. Leur potentiel délictuel et/ou de violence explique en partie leur statut judiciaire;
- Des carences dans la personnalité : Cette dimension plus personnelle se traduit par des problèmes d'identification et/ou des troubles de personnalité, un manque d'autocritique et une incapacité à évaluer les problèmes et les solutions;
- Des difficultés d'adaptation : L'impact de la maladie mentale associée aux troubles de la personnalité et au rejet social nous met en présence de troubles d'apprentissage et d'une incapacité à s'assumer entre autres au niveau relationnel.

Les carences psychosociales des résidents expliquent qu'ils rencontrent peu les critères d'admission des autres ressources d'hébergement. On peut les considérer comme des cas lourds de réadaptation sociale mais qui présentent une certaine capacité à évoluer dans un milieu stable.

Philosophie d'intervention

Le client demeure un être libre qui doit apprendre à gérer cette liberté. Les interventions sont donc menées pour favoriser l'émergence de liens de confiance.

L'habileté première de la ressource est donc d'ordre relationnel et l'ensemble de la démarche d'encadrement vise à établir une relation de confiance au quotidien.

Le climat à la ressource doit se rapprocher le plus possible d'un milieu naturel. L'encadrement doit emprunter les meilleurs éléments qui émergent d'un contexte de petit groupe afin de permettre l'instauration d'un climat accueillant sans être agressant.

Dans un tel contexte, la relation intervenant/résident reste cruciale et le propre de cette relation implique que l'intervenant doit être capable de la gérer de façon autonome, en accord cependant avec le plan de soin individualisé. Les descriptions de tâches, le code d'éthique et les politiques générales de l'organisme sont d'ailleurs explicites sur ce point. Ils mettent l'accent sur l'importance de l'esprit d'équipe, le respect des différentes façons d'entrer en relation avec les résidents et l'habileté à instaurer une relation d'aide dans un contexte difficile.

Services offerts :

- La gestion du quotidien : encadrement et accompagnement pour l'hygiène personnelle, la gestion du budget, l'alimentation, l'entretien de la maison, la médication et l'agenda personnel;
- La gestion des loisirs : programmation des loisirs et des sorties extérieures;
- L'accompagnement pour toutes les sphères de l'activité quotidienne, mais plus spécifiquement pour la réinsertion au travail, la concertation avec le suivi externe et la stabilisation de la condition socio-économique du résident;
- Le suivi thérapeutique : l'écoute active, la restructuration cognitive, le processus de solution de problèmes et de façon plus large, l'intervention systémique, sont les techniques d'intervention les plus utilisées.

Formules d'hébergement :

Le foyer de groupe (12 places): C'est à partir du foyer de groupe que se vit l'essentiel des activités du Centre d'hébergement l'Entre-Toit. La durée du séjour peut être d'un an et la programmation au quotidien met l'accent sur les deux objectifs déjà cités à savoir l'appivoisement et la rééducation primaire.

Chambre et pension (8 places): C'est là une formule intermédiaire d'hébergement qui a été mise en place en juillet 1991. Elle visait à remplacer la formule « appartement supervisé » ou « satellite » qui convenait mal aux besoins d'une partie de la clientèle malgré tout plus autonome et plus stable que la clientèle du foyer de groupe.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire s'implique dans l'ensemble des activités. La proximité constante de la clientèle amène beaucoup de possibilités d'apprentissage, mais elle exige de la part du stagiaire une maturité toute particulière.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison l'Intervalle**

Vocation de l'organisme

Créée en 1986, la Maison l'Intervalle, en tant que composante du réseau de la santé et des services sociaux spécialisés en santé mentale, est un organisme sans but lucratif offrant des services d'hébergement, de soutien et d'assistance en vue de contribuer à la réinsertion sociale de personnes adultes présentant un trouble psychiatrique sévère et persistant et ayant ou ayant déjà eu un statut judiciaire et/ou correctionnel actif de juridiction provinciale.

Clientèle

Hommes ou femmes de 18 ans et plus présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- La personne a un diagnostic de trouble psychiatrique sévère et persistant.
- Elle bénéficie d'un suivi psychosocial offert par un hôpital reconnu sur le territoire de l'Île de Montréal (exception : les cas admis en lits d'urgence).
- Elle fait l'objet d'une mesure judiciaire et/ou correctionnelle de juridiction provinciale (caution, probation, libération conditionnelle, sursis, etc.).

Programme de réinsertion sociale

Le séjour vise à amener le résident ou la résidente à reconnaître sa problématique particulière et à acquérir des moyens pour assurer un fonctionnement plus adéquat en société. Un plan de soins individualisés (P.S.I.) est établi par un psychiatre du Centre de psychiatrie légale de Montréal en collaboration avec le personnel clinique de ce dernier et de la Maison l'Intervalle. Le P.S.I. est donc l'outil majeur guidant l'intervention dans chaque cas. La durée du séjour variera en fonction des besoins de la personne, des mesures correctionnelles la touchant et d'autres facteurs reliés à sa capacité d'adaptation à la ressource. Pour les cas en lit d'urgence ou en dépannage, une période minimale de trois mois est exigée. La durée moyenne du séjour se situe entre un et deux ans.

Services offerts

- L'hébergement.
- L'acquisition de compétences sociales.
- Le counseling avec un conseiller clinique.
- Un programme d'activités organisées par des animateurs.
- La supervision dans la prise de médication.
- L'accès et la référence à : des services de santé adaptés aux besoins de la clientèle, des ressources du voisinage et de la communauté afin de développer des liens positifs favorisant la réinsertion sociale, et des programmes spécialisés (ex. : thérapies pour les délinquants sexuels ou les toxicomanes).

Particularités du stage

Le stagiaire s'intègre à part entière à l'équipe de travail de l'organisme sous la supervision d'un criminologue. La constante proximité des clients demande une grande maturité de la part du stagiaire.

Nombre de places : 1 (à confirmer). Il est possible que ce stage ne soit pas offert l'an prochain.

- **CCC Martineau**

Vocation générale

Un centre correctionnel communautaire est considéré comme un pénitencier à sécurité minimale permettant aux délinquants de faire la transition entre l'incarcération et la liberté totale. Le résident a donc le statut de détenu. Les CCC sont administrés par le Service correctionnel du Canada.

Clientèle

La clientèle provient des pénitenciers fédéraux. Les résidents se sont vus octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Toutefois les C.C.C. peuvent accueillir des personnes en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Services offerts

Les C.C.C. sont des maisons de transition offrant un service d'hébergement et d'aide aux délinquants tout en favorisant leur réintégration sociale. Le programme est conçu de façon à inciter les résidents à se trouver un emploi ou à retourner aux études. De plus, le programme permet aux résidents d'évoluer d'une façon positive tant sur le plan personnel qu'occupationnel. Dans l'éventualité où les résidents nécessitent des services spécialisés, ils seront référés à des ressources extérieures.

Tâches confiées au stagiaire

Ses tâches sont celles de l'agent de libération conditionnelle

- Entrevues et counselling (hebdomadaire);
- Rédaction de divers rapports : suspension, libération conditionnelle, évaluation communautaire, rapports d'étape, autres;
- Référence à divers organismes
- Participation au travail d'équipe et aux comités cliniques;
- Prise en charge d'un petit groupe de résidents;
- Présentation de cas à la CNLC.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité à jouer un rôle d'autorité tout en assumant des fonctions cliniques;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires;
- Se familiariser avec le SCC et la CNLC.

Nombre de places : 1 étudiant (À confirmer)

Le programme Portage

Le programme **Portage** relatif à la dépendance de la drogue inc. est un programme de traitement de la toxicomanie unique et novateur. Reconnu mondialement pour l'efficacité de ses méthodes, l'organisme Portage vise la réinsertion des toxicomanes dans la société en leur fournissant les moyens et une structure de soutien qui leur permettront de vivre sans drogue.

Le programme Portage est fondé sur l'approche de la communauté thérapeutique où l'accent est placé sur les concepts d'effort personnel, l'influence positive des pairs et une atmosphère semblable à celle d'une famille.

L'apprentissage d'un nouveau mode de vie n'est pas chose facile. Aussi, l'intégration à la « Famille Portage » implique de multiples défis et l'introspection. Il s'agit d'un procédé enrichissant mais qui peut s'avérer exigeant pour les résidents qui éprouvent des difficultés à s'ajuster aux structures et limites de leur environnement.

Le programme TSTM de Portage

Le programme de traitement pour toxicomanes souffrant de troubles mentaux (TSTM) consiste en une approche thérapeutique modifiée et adaptée pour les polydiagnostiqués, personnes souffrant de maladie mentale (souvent la schizophrénie) qui sont aussi aux prises avec la toxicomanie. Le programme TSTM est axé sur les foyers de groupe et prévoit plus de souplesse par rapport aux besoins de développement de ces personnes et fait donc la plus grande place possible aux apprentissages sociaux.

L'approche adaptée implique certaines modifications à l'approche conventionnelle en fonction des symptômes psychiatriques, déficiences cognitives, capacité de fonctionner réduite, faculté de concentration restreinte et faible contrôle des impulsions.

Le volet médical et psychologique est assuré par une équipe multidisciplinaire qui demeure la même pour chaque client, à partir de son admission jusqu'à son retour dans la collectivité.

Objectifs

- Éliminer la consommation abusive de psychotropes illégaux et d'alcool
- Apprendre aux clients à assumer leur maladie
- Les aider à acquérir des habiletés sociales et une meilleure connaissance d'eux-mêmes
- Les amener à devenir des membres actifs de la société

Procédé thérapeutique

- L'environnement est prévisible et il comporte des limites bien définies. C'est un environnement de traitement de 24 heures sur 24.
- Les modules de traitement comprennent des réunions communautaires, des séances de thérapie de groupe et individuelles ainsi qu'une organisation des travaux liée à l'exploitation des installations qui intègre les pairs.
- Des conférences psycho-éducatives portent sur la prévention des rechutes, la gestion des sentiments, la gestion du stress, la pharmacologie, les symptômes et éléments déclencheurs, et la gestion des finances.
- Chacun progresse individuellement à travers les étapes successives du programme, compte tenu de son niveau de développement, de son diagnostic et de son rythme d'apprentissage.
- Les participants acquièrent les capacités voulues pour vivre de façon autonome en s'initiant à la cohérence, à la fiabilité et au sens des responsabilités.
- Des services sont offerts aux familles des participants, notamment des rencontres de soutien individuelles et en groupe.
- Le programme en résidence dure en moyenne douze mois.
- Un programme externe, suivant le traitement, aide les participants à s'ajuster convenablement dans la communauté.

Critères d'admission

Troubles psychotiques chroniques diagnostiqués à l'axe 1

Stabilité au niveau de la santé mentale

Engagement de suivi de la part du psychiatre traitant.

Problème de toxicomanie, soit drogue, alcool ou médicaments

Engagement volontaire à suivre un programme de réadaptation.

Nombre de place : (1) à confirmer

**III- LES SERVICES CORRECTIONNELS POUR
ADULTES EN MILIEU OUVERT (PROBATION ET
LIBÉRATION CONDITIONNELLE)**

III- LES SERVICES CORRECTIONNELS POUR ADULTES EN MILIEU OUVERT (PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE)

1. Milieu ouvert de juridiction québécoise

Depuis la mise en vigueur en 2007 de la Loi sur le Système correctionnel du Québec, deux types de professionnels interviennent dans ce contexte : les agents de probation et les intervenants des organismes communautaires ayant des Ententes de partenariat avec les Services correctionnels du Québec.

A) L'Agent de probation

Rôles de l'agent de probation

L'agent de probation exerce une fonction unique au sein des services correctionnels du Ministère de la Sécurité publique et du système de justice pénale. Se situant au carrefour judiciaire, correctionnel et communautaire, il a un rôle stratégique l'amenant à communiquer avec une multitude d'intervenants tant internes qu'externes qui ont des intérêts diversifiés dans l'administration de la justice pénale.

En ce qui concerne le système judiciaire, ses principaux collaborateurs sont les juges, les procureurs et les policiers. L'objectif de ses communications avec ces personnes a trait à la collecte et la transmission d'informations concernant la personne contrevenante. Ces informations servent principalement aux évaluations réalisées pour le tribunal.

Au sein du système correctionnel, selon qu'il exerce son rôle en milieu ouvert ou en milieu fermé, l'agent de probation doit établir des communications efficaces et régulières avec les agents des services correctionnels, les gestionnaires, les conseillers en milieu carcéral et les autres agents de probation afin d'établir les bases nécessaires à une collaboration optimale dans l'évaluation et l'intervention auprès de la clientèle contrevenante.

Au sein du réseau sociocommunautaire, il aura comme principaux partenaires les intervenants d'organismes communautaires ayant des Ententes de partenariat avec les services correctionnels, ceux des réseaux publics et parapublics et des autres ressources de la communauté. Avec ces intervenants, il devra établir des liens favorisant l'implication de ces derniers dans le support à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes.

Ainsi pour atteindre ses objectifs et satisfaire les intérêts diversifiés de ses clientèles, l'agent doit établir une relation de confiance et agir comme facilitateur. Par ailleurs, l'agent de probation, parfois le seul répondant social, doit être en mesure d'engager une relation d'aide dans un contexte d'autorité avec des personnes parfois aux prises avec plusieurs problèmes personnels complexes, qui peuvent résister à l'aide offerte et qu'il se doit, entre autres, de conscientiser à leur problématique.

En vertu du mandat qui lui est confié et sous la responsabilité du Directeur de l'évaluation et des services en milieu ouvert, l'agent de probation doit donc, dans le respect des orientations correctionnelles, favoriser la protection de la société et faciliter l'évolution positive du contrevenant vers sa réinsertion dans la société en ayant recours, lorsque nécessaire, aux ressources concernées de la communauté. Il fournit l'éclairage requis auprès des tribunaux et autres instances à l'égard de la personne contrevenante. Il procède à l'évaluation de celle-ci et élabore son plan d'intervention correctionnel.

Fonctions de l'agent de probation

1. Fournir au tribunal, l'évaluation du potentiel de réinsertion sociale de la personne contrevenante de même que l'évaluation du risque qu'elle représente pour la société, afin de l'aider à prendre la décision la plus appropriée :

- En recueillant auprès de la personne contrevenante, de son entourage ou de toute autre personne concernée par la situation délictueuse, diverses informations pertinentes concernant la situation du justiciable, son historique correctionnelle et le délit actuel;
- En procédant à l'analyse des informations recueillies;
- En produisant à l'instance concernée le rapport sous forme écrite ou verbale.

2. Produire en milieu ouvert et/ou en milieu fermé des évaluations de la personne contrevenante dans le but d'établir son plan d'intervention correctionnel et d'identifier l'intervenant pouvant répondre aux besoins d'encadrement et d'accompagnement :

- En recueillant auprès de la personne contrevenante et de toute autre personne concernée, les informations sur le délit ainsi que sur la capacité et l'intérêt de la personne contrevenante et de son milieu à résoudre le conflit créé par le délit;
- En travaillant en collaboration avec les agents des services correctionnels à la cueillette d'informations concernant la situation de la personne incarcérée et le délit;
- En procédant à l'analyse des informations recueillies;
- En élaborant le plan d'intervention correctionnel.

3. Fournir aux instances appropriées, dont les tribunaux et la C.Q.L.C., des sommaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale de la personne contrevenante et procéder, lorsque requis, à des demandes de modification ou à des avis de manquement.

4. Accompagner et encadrer la personne contrevenante référée suite aux évaluations, dans le but de favoriser sa réinsertion sociale et ainsi contribuer à la protection de la société :

- En effectuant des activités de conscientisation, d'accompagnement et d'encadrement auprès de la personne contrevenante en milieu ouvert et en milieu fermé tel que prévu dans le plan d'intervention correctionnel et en intervenant auprès de la personne contrevenante qui lui est référée;
- En s'assurant du respect des conditions auxquelles la personne contrevenante est soumise;
- En mettant à contribution, lorsque requis, les ressources de la communauté dans le processus de réinsertion sociale.

5. Agir à titre de responsable du respect du plan d'intervention correctionnel par la personne contrevenante auprès des agents des services correctionnels et des intervenants communautaires dans la prestation de services en milieu ouvert afin d'assurer une intervention cohérente, complémentaire et continue.

6. Assumer la responsabilité du suivi de la mesure pour la clientèle confiée aux agents des services correctionnels et aux intervenants communautaires dans la prestation de services en milieu ouvert en conformité avec le cadre de gestion défini par les Services correctionnels du Québec.

7. Participer au comité d'étude de demandes de sorties et lorsque le conseiller en milieu carcéral n'est pas disponible, participer aux comités de classement, de reclassement et de discipline :

- En fournissant son expertise dans l'étude des demandes;
- En appliquant la loi, les règlements et les politiques;
- En participant à la recommandation ou à la décision selon le type de comité;
- En s'assurant s'il y a lieu, que le traitement tiendra compte du plan d'intervention.

Clientèles desservies

- Les personnes en attente de leur sentence;
- Les personnes faisant l'objet d'une sentence suspendue avec surveillance ou d'une probation avec surveillance;
- Les personnes qui ont à effectuer des travaux communautaires;
- Les personnes condamnées à l'emprisonnement avec sursis;
- Les personnes incarcérées pour six mois et plus;
- Les personnes en permission de sortir;
- Les personnes qui bénéficient d'une libération conditionnelle des prisons provinciales.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire a à accomplir à plus petite échelle les mêmes tâches qu'un agent de probation régulier qui se déroulent essentiellement au bureau.

Apprentissages spécifiques

Sur le plan de l'évaluation (en majeur)

- Apprendre à cerner la problématique d'un client;
- Apprendre à préparer un plan d'intervention correctionnel.

Sur le plan de l'intervention (en mineur)

- Apprendre à intervenir avec une clientèle en milieu ouvert;
- Apprendre à conscientiser un client;
- Apprendre à utiliser adéquatement les ressources disponibles;
- Apprendre à négocier avec plusieurs parties (ex. : dans le cadre de la réalisation de travaux communautaires);
- Apprendre à travailler en collaboration avec les organismes communautaires, les institutions sociales, les services policiers, la Cour, les centres de détention et la C.Q.L.C.

Possibilités de stage

Des stages en tant qu'agent de probation sont possibles en milieu ouvert dans différents bureaux : Montréal, Longueuil, Laval, St-Jérôme, Sorel, Valleyfield. Si on manque d'endroits de stage dans la région de Montréal et les environs, il peut aussi y avoir des places en région dans les bureaux suivants : St-Hyacinthe, Joliette.

Le milieu fermé pourrait également recevoir des stagiaires dans les établissements suivants : l'établissement de détention de Montréal (Bordeaux), la Maison Tanguay, la prison de St-Jérôme, le Centre Rivière-des-Prairies.

En milieu communautaire, l'Agence communautaire Charlemagne (anciennement appelée Maison Charlemagne), le YMCA, le CRC Curé Labelle à St-Jérôme, le CRC La Maison à Longueuil pourraient accueillir des stagiaires (voir la description de ces ressources dans la section IV. CCC et CRC)

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

B) L'intervenant communautaire

Rôle de l'intervenant communautaire

L'intervenant communautaire exerce un rôle bien particulier sein du Système correctionnel québécois. En effet, son action est entièrement dévolue à l'intervention auprès de la personne contrevenante qui lui a été confiée. Il a alors pour mandat de favoriser le changement souhaité dans le cadre du plan d'intervention correctionnel de cette personne, plan qui a été préparé par l'agent de probation qui en avait assuré. L'intervenant communautaire prend ici le relais de cet agent qui a cherché au préalable à conscientiser la personne contrevenante face à la problématique sous-jacente à son passage à l'acte délinquant.

Tout comme l'agent de probation, l'intervenant communautaire doit établir une relation de confiance et agir comme facilitateur auprès des différentes parties concernées par son action. L'intervenant communautaire doit aussi être en mesure d'engager une relation d'aide dans un contexte d'autorité. Il pourra le faire ici sur une base individuelle ou collective, que ce soit au bureau ou dans le milieu de vie naturel de ses clients. À travers son travail, l'intervenant communautaire doit favoriser la protection de la société et faciliter l'évolution positive de la personne contrevenante vers sa réintégration dans la société et la communauté en ayant recours, lorsque nécessaire, aux ressources pertinentes du milieu dans lequel il intervient.

Dans le cadre de ses fonctions, l'intervenant communautaire a comme principaux partenaires les intervenants des organismes communautaires, des institutions publiques et des entreprises privées de sa communauté. Il établit des liens favorisant l'implication de ceux-ci dans le soutien à la réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes qui lui ont été confiées.

Fonctions de l'intervenant communautaire

1. Accompagner et encadrer la personne contrevenante qui lui a été référée, afin de favoriser sa réintégration sociocommunautaire et son développement personnel et, ainsi, assurer une meilleure protection de la société :

- En effectuant diverses activités (responsabilisation, approfondissement prise de conscience, valorisation, motivation, soutien et encadrement) permettant d'actualiser le plan d'intervention correctionnel de celle-ci dans le respect des conditions auxquelles elle est soumise;
- En mettant à contribution les ressources de la communauté.

2. Fournir à l'agent de probation qui fait office d'agent de relations communautaires avec son organisme, les informations nécessaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale des personnes contrevenantes faisant l'objet d'une probation ou d'une libération conditionnelle et lui demander, lorsque requis, de faire des changements au plan correctionnel de cette dernière, de procéder à une demande de modification de ses conditions légales ou de transmettre un ou des avis de manquement.

3. Fournir au Tribunal les informations nécessaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale de la personne contrevenante faisant l'objet d'un emprisonnement avec sursis et procéder, lorsque requis, à des demandes de modification ou à des avis de manquement.

Clientèles desservies

- Les personnes faisant l'objet d'une sentence suspendue avec surveillance ou d'une probation avec surveillance;
- Les personnes condamnées à de l'emprisonnement avec sursis;
- Les personnes qui bénéficient d'une libération conditionnelle de prisons provinciales.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire a à accomplir à plus petite échelle les mêmes tâches qu'un intervenant communautaire régulier, tâches qui se déroulent tant au bureau que dans la communauté (ex. : domicile ou lieu de travail d'un client).

Apprentissages spécifiques

Sur le plan de l'évaluation (en mineur)

- Apprendre à peaufiner sa connaissance d'un client;
- Apprendre à identifier les moyens les plus pertinents, efficaces et efficients qui lui permettront d'actualiser le plan d'intervention correctionnel d'un client.

Sur le plan de l'intervention (en majeur)

- Apprendre à intervenir dans la communauté avec une clientèle en milieu ouvert;
- Apprendre à responsabiliser et à approfondir la concientisation d'un client;
- Apprendre à valoriser et à motiver un client;
- Apprendre à soutenir et à encadrer un client;
- Apprendre à intervenir auprès d'un groupe de clients;
- Apprendre à utiliser adéquatement les ressources disponibles de la communauté;
- Apprendre à travailler en collaboration avec les organismes communautaires, les entreprises privées, les institutions sociales, les services policiers, la Cour, les bureaux de probation, les centres de détention et la CQLC.

Possibilités de stage

En milieu communautaire, l'Agence communautaire Maisonneuve, l'Agence sociale Saint-Laurent, le YMCA Montréal, Carpe diem à Laval, le CRC Curé Labelle à St-Jérôme, le Joins-toi à Longueuil et L'optionnel à St-Hubert pourraient accueillir des stagiaires (voir la description de ces ressources dans la section IV. CCC et CRC)

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

2. Milieu ouvert de juridiction canadienne

Au Service correctionnel du Canada

Le S.C.C., en plus d'être responsable de la gestion des établissements pénitentiaires de divers niveaux de sécurité, s'occupe de la surveillance des délinquants auxquels la Commission nationale des libérations conditionnelles a accordé une forme de mise en liberté. Dans la région du Québec, il s'en acquitte par l'entremise de deux districts, soit le district Montréal métropolitain et le district Est-Ouest, qui s'assurent des services de surveillance et d'aide aux délinquants mis en liberté.

Les bureaux de libération conditionnelle ont à fournir, sur demande, des éclairages sur des personnes ou des organismes concernés par la situation d'un détenu ou d'un libéré de juridiction fédérale et des éclairages dans le cadre de la préparation de demandes adressées à la Commission nationale des libérations conditionnelles (C.N.L.C.). D'autre part, ils doivent veiller à la supervision de personnes qui leur sont confiées dans le cadre de permissions de sorties, de mesures de libération conditionnelle et/ou de libération d'office.

Rôle de l'agent de libération conditionnelle au SCC

Le programme de surveillance de mise en liberté permet d'effectuer un contrôle au moyen de contacts réguliers avec le délinquant, les personnes de son entourage et les corps policiers, ainsi que de fournir l'aide et le counseling appropriés. On assure de l'aide indirecte aux délinquants sous liberté conditionnelle en les référant à des services communautaires et de placement, et une aide directe par l'entremise de programmes structurés, notamment les services psychologiques, les programmes d'acquisition de compétences psychosociales, d'acquisition d'aptitudes cognitives, de gestion de la colère, les programmes relatifs à la violence conjugale et familiale, à la toxicomanie et à la délinquance sexuelle, les programmes de traitement de la santé mentale ainsi que d'emploi et d'éducation. Ces services sont fournis directement par le personnel du S.C.C. oeuvrant dans la collectivité, ou par des organismes à but non lucratif avec lesquels le S.C.C. a une entente de services.

Suveillance des libérés conditionnels en milieu communautaire

L'Agence sociale St-Laurent et l'Agence Emmanuel Grégoire sont des organismes communautaires administrés par une corporation privée sans but lucratif. Leurs activités en matière de libération conditionnelle s'insèrent dans une gamme de services offerts à la communauté. Elles doivent répondre au même mandat que les bureaux de libération conditionnelle du S.C.C. dans le cadre des programmes de surveillance de mise en liberté.

Clientèles desservies

- Les personnes incarcérées;
- Les personnes en permission de sortir;
- Les personnes en semi-liberté;
- Les personnes en libération conditionnelle;
- Les personnes en libération d'office.

Services offerts

- Les services d'expertise : recueillir, analyser, interpréter et évaluer des informations dans le cadre de l'enquête communautaire et de la préparation de cas en vue de l'octroi d'une libération conditionnelle;
- La surveillance de personnes dans le cadre des modalités prescrites par l'institution ou la C.N.L.C., ce qui implique :
- La mise en place et l'utilisation de moyens d'encadrement (ex. : rythme et lieux des rencontres, conditions spécifiques, établissement d'un contrat);
- L'accompagnement des sujets dans leurs efforts de réinsertion sociale (au plan personnel, professionnel, familial);
- Une aide personnalisée permettant une démarche de développement personnel;
- Un travail d'équipe auprès de différents partenaires, tels : psychologues, ressources communautaires ou celles qui dispensent des programmes spécialisés.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire pourra exécuter, sur une plus petite échelle, les tâches de l'agent de libération conditionnelle. Il pourra notamment :

- Participer à l'élaboration d'enquêtes communautaires et à la préparation de cas pour les audiences de la C.N.L.C.;
- Supervision des personnes en permission de sortie, en libération conditionnelle et/ou en libération d'office;
- Mener des entrevues dans un processus de suspension de la clientèle.

Apprentissages spécifiques

- Apprendre à intervenir dans le milieu de vie de la clientèle et dans une perspective communautaire;
- Apprendre à utiliser adéquatement l'aide et la contrainte;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires;
- Travailler en collaboration avec la C.N.L.C.;
- Se familiariser avec le milieu carcéral et/ou les maisons de transition;
- Se familiariser avec un milieu de travail passablement bureaucraté.

Particularités

- Importance des rapports écrits, ce qui exige des habiletés au plan de la rédaction et une certaine aisance dans la conduite des entrevues.
- Avoir une automobile à sa disposition lorsqu'on fait un stage à l'extérieur de Montréal.

Possibilités de stage dans les 2 types de milieux de surveillance

Dans les bureaux du Service correctionnel du Canada, des stages en tant qu'agent de libération conditionnelle sont possibles dans différents bureaux : Montréal, Longueuil, Laval, Granby, Lanaudière, Laurentides, Trois-Rivières.

En milieu communautaire, les organismes suivants pourraient également recevoir des stagiaires : l'Agence sociale St-Laurent et l'Agence Emmanuel Grégoire.

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

Autre possibilité de stage dans ce secteur

Programmes pour délinquants sexuels-Intensité moyenne.

Le Service Correctionnel du Canada (SCC) offre principalement des programmes pour délinquants sexuels à des hommes qui sont identifiés grâce à leur histoire délictuelle.

Deux programmes sont offerts dans l'ensemble des Régions, le Programme National pour Délinquants Sexuels- Intensité Moyenne (PNDSIM); et le Programme National pour Délinquants sexuels- Intensité Faible (PNDSIF). Les délinquants sont référés au programme selon leur niveau de risque et de besoins identifiés lors de l'Évaluation spécialisée des Délinquants Sexuels. Les deux programmes ont été accrédités par un panel d'experts internationaux en juin 2000.

PROGRAMME NATIONAL POUR DÉLINQUANTS SEXUELS- INTENSITÉ MOYENNE

Le Programme national pour délinquants sexuels est une intervention cognitivo-comportementale qui se veut non seulement didactique ou psychoéducative, mais aussi thérapeutique. Il est fondé sur des recherches empiriques et sur les pratiques exemplaires en matière de prestation de services aux délinquants sexuels, ainsi que sur les principes régissant la socialisation, l'apprentissage des adultes, les processus de groupe, l'alliance et le rapport thérapeutique, l'amélioration de la motivation, l'apprentissage correctif et le perfectionnement des aptitudes.

Le Programme national pour délinquants sexuels cible les besoins criminogènes et les facteurs de risque connus en ce qui concerne les infractions sexuelles. La formule du programme mise sur une approche individualisée fondée sur les besoins criminogènes et les facteurs de risque connus liés aux formes de comportements d'agression sexuelle de chaque délinquant. Dans le cadre du programme, le client est considéré comme l'" expert " en ce qui concerne son propre comportement, de sorte que le fournisseur de services a pour rôle d'encadrer l'apprentissage du client afin que ce dernier comprenne la dynamique et les motifs de son comportement d'agression sexuelle et élabore un plan de maîtrise de soi pour éviter de récidiver. De plus, le programme recourt à la fois au travail en groupe et individuel, et reconnaît l'apprentissage qui survient hors du cadre du traitement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Le Programme de traitement s'adresse à tout délinquant sous responsabilité fédérale :

- ayant été reconnu coupable d'agression sexuelle;
- ayant été reconnu coupable d'un crime à motivation sexuelle;
- ayant avoué avoir commis une agression sexuelle pour laquelle il n'a pas été condamné

- dont le risque de récidive est modéré par rapport aux autres délinquants sexuels, compte tenu des résultats obtenus grâce à une mesure actuarielle d'évaluation du risque des délinquants sexuels telle l'échelle Statique 99.
- dont les besoins criminogènes sont de modérés à élevés, compte tenu des résultats obtenus grâce à une mesure spécifique du risque dynamique pour délinquants sexuels, telles le STABLE-2007 (on parle de niveaux de besoins allant de modéré à élevé en fonction du nombre et du type des facteurs de risque dynamiques présents, et de la mesure dans laquelle ils sont ancrés).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le programme d'intensité moyenne est conçu pour les délinquants qui présentent un risque moyen et des besoins modérés ou élevés. Ceux-ci peuvent être basés sur des preuves du fait que le délinquant a des besoins criminogènes multiples associés à sa criminalité sexuelle.

Ainsi, un délinquant dont les crimes sexuels sont associés à divers domaines, comme des attitudes favorables à l'agression sexuelle, des compétences sociales déficientes, de l'impulsivité et des lacunes sur le plan de l'empathie, peut être jugé à besoins modérés ou élevés et devrait donc bénéficier d'un programme destiné à répondre à ces besoins criminogènes. Par contre, un délinquant peut être jugé à besoins modérés ou élevés à cause de déficiences qui existent dans moins de domaines, mais qui sont bien ancrées ou exercent une influence considérable sur son comportement. Ainsi, les délinquants dont l'agression sexuelle est associée à des attitudes bien ancrées favorables au comportement sexuel déviant et qui ont fréquemment des fantasmes sexuels déviants peuvent aussi être jugés à besoins modérés ou élevés.

MÉTHODE

Le programme d'intensité moyenne pour délinquants sexuels est structuré de façon à s'échelonner sur une période de quatre à cinq mois. Un minimum de dix heures (maximum de 14) de travail en groupe est requis chaque semaine. Les intervenants rencontrent les délinquants individuellement au moins deux fois au cours du programme, lequel est réalisé grâce à deux intervenants.

SUIVI EN ÉTABLISSEMENT ET DANS LA COLLECTIVITÉ

La dernière composante du traitement d'intensité moyenne est le suivi. Cette composante, qui consiste à assurer un suivi après le traitement, doit être offerte à tous les délinquants sexuels qui terminent un traitement d'intensité moyenne. Le suivi est considéré non pas comme un programme distinct, mais plutôt comme une composante du traitement, de façon à insister sur l'importance du suivi et la continuité du service dispensé aux délinquants sexuels, ainsi que sur l'importance du maintien des soins entre l'établissement et la collectivité. Dans le cadre du suivi, le client examine et renforce son plan de maîtrise de soi (et, le cas échéant, son plan de mise en liberté) afin de confirmer ces plans et stratégies et de les remanier lorsque sa situation change.

Le suivi en établissement vise à aider le délinquant à maintenir les gains du traitement et à revoir son plan de maîtrise de soi. Le suivi dans la collectivité assure les mêmes fonctions, mais permet de réévaluer continuellement le risque et les indicateurs dynamiques du risque afin d'aider à la surveillance. Les délinquants sexuels dans la collectivité devraient être dotés d'un plan de maîtrise de soi complet qui décrit leurs situations à risque élevé, les éléments déclencheurs de l'agression sexuelle et les comportements que les agents de libération conditionnelle et les agents de programme observeraient dans la collectivité si le risque à l'égard d'un délinquant donné augmentait. Ces éléments devraient être indiqués clairement dans les plans de maîtrise de soi/mise en liberté, et devraient être réévalués continuellement.

Tâches confiées au stagiaire

Après avoir reçu la formation obligatoire pour dispenser un programme correctionnel :

- Procédera à des entrevues d'évaluation auprès de la clientèle, incluant les prétests, en vue d'une admission au programme toujours en présence d'un agent de programmes.
- Coanimer avec un(e) agent(e) de programmes correctionnels certifié(e) dans le même domaine de programme tout au long de son stage.
- Fournir des rapports de programmes au moment exigé par les normes du programme. Ces rapports doivent toujours être contresignés par le (la) superviseur(e) de stages ou un(e) autre agent(e) de programmes certifié(e)s dans le même domaine de programmes.

N.B. Place à confirmer (1). Ce stage est rattaché au SCC Maisonneuve à Montréal.

Exigences particulières

Le ou la stagiaire devra avoir de l'expérience auprès de la clientèle délinquante adulte

On va exiger une entrevue de sélection.

Le bilinguisme est un atout.

Être détenteur/trice d'un permis de conduire pour utilisation possible d'un véhicule du SCC.

**IV- LES CENTRES CORRECTIONNELS
COMMUNAUTAIRES (C.C.C.) ET LES CENTRES
RÉSIDENTIELS COMMUNAUTAIRES (C.R.C.)**

IV- LES CENTRES CORRECTIONNELS COMMUNAUTAIRES (C.C.C.) ET LES CENTRES RÉSIDENTIELS COMMUNAUTAIRES (C.R.C.)

- **Les Centres correctionnels communautaires (C.C.C.)**

Vocation générale

Un Centre correctionnel communautaire (C.C.C.) est considéré comme un pénitencier à sécurité minimale permettant aux délinquants de faire la transition entre l’incarcération et la liberté totale. Le résident a donc le statut de détenu. Les C.C.C. sont administrés par le Service correctionnel du Canada.

Clientèle

La clientèle provient des pénitenciers fédéraux. Les résidents se sont vus octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Les C.C.C. peuvent accueillir des personnes en libération conditionnelle totale, en libération d’office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Services offerts

Les C.C.C. sont des maisons de transition offrant un service d’hébergement et d’aide aux délinquants tout en favorisant leur réintégration sociale. Le programme est conçu de façon à inciter les résidents à se trouver un emploi ou à retourner aux études. De plus, le programme permet aux résidents d’évoluer d’une façon positive tant sur le plan personnel qu’occupationnel. Dans l’éventualité où les résidents nécessitent des services spécialisés, ils seront référés à des ressources extérieures.

Tâches du stagiaire

Ses tâches sont les mêmes que celles de l’agent de libération conditionnelle soit :

- Réalisation d’entrevues et counseling hebdomadaire;
- Rédaction de divers rapports : suspension, libération conditionnelle, évaluation communautaire, rapports d’étape, et autres;
- Référence des clients à divers organismes;
- Participation au travail d’équipe et aux comités cliniques;
- Prise en charge d’un petit groupe de résidents;
- Présentation de cas à la C.N.L.C.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité à jouer un rôle d'autorité tout en assumant des fonctions cliniques;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires;
- Se familiariser avec le S.C.C. et la C.N.L.C.

Nombre de places : 1 par C.C.C. (à confirmer).

• Les Centres résidentiels communautaires (C.R.C.)

Vocation générale

Les Centres résidentiels communautaires (C.R.C.) sont des maisons de transition qui accueillent des détenus qui proviennent du système provincial et/ou fédéral. Ces ressources offrent un accompagnement et un encadrement adapté qui leur permet de réintégrer la communauté de façon graduelle tout en leur offrant plusieurs programmes et services qui visent à poursuivre la démarche de réinsertion sociale entreprise lors de l'incarcération. Contrairement aux Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) qui sont gérés par le Service correctionnel du Canada, les C.R.C. sont des organismes communautaires administrés par des citoyens bénévoles.

Clientèle

Chacun des C.R.C. accueille une clientèle en fonction de sa programmation et de ses critères d'admission. Les détenus admissibles à un séjour en C.R.C. sont ceux qui se sont vus octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Également, les C.R.C. peuvent accueillir les détenus en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Rôle de l'intervenant en maison de transition

- Assurer un encadrement significatif suivant les normes prescrites par les Services correctionnels du Québec et le Service correctionnel du Canada;
- Offrir un service d'aide personnalisé et adapté aux besoins identifiés afin de favoriser une autonomie sociale;
- Poursuivre les démarches thérapeutiques entreprises lors de l'incarcération;
- Aider l'individu lors de sa démarche de réintégration à la communauté. Il s'agit d'un accompagnement alors que le détenu prend contact avec les réalités de la vie communautaire. Après plusieurs années d'incarcération, la société n'est plus la même et les repères qu'il possède sont bien souvent désuets. Ce type d'accompagnement se vit au niveau d'une démarche de scolarisation, de la recherche d'emploi et de logement, ainsi que des relations personnelles et familiales;
- Responsabiliser les résidents face à leurs choix afin qu'ils adoptent des comportements socialement acceptables.

- Amener les résidents à trouver des moyens alternatifs à la résolution des conflits et ce, afin de favoriser la prise en charge personnelle;
- Effectuer une analyse des besoins du résident suivant une approche concrète, mesurable et réalisable;
- Stimuler et orienter les résidents vers des apprentissages en milieu de travail, ou la formation scolaire et/ou professionnelle.

Services offerts

- Sélection, évaluation et analyse des besoins;
- Plan de traitement individualisé, programmation par étapes et encadrement significatif.
- Supervision quotidienne, suivi psychosocial, rencontres individuelles et de groupe;
- Orientation professionnelle, programme de recherche d'emploi et/ou de formation, gestion financière;
- Accompagnement bénévole, suivi auprès de la famille, référence et suivi auprès des organismes dans la communauté;
- Activités culturelles, sociales et sportives;
- Interventions disciplinaires graduelles;
- Concertation lors de la modification ou de l'arrêt des services.

Tâches du stagiaire

- Effectuer l'entrevue initiale avec les résidents et leur expliquer les règlements;
- Aider les résidents à assumer leurs responsabilités face à leur intégration dans la société.
- Procurer un support et un accompagnement dans les démarches entreprises par les résidents;
- Rencontrer les résidents dans un contexte d'évaluation et de suivi;
- Assurer la permanence : enregistrer les allées et venues des résidents, répondre au téléphone, etc.;
- S'assurer que les résidents respectent les règlements de la maison et voir au bon déroulement de la vie de groupe;
- Émettre les autorisations de voyage, permissions spéciales, permis de sortie de fin de semaine;
- Observer les comportements dans le cadre de différents contextes (travail, famille, études, etc.);
- Référer les résidents à des ressources ou programmes dans la communauté qui peuvent les aider à se réinsérer;
- Rédiger les registres d'interventions : résumer les discussions pertinentes avec les personnes-ressources, organismes, etc.;
- Présenter l'évaluation des résidents au comité clinique et participer aux autres discussions;
- S'occuper des post-suspensions : entrevue, résumé du séjour, audience post-suspension.

Apprentissages spécifiques

- Appliquer les critères de sélection lors de l'évaluation des candidats;
- Être capable de s'adapter à une clientèle variée;
- Se familiariser avec l'intervention à court et à moyen terme;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents dans un contexte de semi-liberté;

- Travailler en collaboration avec différentes ressources communautaires;
- Rédiger différents rapports dans les délais prescrits;
- Travailler en équipe.

Nombre de places : 1 par C.R.C. (à confirmer).

- **La Maison Charlemagne**

Vocation de l'organisme

La Maison Charlemagne est un C.R.C. sous juridiction provinciale possédant, depuis son agrandissement en 1995, une capacité d'accueil de 30 résidents. Sa clientèle, provenant principalement d'établissements de détention provinciaux, bénéficie d'une forme ou l'autre de mise en liberté : absence temporaire, libération conditionnelle, probation, emprisonnement avec sursis et dépannage humanitaire.

Clientèle

La clientèle est masculine et composée de contrevenants adultes. Elle doit répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Une volonté de modifier son style de vie antérieur;
- Une détermination à s'engager dans la résolution des problématiques en lien avec l'agir délictuel;
- Un désir de se conformer au programme du C.R.C.;
- Un intérêt à s'intégrer à la vie communautaire.

Programme de réinsertion sociale

Le programme de la Maison Charlemagne s'inscrit dans une approche psychosociale. Trois programmes externes sont également offerts : le P.S.C., un programme provincial de surveillance en communauté, le P.A.S., un programme d'adaptation à la séropositivité, et PARENT-AISE, un programme de réparation et d'intégration familiale à l'intention des délinquants sexuels. Mis sur pied en 2001, il s'inspire des principes de la justice réparatrice et comporte deux volets d'intervention : le volet réparation/conciliation et le volet réintégration familiale.

Services offerts

- Hébergement;
- Counseling et encadrement;
- Rencontres individuelles et de groupes;
- Aide dans la recherche d'emploi;
- Support de bénévoles.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Résidence Madeleine-Carmel**

Vocation de l'organisme

La Résidence Madeleine-Carmel est un C.R.C. sous juridiction fédérale. Réaménagé en 2001 dans de nouveaux locaux entièrement rénovés, la Résidence est en mesure d'accueillir 25 résidents. Sa clientèle, provenant principalement d'établissements pénitentiaires fédéraux, bénéficie d'une forme ou l'autre de mise en liberté : semi-liberté, libération conditionnelle totale, libération d'office avec ou sans assignation à résidence, dépannage humanitaire.

Clientèle

Délinquants masculins adultes en provenance des pénitenciers fédéraux en liberté conditionnelle totale ou de jour sous surveillance obligatoire, à l'exclusion des cas psychiatriques lourds et des cas de handicap physique ou mental majeur. La Résidence reçoit aussi des cas de dépannage.

Programme de réinsertion sociale :

Le programme de la Résidence Madeleine-Carmel s'inscrit dans une approche psychosociale.

Services offerts

- Hébergement;
- Counseling et encadrement;
- Rencontres individuelles et de groupes;
- Aide dans la recherche d'emploi;
- Support de bénévoles.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison St-Laurent**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1967, la Maison St-Laurent est un centre résidentiel communautaire (C.R.C.) d'une capacité d'accueil de 30 places oeuvrant à la réintégration sociocommunautaire de personnes ayant des démêlés avec la justice.

Clientèle

Adultes de sexe masculin ayant commis un délit ou susceptibles d'en commettre un, étant ou non sous le coup d'une mesure judiciaire, à l'exclusion de personnes souffrant de problèmes de santé physique ou mentale graves, ainsi que des toxicomanes et alcooliques requérant une cure fermée ou prolongée.

Programme de réinsertion sociale

La Maison St-Laurent s'efforce d'amener ses résidents et la communauté à résoudre pacifiquement les conflits qui les divisent ou pourraient les diviser, en cherchant à ce que les uns et les autres parviennent à équilibrer leurs besoins respectifs. C'est ainsi qu'elle facilite la réinsertion sociale des contrevenants. D'inspiration humaniste, l'approche de la Maison est basée sur la thérapie de la réalité.

Services offerts

- Hébergement et appui matériel;
- Entraide, support et encadrement cliniques;
- Référence;
- Suivi après stage;
- Dépannage (une nuit);
- Absence temporaire (un à trois jours).

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison St-Léonard**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1984, la Maison St-Léonard est un centre résidentiel communautaire (C.R.C.) d'une capacité d'accueil de 30 places qui se consacre à la réintégration structurée et progressive de détenus ayant obtenu une libération conditionnelle de la Commission nationale des libérations conditionnelles (C.N.L.C.). Cet établissement offre des services aussi bien en français qu'en anglais.

Clientèle

Hommes en liberté conditionnelle, à l'exclusion des individus condamnés pour délits sexuels et présentant un danger pour la communauté, des cas psychiatriques lourds, ainsi que des alcooliques et toxicomanes requérant un traitement intensif.

Des conditions d'admission sont imposées :

- Les individus possédant un dossier d'abus de drogues ou d'alcool se verront imposer des conditions particulières;
- Tous les résidents sont tenus de respecter les règlements de la maison, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Programme de réinsertion sociale

À son arrivée à la Maison St-Léonard, le résident se verra assigner un conseiller chargé de le guider vers la réintégration et qui lui présentera les ressources accessibles (formation à l'emploi, agences de placement, A.A. et N.A., psychologues, etc.). C'est lui qui supervisera sa démarche.

Services offerts

- Surveillance directe;
- Hébergement et repas;
- Habilités sociales (base individuelle);
- Counseling;
- Supervision;
- Allocations hebdomadaires (aux sans emploi).

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison Jeun'Aide**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1986, la Maison Jeun'Aide accueille un maximum de 25 détenus de juridiction fédérale et se consacre à la réinsertion sociale progressive de ces personnes en privilégiant une approche individuelle et de groupe de type humanitaire.

Clientèle

Détenus de sexe masculin sous juridiction du S.C.C., à l'exclusion des cas psychiatriques lourds et des cas de handicap physique ou mental majeur. Les résidents sont tenus de respecter les conditions du S.C.C. relativement aux projets communautaires ainsi que les règlements des lieux de projets et ceux du C.R.C. sous peine de sanctions.

Programme de réinsertion sociale

La Maison Jeun'Aide offre un programme de projets communautaires, d'une durée de six mois, à des détenus ayant obtenu une libération conditionnelle de type semi-liberté/projets communautaires auprès de la C.N.L.C. ou de détenus en placement extérieur.

Services offerts

- Hébergement et repas;
- Suivi individuel personnalisé;
- Ateliers et activités de groupe.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **Le Carrefour Nouveau-Monde**

Vocation de l'organisme

Ouvert en 1974, le Carrefour Nouveau-Monde est un centre résidentiel communautaire (C.R.C.) d'une capacité d'accueil de 40 places qui a pour but la socialisation des délinquants et la recherche sur la criminalité. Il offre une thérapie axée sur la modification cognitive-comportementale, l'apprentissage social et la gestion des émotions.

Clientèle

Cette ressource accueille des détenus en semi-liberté, en libération d'office, en libération d'office avec assignation à résidence, en projets communautaires et en placements extérieurs. Ils sont sous juridiction fédérale et âgés de plus de 18 ans. Le Carrefour Nouveau-Monde reçoit une clientèle composée d'individus démunis, de carencés socio-affectifs, de délinquants structurés, de personnes souffrant de phobies ou d'angoisses, de personnes ayant un problème de toxicomanie, et/ou des problématiques sexuelles. Les critères d'exclusion sont les suivants : les handicapés mentaux profonds, les personnes dangereuses ne pouvant être contrôlées, et les anglophones ne pouvant se débrouiller en français.

Des conditions d'admission sont imposées :

- Le client doit signer un contrat comportant l'engagement de suivre le programme établi;
- Il est obligatoire de se soumettre aux thérapies, de rechercher un emploi et de participer à la vie de résidence.

Programme de réinsertion sociale

D'une durée moyenne de six mois, le programme offre une thérapie individuelle et de groupe. Ce programme est individualisé et est offert pour toute personne aux prises avec des difficultés au niveau de la gestion des émotions et de l'apprentissage des habiletés psychosociales. Il comporte différentes phases à travers lesquelles le client évolue en fonction de son cheminement. L'encadrement est dit structuré.

Services offerts

- Hébergement;
- Thérapie individuelle et thérapie de groupe;
- Counseling en emploi;
- Encadrement structuré.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La maison l'Issue**

Centre résidentiel communautaire provincial. Le reste de la description est à venir.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Résidence Carpe Diem**

Vocation de l'organisme

Ouvert en 1991, le centre résidentiel communautaire Carpe Diem (C.R.C.), d'une capacité d'accueil de 30 places, reçoit des détenus provenant des établissements fédéraux.

Clientèle

Détenus fédéraux de sexe masculin bénéficiant d'une mise en liberté et capables de communiquer en français.

Programme de réinsertion sociale

Le centre Carpe Diem adopte une approche intégrée au niveau de la prévention secondaire en toxicomanie ainsi qu'à celui des habiletés de vie.

Services offerts

- Hébergement;
- Prévention en toxicomanie;
- Counseling;
- Aide au plan budgétaire.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Résidence Emmanuel-Grégoire**

-

Vocation de l'organisme

Ouvert en décembre 1984, le Pavillon Emmanuel-Grégoire accueille un maximum de 25 détenus sous juridiction fédérale présentant des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie. D'inspiration humaniste, le programme du Pavillon s'appuie sur la thérapie de la réalité.

Clientèle

Détenus de sexe masculin référés par la C.N.L.C. ou le S.C.C. bénéficiant d'un élargissement libératoire et désireux de profiter d'une thérapie en toxicomanie, à l'exclusion des cas psychiatriques graves, des cas de délinquance sexuelle graves à l'endroit d'enfants, des cas de délinquance sexuelle chronique, des transsexuels, ainsi que des individus unilingues anglophones.

Des conditions d'admission sont imposées :

- Avoir un problème d'alcool ou de drogues, le reconnaître et désirer suivre le programme au Pavillon Emmanuel-Grégoire;
- Être désireux de travailler ou d'étudier.

Programme de réinsertion sociale

D'une durée minimale de 6 mois, le programme de thérapie en toxicomanie s'appuie sur l'établissement d'une relation d'aide par une équipe de thérapeutes ayant personnellement vécu un tel problème. Comportant une cure fermée de 6 semaines, il est structuré suivant les besoins spécifiques de chacun et inclut des sessions de thérapie individuelle et/ou de groupe.

Services offerts

- Hébergement et repas;
- Psychologue, thérapeute ou personne-ressource;
- Référence auprès des ressources spécialisées;
- Aide à la recherche d'emploi et à la préparation d'un budget;
- Visites communautaires;
- Loisirs.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

Le Pavillon Emmanuel-Grégoire

Vocation de l'organisme et clientèle

Le Pavillon Emmanuel accueille des personnes ayant une problématique de poly-toxicomanie qui sont référées par les Services correctionnels fédéraux. Il offre aux résidents un encadrement de six mois afin de les aider à se réinsérer positivement dans la société.

Il doit fournir à la Commission nationale des libérations conditionnelles (C.N.L.C.) sous forme de différents rapports (plan de programme, R.R.E.C., rapport spécial, etc.) toutes les informations pertinentes sur le cheminement des résidents afin que celle-ci puisse décider s'ils sont en mesure de bénéficier d'une libération conditionnelle, une fois que leur stage de 6 mois est terminé.

Objectifs du programme

L'objectif général consiste à assurer la protection de la société et à faire du résident un citoyen responsable et respectueux des lois. Plus spécifiquement, le Pavillon vise à améliorer :

- La stabilité au niveau de l'emploi, et/ou le retour aux études, et l'autonomie financière.
- Le développement d'un milieu social sain.
- Les loisirs et les implications sociales.

Tâches du stagiaire

Sur une plus petite, les tâches du stagiaire sont celles de l'agent de libération conditionnelle en communauté :

- Entrevues individuelles : surveillance de cas, entrevue disciplinaire, suivi quotidien des démarches, etc.;
- Rédaction de rapports (échelle d'évaluation des risques et des besoins, plan correctionnel, R.E.E.C.);
- Participation aux réunions cliniques;
- Participation à la vie communautaire (animation dans la salle commune, repas communautaires, gestion des tâches, groupes de discussion);
- Visites communautaires : évaluation du milieu social du résident;
- Accompagnement dans les sorties sportives, culturelles, etc.

Particularités

D'une durée de 8 mois, le stage comporte un horaire de jour et de soir, et il suppose la participation à une vie communautaire intensive.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **Le Pavillon Prosper Boulanger**

Vocation de l'organisme

En activité depuis avril 1989, le Pavillon Prosper Boulanger, d'une capacité de 25 places, accueille des détenus de juridiction fédérale. Il travaille à la réinsertion sociale de ces personnes en appuyant leur développement personnel en vue d'une prise en charge de leur vie aux niveaux du travail, des loisirs et de leurs autres responsabilités sociales.

Clientèle

Détenus de sexe masculin référés par la C.N.L.C. et le S.C.C. bénéficiant d'un élargissement libératoire (semi-liberté, semi-liberté avec projet d'étude, libération conditionnelle totale ou d'office, dépannage), à l'exclusion des cas psychiatriques graves, des cas de délinquance sexuelle graves à l'endroit d'enfants, des cas de délinquance sexuelle chronique, des transsexuels ainsi que des individus unilingues anglophones.

Des conditions d'admission sont imposées :

- Être désireux de travailler ou d'étudier à temps plein;
- Désirer suivre le programme du Pavillon;
- Pouvoir communiquer en français.

Programme de réinsertion sociale

Le programme du Pavillon Prosper Boulanger est d'inspiration humaniste et s'appuie sur la thérapie de la réalité. Il offre au résident, après une période de « décompression » de deux semaines, la possibilité de travailler avec un conseiller clinique sur quatre problématiques de base : le travail, les finances personnelles, les loisirs et la vie en société.

Services offerts

- Hébergement et repas;
- Suivi individuel et personne-ressource en tout temps;
- Référence auprès de ressources communautaires spécialisées;
- Aide à la recherche d'emploi et à la préparation d'un budget;
- Visites communautaires.
- Loisirs.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison Essor**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1987, la Maison Essor est un C.R.C. d'une capacité de 28 places (et quelques places réservées au dépannage et à l'évaluation) qui travaille à la réinsertion sociale par l'intégration des résidents au monde du travail. La Maison privilégie une approche éclectique d'aide et d'encadrement individualisés reposant sur la confiance et la capacité des résidents de changer.

Clientèle

Elle accueille des détenus fédéraux éligibles à une semi-liberté ou en liberté conditionnelle ou encore en liberté d'office et temporairement en difficulté, et qui sont intéressés à travailler et à entreprendre une démarche personnelle de réinsertion sociale. Ils ont comme devoir de respecter les conditions de la ressource référente et les règlements particuliers de la Maison. Les critères d'exclusion sont les suivants : polytoxicomanes requérant une cure fermée et cas psychiatriques.

Services offerts

- Hébergement incluant repas et buanderie;
- Aide clinique;
- Visite des ressources;
- Loisirs structurés;
- Aide budgétaire;
- Référence;
- Aide directe à l'emploi par le biais d'Opex 82 et la section intégration travail;
- Dépannage d'ex-détenus libérés.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **La Maison Thérèse Casgrain**

Vocation de l'organisme

En 1980, la Société Élizabeth Fry du Québec a ouvert la Maison Thérèse Casgrain, une ressource de transition pour femmes délinquantes, la première du genre au Québec. Installée dans le quartier Notre-Dame de Grâce, elle dessert actuellement la région montréalaise ainsi que l'ensemble du territoire sud de la province. La Maison Thérèse Casgrain peut accueillir jusqu'à 25 personnes pour des séjours d'une durée qui varie de quelques semaines à un an. Elle poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants :

- Être une solution de rechange à l’incarcération;
- Prévenir la récidive;
- Responsabiliser les contrevenants face à leur comportement;
- Favoriser des attitudes et des habiletés qui leur permettront de développer leur potentiel et faciliter leur réinsertion sociale.

Clientèle

Les résidentes sont référées par la Maison Tanguay, le pénitencier fédéral de Joliette et par les cours de justice. La majorité d’entre elles, soit 80%, proviennent du milieu carcéral dans le cadre d’un programme d’absence temporaire ou de libération de jour.

Services offerts

La Maison Thérèse Casgrain offre aux résidentes un encadrement continu, un suivi général de type psychosocial, de même que des suivis individualisés qui tiennent compte des problèmes spécifiques de chacune (toxicomanie, violence conjugale ou familiale, relations interpersonnelles, santé, etc.). L’aide aux femmes s’étend à la recherche d’emploi, à la formation professionnelle ou le retour aux études, et à la recherche d’un logement.

Nombre de places : 1 (à confirmer). L’anglais est un atout dans ce milieu.

- **La Maison d’accueil Joins-toi (Granby)**

Vocation de l’organisme

Fondé en 1974, le C.R.C. La Maison a pour but de favoriser la réinsertion sociale et le maintien dans la communauté de contrevenants adultes. L’organisme a une capacité d’accueil de 21 places, dont 14 sont réservées aux détenus de juridiction fédérale, 10 de juridiction provinciale, incluant la probation, la Cour, les cas de dépannage, d’absence temporaire ou de libération conditionnelle.

Clientèle

Contrevenants adultes de sexe masculin, à l’exception des cas de psychopathologie profonde, de toxicomanie et d’alcoolisme aigu (sevrage ou intervention), de déficience mentale et de handicaps physiques graves.

Des conditions d’admission sont imposées

- Peuvent être admis les prévenus ou contrevenants référés pour toute instance judiciaire ou correctionnelle;
- Les candidats doivent s’engager à suivre le programme et à respecter les règlements internes.

Programme de réinsertion sociale

Agissant comme pont entre l'institution carcérale et la communauté et comme instrument de prévention de la récidive, l'organisme privilégie l'approche cognitive-comportementale. Les objectifs du programme sont la désinstitutionnalisation, la prise en charge de ses responsabilités aux plans familial et social, le développement de l'autonomie de même l'adoption de comportements socialement acceptables. Une grande partie du programme est individualisée, de façon à ce que chacun progresse à son rythme et en fonction de ses objectifs particuliers.

Services offerts

- Hébergement (gîte et repas);
- Counseling individuel, rencontres de groupe;
- Encadrement et surveillance;
- Aide pour la formation et la recherche d'un emploi;
- Implication communautaire et loisirs;
- Support socio-affectif;
- Soutien dans la réorganisation de la vie, au plan budgétaire, de la santé physique et mentale;
- Aide en matières judiciaires, référence.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **Le C.R.C. Joliette**

Vocation de l'organisme

Le C.R.C. Joliette-Lanaudière est un organisme communautaire visant la réinsertion sociale de contrevenants adultes en amenant l'individu à devenir un citoyen autonome et responsable tout en impliquant la communauté dans le processus de réinsertion sociale.

Clientèle

Le C.R.C. reçoit des hommes de 18 ans et plus référés par un intervenant des Services correctionnels du Québec ou du Canada, à l'exclusion des personnes présentant un état de désorganisation psychiatrique, des personnes ayant besoin d'une cure de désintoxication fermée de plus d'un mois, des personnes considérées comme pédophiles récidivistes, ainsi que des personnes reconnues comme membres d'une organisation du crime organisé. Les individus admis doivent s'engager à respecter un plan de séjour établi et reconnaître le délit commis et les facteurs précipitants.

Programme de réinsertion sociale

L'approche adoptée par le C.R.C. vise à responsabiliser le contrevenant face aux choix qu'il a faits et à l'amener à adopter des comportements de rechange adéquats. L'organisme intervient autant sur le contrevenant que sur le milieu, car ils sont interreliés.

Le programme du C.R.C. se caractérise par le support, l'encadrement, les suivis et différents programmes internes. Il se caractérise aussi par une intervention structurelle qui favorise l'intervention individuelle et de groupe.

En groupe, le résident est sensibilisé au respect du code de vie et des règlements dans son quotidien en vue d'une meilleure compréhension des lois, du respect du groupe, de son entourage et de son environnement.

De façon individuelle, le résident est sensibilisé à la modification de certains comportements, certaines dépendances toxiques et émotives en vue d'une autonomie et d'une prise en charge vers la réinsertion sociale.

Services offerts

Le C.R.C. offre les programmes internes suivants :

- Habiletés sociales : Améliorer le fonctionnement social afin de combler les carences d'habiletés sociales (relations interpersonnelles, estime de soi, affirmation de soi);
- Compétences fortes : Aider à reconnaître des compétences en vue d'une intégration plus grande dans leur famille, leur communauté, la société, l'école ou dans un emploi. La formation vise à faciliter le contact avec les gens, et le sens de l'organisation ou autres;
- Emploi : Affichage des offres d'emploi, aide à la création du C.V., accompagnement et support dans la recherche d'emploi, préparation à l'entrevue, présentation;
- Conduite-vie : Offert aux conducteurs d'automobiles ayant eu des comportements de conduite dangereuse;
- Le C.R.C. offre aussi un programme de gestion de la colère, des soirées thématiques obligatoires, et un programme de surveillance communautaire (suivi externe).

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **CRC L'étape (Ville de Sherbrooke)**

Le CRC L'étape accueille des hommes ayant une problématique de toxicomanie. La durée du séjour est de six mois dont les trois premières semaines se font en contexte fermé. Les approches privilégiées sont la thérapie de la réalité et les groupes d'entraide de type AA.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **CRC La Traverse (Ville de Sherbrooke)**

Description à suivre

V- LES CENTRES JEUNESSE
VOLET PSYCHOSOCIAL

V- LES CENTRES JEUNESSE VOLET PSYCHOSOCIAL

- **Mission des Centres jeunesse (psychosocial)**

La mission d'un Centre jeunesse est d'offrir des services de nature psychosociale y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un jeune en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (L.P.J.) et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.J.C.) ainsi qu'en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, d'expertise à la Cour supérieure sur la garde d'enfants, d'adoption et de recherche des antécédents biologiques.

À cette fin, l'institution qui exploite un tel centre s'assure que les besoins des personnes qui requièrent de tels services soient évalués et que les services requis par elles-mêmes ou par leur famille leur soient offerts soit directement, soit par les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide.

Clientèle

Ce sont principalement des enfants et des jeunes abandonnés ou en situation d'adoption, négligés, maltraités, abusés ou présentant à l'occasion de sérieux problèmes d'adaptation se manifestant généralement par des troubles de comportement (délinquance, prostitution, comportement suicidaire, violent) ou par des troubles de la personnalité. Ce sont fréquemment des enfants et des jeunes pour lesquels un signalement est fait à la Direction de la protection de la jeunesse ou pour lesquels une référence est faite au directeur provincial.

Ce sont aussi des parents, souvent de jeunes mères qui éprouvent des difficultés à assumer de façon autonome leur rôle de parent, des parents en instance de séparation et de divorce, des parents qui se disputent la garde des enfants, des adultes postulant à l'adoption, des jeunes ou des adultes à la recherche de leurs antécédents sociobiologiques ou désireux de retrouver leurs parents biologiques.

Ces enfants, ces jeunes, ces femmes et ces hommes présentent des caractéristiques linguistiques et ethno-culturelles diversifiées.

Objectifs de l'intervention

Pour les enfants et les jeunes en difficulté et en situation de placement et leurs parents, l'intervention vise à :

- Encourager les parents à assumer de façon autonome le développement de leur(s) enfant(s) ou de leur(s) jeune(s);
- Offrir aux parents et à la famille les services et le support requis à l'exercice de leurs responsabilités;
- Assurer la sécurité, le développement et la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants et des jeunes;

- Leur assurer un milieu substitut adéquat lorsque requis;
- Assurer la protection de la société eu égard aux comportements de certains jeunes qu'elle cherche par ailleurs à traiter et à responsabiliser;
- Éviter pour les enfants et les jeunes en difficulté la récurrence et le transfert inter-générationnel des problèmes avec lesquels ceux-ci sont aux prises.

- **Jeunes contrevenants (L.S.J.P.A.)**

Un stagiaire dans ces milieux pourra expérimenter les trois dimensions principales de l'intervention avec des jeunes contrevenants :

- Évaluation-orientation;
- Rédaction de rapports pré-décisionnels;
- Suivi probatoire.

1. Évaluation-orientation :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), évaluation sommaire et orientation dans le contexte des mesures de rechange ou d'une référence à la Chambre de la jeunesse – mise en œuvre des mesures de rechange, telles que spécifiées à l'intérieur de la L.S.J.P.A.

Clientèle

Adolescent(es) de 12 à 18 ans qui en sont à leur premier délit ou dont la délinquance est mineure.

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Entrevues individuelles, familiales et de groupe (animation) avec les adolescents référés.
- Participation à la conciliation victime/jeune agresseur;
- Rédaction de rapport d'évaluation-orientation;
- Évaluation de situations délictuelles.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité d'analyse et son esprit de synthèse;
- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;
- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

2. Rédaction de rapports pré-décisionnels :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), rédiger des rapports pré-décisionnels suite à des demandes de la Chambre de la jeunesse.

Clientèle

Jeunes contrevenants de 12 à 18 ans pour lesquels un juge de la Chambre de la jeunesse demande un rapport pré-décisionnel. Il s'agit généralement d'adolescents dont la délinquance a un caractère sérieux ou récurrent (récidives).

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Consultation des dossiers légaux du jeune au greffe et chez le procureur de la Couronne;
- Consultation des dossiers fermés du jeune aux Centres jeunesse et/ou des dossiers actifs dans les autres points de service;
- Consultation avec le praticien si l'adolescent a été connu antérieurement par un autre service;
- Consultation avec le psychologue et/ou le psychiatre s'il y a lieu;
- Entrevues avec le jeune;
- Entrevues avec les parents;
- Entrevues avec le jeune et ses parents pour leur faire part du contenu du rapport pré-décisionnel;
- Entrevues avec le consultant et/ou le chef du module d'un centre de réadaptation si nécessaire;
- Contacts avec l'école, les policiers, les victimes et les organismes communautaires si cela s'avère pertinent;
- Rédaction de rapports pré-décisionnels;
- Témoignage à la Chambre de la jeunesse;
- Mise en application de l'ordonnance émise par le tribunal à l'exception des mesures comportant un suivi.

Apprentissages spécifiques

- Apprendre à évaluer une situation donnée, à l'analyser et en arriver à la recommandation en tenant compte des besoins du jeune et de la protection de la société;
- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;
- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

3. Suivi probatoire :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), assumer la prise en charge des adolescent(es) pour lequel(le)s la Chambre de la jeunesse a émis une ordonnance de probation avec suivi.

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Assumer la surveillance requise pour s'assurer que l'adolescent se conforme à l'ordonnance de probation dont il a fait l'objet;
- Apporter à l'adolescent reconnu coupable d'une infraction l'aide qu'il estime appropriée jusqu'au moment où celui-ci se retrouve délié de toute obligation ou jusqu'à l'expiration de la période d'application de la décision prise à son égard;
- Assister aux séances du tribunal lorsque le délégué à la jeunesse l'estime opportun ou lorsque le tribunal pour adolescent requiert sa présence;
- Faire à la demande du directeur provincial le rapport pré-décisionnel ou le rapport d'évolution;
- Intervention auprès de la famille;
- Collaboration avec le milieu où vit le jeune contrevenant;
- Orientation, support dans les démarches de changement du jeune contrevenant, référence, placement.

Apprentissages spécifiques

- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;
- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

- **Protection de la jeunesse (L.P.J.)**

Contexte d'intervention

La prise en charge enfance/famille se fait à l'intérieur des différents bureaux territoriaux. Le mandat de ces bureaux est de fournir des services sociaux dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse.

Clientèle

Clientèle enfance (0 à 18 ans) et familles aux prises avec des problèmes psychosociaux graves, par exemple :

- Enfant abandonné ayant un placement à long terme;
- Abus sexuels, abus physiques, violence familiale;
- Négligence;
- Problèmes de comportement, de fonctionnement ou d'adaptation sociale.

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Assurer la responsabilité des services à donner à un bénéficiaire ou à un ensemble de bénéficiaires aux prises avec des problèmes sociaux, familiaux ou individuels en effectuant sur une base individuelle, familiale, de groupe ou communautaire des interventions psychosociales avec ou sans évidence de placement d'enfants ou d'adolescents;

- Évaluer la situation du ou des bénéficiaires en vue de déterminer les services les mieux adaptés;
- Fixer avec le(s) bénéficiaire(s) des objectifs et identifier avec lui (eux) les moyens de les atteindre et de le(s) évaluer périodiquement;
- Effectuer ses interventions en tenant compte du système familial;
- Intégrer dans ses interventions les éléments significatifs du milieu.

Apprentissages spécifiques

- Se familiariser avec plusieurs types d'intervention : individuelle, familiale, de groupe;
- Expérimenter l'approche-réseau;
- Expérimenter l'intervention en contexte d'autorité;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire en L.P.J.

Particularités

- Attribution d'un mini caseload de 4-5 dossiers;
- Contexte d'autorité souvent présent;
- Implication rapide dans les dossiers.

Nombre de places

Pour les stages en Centres jeunesse à l'extérieur de Montréal, il faut avoir une voiture pour se déplacer dans les milieux qui nous sont ouverts. Les offres, en délinquance ou en protection, peuvent varier à chaque année.

- Centres jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Centres jeunesse de Laval
- Centres jeunesse des Laurentides
- Centres jeunesse de la Montérégie
- Centres jeunesse Batshaw (clientèle anglophone)

VI- LES CENTRES JEUNESSE
VOLET RÉADAPTATION

VI- LES CENTRES JEUNESSE VOLET RÉADAPTATION

Mission des Centres jeunesse (réadaptation)

La mission d'un centre de réadaptation est d'offrir des services de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs difficultés d'ordre délinquance comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur délinquance, de leur alcoolisme et/ou autre toxicomanie, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.

À cette fin, l'institution qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les jeunes en difficulté d'adaptation, principalement sur référence, les personnes alcooliques ou les autres personnes toxicomanes, et les mères en difficulté d'adaptation. Il s'assure que leurs besoins soient évalués et que les services requis leurs soient offerts à l'intérieur de ses installations ou dans leur milieu de vie, à l'école, au travail et/ou à domicile ou, si nécessaire, qu'ils soient dirigés le plus tôt possible vers les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide.

Objectifs de l'intervention

Aider le jeune en difficulté et ses parents (dans la mesure où cela est requis et possible) par : une présence aux événements que vit le jeune; un accompagnement intensif du jeune en graduant les objets spécifiques d'intervention en fonction des besoins; des programmes permettant de s'adresser aux problématiques spécifiques.

Services offerts

Assistance éducative dans le milieu naturel (sans hébergement)

- Ce type de service est offert s'il est possible de répondre aux besoins du jeune par un accompagnement intensif non continu;
- L'impact des difficultés peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale n'est pas irréversible si les moyens appropriés sont accessibles;
- Les parents et les intervenants du milieu peuvent, avec l'appui des éducateurs, continuer à aider le jeune.
- Travailler conjointement avec l'intervenant social des Centres jeunesse.

Hébergement dans les services réguliers (foyers de groupe)

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins du jeune si un accompagnement humain intensif est requis de façon continue;
- L'impact des difficultés peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale n'est pas irréversible si les moyens appropriés sont rendus accessibles;
- Les parents et les intervenants du milieu peuvent, avec l'appui des éducateurs, continuer à aider le jeune.
- Travailler à rendre le jeune plus autonome et préparer sa réinsertion sociale.

Hébergement en milieu globalisant (ouvert)

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins du jeune si un accompagnement humain intensif est requis de façon continue;
- L'impact des difficultés ne peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale dans plusieurs sphères de la vie du jeune est prononcée;
- Les parents et les intervenants du milieu ne peuvent, même avec l'appui des éducateurs, temporairement continuer à aider le jeune;
- En milieu globalisant, l'encadrement est continu et il y a disponibilité sur le site des services permettant au jeune de poursuivre son développement (ex. : services scolaires, services d'apprentissage des habitudes de travail, loisirs) dans le but de :
- Permettre la poursuite du développement du jeune;
- Permettre la restauration des habiletés sociales de base nécessaires à sa réintégration dans les services réguliers;
- En pratique, il s'agit d'une clientèle en D.P.J. pour troubles de comportement sérieux (art. 38 F) présentant souvent une délinquance cachée importante et âgée de 12 à 17 ans. La moitié d'entre eux sont placés dans le cadre de mesures volontaires.
- La majorité sont placés dans un cadre judiciaire.

Hébergement en milieu d'encadrement intensif

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins si un accompagnement humain intensif est requis ainsi que la disponibilité d'un encadrement statique approprié pour contenir les agirs du jeune;
- Avec la nouvelle loi de la protection de la jeunesse (Loi 125), la mesure d'encadrement intensif devient exceptionnelle et ciblée dans le temps.
- L'impact des difficultés ne peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale dans plusieurs sphères de la vie du jeune est prononcée;
- Les parents et les intervenants du milieu ne peuvent, même avec l'appui des éducateurs, temporairement continuer à aider le jeune. Le nombre de besoins non satisfaits et l'impact des difficultés sont trop importants;
- Comme en milieu globalisant, l'encadrement est continu et doivent être disponibles sur le site des services de façon à permettre au jeune de poursuivre son développement;
- La différence réside dans la nature et la qualité des moyens nécessaires pour rendre possible la dispensation des services. La liberté de mouvement à l'intérieur est plus limitée.

Le jeune orienté vers un milieu d'encadrement intensif présente une ou plusieurs des difficultés suivantes :

- Il a connu de multiples placements ayant nécessité des arrêts d'agir à répétition;
- Il a une histoire de fugues ou d'évasions à répétition;
- Il refuse l'aide qui lui est proposée;
- Il est agressif, consomme de la drogue, fréquente des gangs ou des individus criminalisés et a des difficultés relationnelles majeures;
- Des moyens additionnels sont nécessaires pour assurer sa sécurité, celle de ses pairs et du personnel;
- Concrètement, il s'agit d'une clientèle sous ordonnance en L.P.J (loi 125).

Services aux jeunes contrevenants

Le même rationnel s'applique dans l'organisation des moyens (humains et matériels) pour rendre possible la dispensation des services. Concrètement, ce sont des jeunes en L.S.J.P.A. (ayant commis des infractions au Code criminel) pouvant faire l'objet d'une mise sous garde en attente du procès, d'une ordonnance de garde discontinuée (les soirs et les fins de semaine) ou encore d'une mise sous garde ouverte ou fermée.

Tâches du stagiaire

L'accompagnement d'un jeune (tutorat), l'animation d'activités, la présentation d'un rapport synthèse d'évolution, et la participation à l'élaboration d'un plan d'intervention sont des tâches habituellement exercées par le stagiaire. Les rencontres et interventions avec les familles font aussi partie des apprentissages possibles.

L'étudiant pourra également se familiariser avec l'approche cognitivo-comportementale (C.J. de Montréal) et avec l'approche différentielle (Centre jeunesse de la Montérégie).

Particularités

Selon le superviseur et le programme spécifique choisi par l'étudiant, son horaire peut comprendre des présences le jour, le soir et la fin de semaine.

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

Milieux pouvant être envisagés pour un stage en réadaptation

A- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

. Mont St-Antoine

14 unités globalisantes/ouvertes... garçons 12 à 18 ans placés selon la LPJ;
2 unités de mise sous garde ouverte pour les adolescents (12 – 18 ans) contrevenants placés en vertu de la LSJPA.

. Cité-des-Prairies

5 unités de mise sous garde fermée garçons (12 – 18 ans) dont 1 unité anglophone (Centre jeunesse Batshaw);
10 unités d'encadrement intensif garçons (12 – 18 ans)... en novembre 2007, il n'en restera que 2.

. Dominique Savio-Mainbourg

2 unités globalisantes/ouvertes garçons de 6 à 12 ans;
1 unité globalisante/ouverte filles de 6 à 12 ans;
6 unités globalisantes/ouvertes pour les filles (12 – 18 ans);
1 unité d'encadrement intensif pour les filles (12 – 18 ans).

n/b la majorité des enfants sont placés dans le cadre de la LPJ.

. Rose- Virginie-Pelletier

5 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans);
1 unité d'encadrement intensif filles (12 – 18 ans)

n/b la majorité des jeunes sont placés dans le cadre de la LPJ.

B- Centre jeunesse de la Montérégie

Site de Chambly

1 unité de « traitement individualisé », encadrement intensif garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
1 unité garçons (12 – 18 ans) encadrement intensif (LPJ) et contrevenants (LSJPA);
1 unité de mise sous garde fermée et détention provisoire, garçons (12 – 18 ans);
2 unités d'encadrement intensif garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
7 unités globalisantes/ouvertes garçons (12 18 ans), placés en LPJ;
1 unité globalisante d'évaluation garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ.

Site de St-Hyacinthe

1 unité d'encadrement intensif filles (12 – 18);
3 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans) dont 1 unité d'évaluation;
1 unité globalisante/ouverte garçons (12 – 18ans).

n/b la majorité des jeunes sont placés dans le cadre de la LPJ ou en mise sous garde ouverte (LSJPA).

Site de Valleyfield

1 unité d'encadrement intensif filles (12 18 ans), placées en LPJ et en mise sous garde fermée (LSJPA);
2 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans), placées en LPJ;
2 unités globalisantes/ouvertes garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
1 unité-foyer pour jeunes garçons-filles (6 – 12 ans), placés en LPJ.

Site de Longueuil

2 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans), placées en LPJ ;
1 unité de « traitement individualisé », encadrement intensif filles (12 – 18 ans), placées en LPJ;
1 unité globalisante/ouverte garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
1 unité globalisante/ouverte garçons-filles (6 – 9 ans), placés en LPJ;
3 unités globalisantes/ouvertes garçons (10 – 14 ans), placés en LPJ;
1 foyer de groupe pour adolescents ayant une problématique d'abandonnique (16 – 18 ans), placés en LPJ.

Foyers de groupe contractuels

2 foyers de groupe garçons-filles (15 – 18 ans), situés à Longueuil;
Jeunes placés généralement en LPJ;
1 foyer de groupe garçons-filles (12 – 15 ans), situé à Longueuil;
Jeunes placés en LPJ ou en LSSSS.

C- Les Centres jeunesse de Laval

Cartier

- 1 unité de détention provisoire;
- 1 unité de mise sous garde fermée;
- 1 unité d'encadrement intensif.

Notre-Dame de Laval

- 1 unité d'encadrement intensif pour les filles;
- 1 unité de mise sous garde fermée;
- 1 unité de détention provisoire.<

D- Les Centres jeunesse des Laurentides

E- Centres jeunesse Batshaw (clientèle anglophone)

**VII- LES RESSOURCES POUR LES VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS**

VII- LES RESSOURCES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

- **Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)**

Vocation de l'organisme

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels est un organisme communautaire autonome à but non lucratif. Il est le lien privilégié où les victimes d'actes criminels sont accueillies et où elles reçoivent des services correspondant à leurs besoins.

Le C.A.V.A.C. travaille en concertation avec les composantes du système de justice pénale, du réseau de la santé, des services sociaux ainsi qu'avec les organismes communautaires susceptibles de venir en aide aux victimes d'actes criminels.

Clientèle

Toute victime ou témoin d'acte criminel (homme, femme, enfant) forme la clientèle du centre.

Une victime d'acte criminel est définie comme étant une personne qui, à l'occasion d'un acte criminel commis au Québec, subit une atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou une perte matérielle, que l'auteur de cet acte criminel soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

La victime étant considérée d'un point de vue social, cette définition inclut les proches et les personnes à charge de la victime.

Services offerts

- Accueil, réconfort et soutien social;
- Information de base sur le système judiciaire et sur les droits et recours des victimes d'actes criminels;
- Support et accompagnement des victimes dans leurs démarches auprès des organismes administratifs privés et publics (I.V.A.C., S.A.A.Q., compagnies d'assurances, etc.) et dans le processus judiciaire (accompagnement à la Cour, ainsi qu'au poste de police);
- Orientation vers les services spécialisés.

Tâches du stagiaire

- Accueil des victimes;
- Évaluation diagnostique des cas;
- Prise en charge des cas;
- Suivi à court et à moyen terme;
- Informer les victimes de leurs droits et recours ainsi que sur le processus judiciaire;
- Apporter support et réconfort aux victimes, soit au téléphone, soit en entrevue individuelle;
- Accompagner et supporter les victimes dans leurs démarches;

- Travailler en équipe;
- Supporter l'équipe de bénévoles intervenants en offrant de l'information sur les ressources, les recours;
- Prise de contact et collaboration avec les ressources pertinentes.;
- Participation à des colloques et à des activités de formation;
- Représenter l'organisme lors d'événements spéciaux;
- Faciliter l'intégration des bénévoles lors de leur première présence et leur fournissant des informations sur les outils de travail, sur la façon d'utiliser les ressources disponibles.

Nombre de places

Les stages dans les C.A.V.A.C. pourraient être offerts dans les régions suivantes : Montréal, Laval, St-Jérôme, Trois-Rivières, Drummondville, Joliette, Québec.

Nombre de places : 1 dans chaque milieu. À confirmer.

Exigence particulière pour le CAVAC de Montréal : Bilinguisme exigé

- **Les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ou en difficulté**

Vocation générale

Ces organismes visent à atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un service d'accueil accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine aux femmes victimes de violence accompagnées ou non de leurs enfants;
- Offrir aux femmes victimes de violence et à leurs enfants un service d'hébergement temporaire, confidentiel et sécuritaire correspondant à leurs besoins;
- Prodiguer aux femmes victimes de violence des services d'écoute, de référence, d'accompagnement et de soutien;
- Mettre sur pied des activités de sensibilisation, d'information, de prévention et de recherche sur la problématique de la violence dont sont victimes les femmes;
- Étudier, promouvoir, protéger et développer des réponses adaptées à la violence conjugale et familiale.

Clientèle

Ces ressources accueillent des femmes victimes de violence physique, psychologique et/ou sexuelle de 18 ans et plus avec ou sans enfant, ainsi que femmes en difficulté : sans abri, victimes de harcèlement, ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, etc.

Rôle de l'intervenante en maison d'hébergement

- Assurer le bien-être et la sécurité des femmes et des enfants;
- Assurer une ambiance chaleureuse et sécurisante;
- Effectuer les écoutes téléphoniques;
- Procéder à l'évaluation des demandes d'hébergement et des besoins de la clientèle;
- Donner les informations nécessaires à la clientèle et référer au besoin, à d'autres ressources;
- Procéder à l'admission et à l'accueil des nouvelles résidentes;
- Rédiger un plan d'intervention correspondant aux besoins et objectifs des résidentes qui lui sont attribués et en assurer le suivi individuel;
- Favoriser la prise en charge et l'autonomie des résidentes;
- Accompagner les femmes dans leurs diverses démarches (légales, sociales, etc.);
- Initier les résidentes au fonctionnement et aux règles de vie de la maison et s'assurer que cela soit respecté;
- Animer des rencontres informelles;
- Animer les thématiques de groupe auprès des résidentes;
- Intervenir et accompagner les résidentes lors de situations d'urgence ou de crise;
- Procurer les premiers soins s'il y a lieu;
- Intervenir selon les situations et solliciter une rencontre individuelle ou de groupe lorsque nécessaire;
- Participer activement aux réunions d'équipe et aux supervisions cliniques;
- Prendre connaissance des diverses ressources existantes et appropriées à la clientèle;
- Travailler en collaboration et en concertation avec les diverses ressources et partenaires du milieu;
- Effectuer le transport des résidentes (transfert) dans d'autres ressources lorsque nécessaire;
- Assurer le suivi individuel des femmes ex-hébergées lorsque nécessaire;
- Concevoir, réaliser et animer des rencontres de groupe thématiques pour les femmes ex-hébergées.

Services offerts

- Accueil, hébergement et écoute téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours par semaine;
- Aide, soutien, accompagnement médical et socio-judiciaire;
- Information des femmes sur leurs droits;
- Intervention individuelle (interne et externe);
- Intervention de groupe;
- Ateliers et conférences sur la violence;
- Intervention individuelle auprès des enfants;
- Programmes de prévention et d'intervention auprès des enfants;
- Sensibilisation et formation en rapport avec la violence (écoles primaires et secondaires, groupes sociaux, autres ressources, etc.);
- Référence à d'autres ressources communautaires.

Tâches de la stagiaire

- Répondre aux appels téléphoniques des femmes victimes;
- Accueil des victimes;
- Évaluation et prise en charge du cas;
- Relation d'aide, écoute, support et accompagnement;
- Intervention à court terme auprès des victimes;
- Intervention en situation de crise;
- Entrevues individuelles;
- Faire de l'animation auprès du groupe;
- Tenue de dossiers;
- Évaluation du séjour;
- Sensibilisation et information sur la problématique.;
- Activités de formation.

Particularités

- Demande une bonne capacité d'adaptation, car le stagiaire est appelé à travailler avec une clientèle variée;
- Vouloir travailler avec une clientèle en situation de crise;
- Vouloir améliorer la condition des femmes;
- Être capable d'écoute active;
- Être dynamique, mature, très autonome;
- Demande une présence de 8 heures par jour avec la clientèle;
- Disponibilité pour les soirées et/ou les week-ends.

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

- **Carrefour pour elle (Longueuil)**

- **Maison la Source du Richelieu inc. (Sorel)**

- Clientèle composée de femmes victimes avec ou sans enfant;
- Clientèle variée parfois lourde car il s'agit de la seule ressource d'hébergement pour les femmes victimes de violence dans cette région;
- Séjour d'environ un mois;
- Rencontre hebdomadaire des femmes hébergées et ex-hébergées sous forme d'ateliers thématiques.

- **La clef sur la porte (Ste-Hyacinthe)**

- **La Dauphinelle (Montréal)**

- **Le refuge des femmes de l'ouest de l'île (Pierrefonds)**

- **La Maison Grise (montréal)**

Vocation de l'organisme

La mission de la Maison Grise de Montréal est la réinsertion sociale des femmes seules âgées entre 30 et 60 ans, par le biais d'appartements avec accompagnement. Le centre est ouvert 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.

Clientèle

Elle accueille des femmes seules, âgées entre 30 et 60 ans, ayant des problèmes de dysfonctionnement social, alcoolisme, toxicomanie, jeu compulsif, santé mentale, violence conjugale ou autres. Les femmes qui présentent des troubles mentaux graves non stabilisés ou qui ont la charge de jeunes enfants sont exclues. Dans les cas d'alcoolisme et de toxicomanie, le fait d'avoir acquis une certaine sobriété depuis au moins 6 mois constitue un critère d'admission.

Règle générale, la personne doit être référée par un organisme communautaire ou un établissement. La candidature est ensuite évaluée par un comité d'admission. Toutefois, la clientèle est toujours admise sur une base volontaire, c'est-à-dire que les femmes visées manifestent un réel désir de se prendre en main.

Approche thérapeutique

L'approche thérapeutique de la Maison Grise peut être qualifiée d'éclectique dans le sens où l'établissement essaie de répondre du mieux possible aux besoins de la clientèle en fonction de problématiques spécifiques. Chaque résidente se voit attribuer un intervenant attitré qui est chargé d'effectuer le suivi psychosocial. Il est à noter qu'aucune forme de thérapie ne se donne dans l'établissement en tant que tel. Les femmes sont plutôt guidées vers des ressources extérieures capables de fournir les services les plus appropriés compte tenu de la situation respective de chacune.

Services offerts

- Hébergement;
- Écoute téléphonique;
- Suivi psychosocial;
- Accompagnement sur une base quotidienne.

Tâches du stagiaire

- Assurer le suivi psychosocial;
- Faire des entrevues personnalisées;
- Tenir à jour le cahier de bord et d'autres outils de travail;
- Répondre aux besoins manifestés par les femmes;
- Assurer une présence à la salle communautaire;
- Animer des rencontres de groupe occasionnelles;

- Collaborer avec des professionnels travaillant dans des ressources extérieures, et ce dans une perspective multidisciplinaire.

Nombre de places : À confirmer.

N.B. : La stagiaire doit participer aux réunions d'équipe.

- **Le programme d'aide aux victimes de violence conjugale et familiale (Côté Cour) au Palais de justice de Montréal**

Les objectifs du programme

Les personnes victimes de violence conjugale et familiale doivent non seulement faire face à une situation de vie difficile mais elles doivent également composer avec la complexité du système de justice. Elles sont souvent laissées à elles-mêmes quand elles doivent faire face au processus judiciaire. Elles sont peu ou pas informées, ne comprennent pas le pourquoi des remises, des mesures sentencielles, les conditions de remise en liberté, etc. Il s'agit d'un processus long, exigeant et qui fait naître beaucoup d'anxiété. Le programme de la Cour municipale de Montréal et au Palais de justice de Montréal a été mis en place pour pallier à de telles lacunes et il est unique au Québec.

Il vise à offrir un service d'évaluation, d'aide, de support et d'accompagnement aux victimes de violence conjugale et familiale. L'intervention est assurée par des intervenantes du CLSC le Plateau qui sont assignées à l'accueil, à la Cour municipale même et au Palais de justice. Les procureurs de la couronne leur réfèrent de façon systématique toutes les victimes de violence conjugale et familiale. Elles sont orientées vers les intervenantes le plus tôt possible au cours du processus judiciaire, soit au stade de la comparution afin de maximiser l'efficacité de l'intervention et de diminuer le stress soulevé par ce processus.

La clientèle

La majorité de la clientèle est composée de femmes victimes de violence familiale mais la stagiaire pourra également rencontrer des hommes et des enfants victimes de violence familiale.

Les services offerts

Évaluation: L'intervenante à l'accueil procède dans tous les dossiers à une évaluation de la situation globale de la victime. À l'aide d'un questionnaire, elle aborde avec la victime différents aspects de la situation (exemple : la garde légale des enfants, les antécédents judiciaires du conjoint, les plaintes antérieures, l'expression de la violence, le réseau d'aide communautaire et familial de la victime ainsi que le vécu émotif de la personne). Cette évaluation permet aux victimes de faire le point sur leur situation de vie et assure des services adaptés à leur réalité. Tous les autres services s'articuleront en fonction des données recueillies lors de cette évaluation.

Information

Les victimes peuvent être informées sur le processus judiciaire, la problématique de la violence conjugale, les scénarios de protection, les ressources d'aide. De plus, elles sont systématiquement informées par téléphone, la journée même ou le plus tôt possible, de la date et des conditions de remise en liberté de l'accusé.

- Accompagnement à la Cour;
- Préparation au témoignage;
- Intervention en situation de crise;
- Avis professionnel et *advocacy*.

La victime peut demander, pour des considérations de sécurité, que l'intervenante sociale rencontre le procureur de la Couronne assigné à son dossier afin d'échanger sur certains aspects qu'elle juge importants. Cette concertation entre le judiciaire et le social permet une solution mieux adaptée à la situation de vie globale de la victime et de sa famille.

Référence et suivi psychosocial : L'évaluation effectuée à l'accueil permet de référer la victime, ses enfants et le conjoint, à une ressource appropriée et permet à la victime de participer activement à une recherche de solution et d'agir concrètement sur sa situation.

Tâches et responsabilités confiées à la stagiaire

- Évaluation des conditions de vie de la victime (situation familiale, violence, antécédents judiciaires de l'agresseur s'il y a lieu, consommation, etc.);
- Collecte rapide de l'information pertinente pour en faire une synthèse;
- Tenue de dossiers;
- Recommandations au procureur de la poursuite;
- Préparation au témoignage, s'il y a lieu;
- Accompagnement de la victime au cours du processus judiciaire (rassurer la victime, expliquer les étapes du processus judiciaire, etc.);
- Information sur les conditions de remise en liberté de l'agresseur et sur l'ensemble du processus judiciaire;
- Occasionnellement, suivi en dehors du processus judiciaire (travailler avec la victime sur sa confiance et son estime d'elle-même, etc.)

Modalités particulières

- Être capable de travailler dans un contexte souvent stressant;
- Bien connaître les différentes étapes du processus judiciaire;
- Être capable de prioriser les besoins;
- Être capable de jugement rapide;
- Être capable de prendre sa place et être très autonome;
- Prendre des initiatives;
- Avoir une grande confiance en soi;
- Être capable de conjuguer adéquatement les notions de sécurité et de confidentialité de l'information.

Nombre de place : 1 (à confirmer)

N.B. Bilinguisme exigé.

- **Abri de l'Espoir (Armée du Salut)**

Ressource offrant trois programmes d'hébergement pour les femmes en difficultés, dont un programme mère-enfants.

Nombre de place : 1 (à confirmer)

N.B. Bilinguisme exigé.

Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)

Description de l'organisme :

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc. (GAIHST) est le seul organisme communautaire à but non lucratif au Québec voué exclusivement à contrer le harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail. Depuis plus de 30 ans, le Groupe d'aide agit comme groupe de support aux personnes à la recherche d'une aide morale et d'un appui technique pour la défense de leur droit à un milieu de travail exempt de harcèlement sexuel et/ou psychologique. Le Groupe d'aide a comme principal objectif de briser l'isolement et le mur du silence qui entourent les personnes vivant ou ayant vécu de telles situations et de sensibiliser la population sur la problématique du harcèlement au travail.

Services offerts (2 types):

1. Aide aux victimes :

- Informations;
- Soutien moral et technique;
- Assistance dans les différentes étapes du dossier;
- Représentation du plaignant par une avocate;
- Suivi à court et long terme du dossier;
- Journal aux membres;
- Café-rencontres.

2. Prévention et éducation :

- Sessions de sensibilisation;
- Sessions de formation.

Environnement de stage (Département de relation d'aide)

Le *Département de relation d'aide* s'occupe de tous les premiers contacts avec la clientèle ainsi que de leur transfert vers les services appropriés. Il s'occupe également de la transmission d'information autre que juridique et de l'élaboration des nouveaux dossiers.

Le *Département de relation d'aide* travaille également en collaboration avec les deux intervenantes juridiques (*Département des plaintes*). Quelques dossiers sont partagés entre ces deux départements.

Les intervenantes du Département de relation d'aide s'occupent également de l'organisation et de l'animation des Café-rencontres. Cela implique l'envoi des invitations, la recherche de

thèmes et la mesure de l'intérêt de la clientèle. Le département s'occupe aussi d'une partie de la tâche des sessions de sensibilisation faites par le Groupe d'aide.

Tâches et responsabilités confiées à la stagiaire (*Département de relation d'aide*)

- Premier contact avec la clientèle;
- Ouverture du dossier;
- Identification des besoins de la clientèle;
- Assister et/ou diriger des entrevues avec la clientèle;
- Support, écoute, accompagnement moral;
- Information (autre que juridique);
- Assister et/ou diriger des sessions de sensibilisation et/ou de formation;
- Planification et animation des Café-rencontres;
- Rédiger des articles pour le journal destiné aux membres;
- Effectuer des recherches pertinentes.

Particularités :

- Avoir des connaissances de base en anglais;
- Être en mesure d'animer un groupe.

Nombre de place :

- 2 (à confirmer)

Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal

Vocation de l'organisme

Le CVASM est un organisme à but non lucratif qui dessert la région de Montréal depuis le 15 octobre 1980. Initialement créé pour répondre aux besoins des victimes de viol, le centre offre aujourd'hui une gamme de services bilingues et gratuits dans une atmosphère où règnent soutien et appui, à l'abri de tout jugement.

Nos services sont offerts aux victimes d'agression sexuelle récente ou par le passé, aux survivants(es) d'abus sexuel et d'inceste et à leurs proches.

Les services

- Services médicaux et légaux

Les intervenantes du centre travaillent en partenariat avec le CLSC Métro et l'Hôpital Général de Montréal. Elles accompagnent les victimes dans les démarches suivantes:

Examen médical de base
Examen médico-légal
Suivi médical et traitement
Dépistage de maladies transmises sexuellement

Elles offrent aussi de l'information sur les procédures policières et judiciaires.

Ce service est offert aux victimes, femmes et hommes, de 18 ans et plus qui ont été agressés dans les 4 derniers mois.

- Services thérapeutiques

Le centre offre gratuitement des suivis psychothérapeutiques individuels, sur rendez-vous, de courte et plus longue durée ainsi que de l'accompagnement à la cour.

Ces services sont offerts aux victimes d'agression sexuelle, aux survivants(es) d'inceste ou d'abus sexuel et à leurs proches.

Une priorité sera accordée aux victimes et aux survivants(es) agressés(es) dans les 4 derniers mois. Les autres demandes sont acheminées à une liste d'attente.

- Service d'écoute, de soutien et de référence

La ligne téléphonique d'urgence et d'écoute accueille des personnes de tout âge qui sont en crise, veulent partager ou ont besoin d'information et de références, et ce, grâce à l'organisation d'un réseau de bénévoles formées.

La ligne téléphonique d'urgence est confidentielle et anonyme et fonctionne 24h/24, 7 jours par semaine.

- Service de formation et d'action communautaire

Le centre offre des sessions de formation pour les bénévoles de la ligne téléphonique d'urgence. De plus, le centre est un lieu de stage pour les étudiantes d'université et de cégep.

Le centre cherche à promouvoir des projets et des actions reliés à la problématique en étant membre de divers comités de travail et en participant aux groupes d'action et aux tables de concertation.

Tâches de la stagiaire

Obligatoirement, suivre la formation donnée aux bénévoles au mois d'avril

Faire de l'écoute sur la ligne d'urgence

Intervention en situation de crise

Relation d'aide - de soutien - référence

Travailler en équipe

Participer aux différentes table de concertation

Participer à l'élaboration de différents projets

Faire la promotion de l'organisme

S'impliquer socialement

Modalités particulières

Être très autonome

Avoir une grande confiance en soi

Être bilingue

Une place (à confirmer)

VIII- LES RESSOURCES EN DÉPENDANCE

VIII- LES RESSOURCES EN DÉPENDANCE

Les Centres de réadaptation en dépendance

Vocation générale

Les Centres de réadaptation en toxicomanie font partie du Ministère de la santé et des services sociaux. Ils offrent des services à l'externe et à l'interne à une clientèle ayant une consommation d'alcool et/ou de drogues problématique, ils offrent aussi des services aux joueurs compulsifs et à l'entourage des gens présentant une problématique de dépendance. On les retrouve dans toutes les régions du Québec et ils desservent la clientèle adulte, juvénile et leur entourage.

Les centres de réadaptation en dépendance suivants pourraient accueillir des stagiaires :

- Centre Dollard-Cormier (Montréal);
- Le Virage (Montérégie);
- Pavillon Foster (Anglophones);
- Pavillon André Boudreault (Laurentides);
- Le Maillon (Laval).

Nous présenterons donc les centres en dépendance de façon plus générale mais chaque centre offre des services et des programmes spécifiques.

Vocation de l'organisme

Un centre de réadaptation en dépendance a pour mission d'améliorer l'état de santé, de bien-être, la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes alcooliques et toxicomanes et de leur entourage. Pour ce faire, le Centre offre principalement des services de réadaptation aux personnes toxicomanes et à leur entourage.

En complémentarité avec sa mission directe, il offre également des services de réadaptation aux personnes aux prises avec des problèmes de jeu excessif et à leur entourage.

Clientèle

Les services s'adressent à toute personne qui présente une consommation problématique de substances psychoactives ainsi qu'à son entourage. Par substances psychoactives, on entend l'alcool, les drogues illicites et les médicaments psychotropes.

Le Centre étend également son action à l'environnement plus large des personnes aux prises avec des problèmes de surconsommation toxicomane et aux autres ressources qui ont à intervenir auprès de ces personnes.

Il offre également des services aux personnes qui présentent un problème de jeu excessif. Des services spécialisées sont aussi offerts aux proches des adultes présentant une problématique de dépendance et aux parents d'adolescents consommateurs.

Programme cadre

L'accueil : Cet accueil permet d'évaluer la motivation à entreprendre le programme, c'est-à-dire à s'engager dans un processus de changement. Il sert également de lieu de soutien et de dépistage pour ceux à qui le programme ne conviendrait pas.

L'évaluation : L'évaluation doit permettre d'identifier le mieux possible, non seulement l'histoire et le modèle de consommation de drogue(s), mais également les facteurs de personnalité, de santé physique et d'adaptation socioculturelle qui peuvent contribuer à la compréhension étiologique de la toxicomanie. À cette fin, une approche de type systémique amène à procéder à une évaluation non seulement de l'individu (personnalité, habitudes, capacités d'adaptation, condition physique), mais encore du cadre familial, physique et socioculturel dans lequel il évolue. L'outil d'évaluation l'IGT (Indice de gravité en toxicomanie) est administré à chaque usager. Un outil d'évaluation pour les proches et un pour les joueurs est aussi administré de façon systématique.

Le *counseling*/réadaptation :

Les services offerts vont de la psychothérapie individuelle et familiale aux activités communautaires, aux groupes d'apprentissage centrés sur l'acquisition d'habiletés sociales et aux ateliers de loisirs et de relaxation. Ici les programmes offerts peuvent différer d'une clientèle, d'une région ou d'un centre à l'autre. L'intervenant est alors appelé à intervenir en groupe, en individuel et en systémique tant avec les proches qu'avec les ressources du milieu et les partenaires.

En tout temps, le Centre favorise un travail de concertation avec les intervenants d'autres services impliqués dans le processus de réadaptation.

Programmes :

1. Le programme jeunesse externe

Ce programme s'adresse :

- Aux jeunes dont les comportements de consommation de drogue et d'alcool : perturbent leur développement et affectent ou inquiètent tant le jeune que sa famille ou son entourage; présentent des risques pour l'avenir ou encore provoquent une grande détresse psychologique et des ruptures avec leur milieu de vie;
- Aux parents concernés par la consommation de leur jeune, inscrit ou non dans les services de l'établissement;

L'intervention se réfère au modèle écologique qui favorise une interaction dynamique entre tous les facteurs (individuels et environnementaux) qui influencent la santé et le bien-être du jeune. Ces facteurs sont :

- Les ressources personnelles du jeune comme individu et ses habitudes de vie;
- Les milieux de vie du jeune soit la famille, l'école, les aires de loisirs, les quartiers et les milieux de travail;
- L'environnement global, c'est-à-dire l'intégration au milieu du travail et à la société en général.

Les services offerts aux jeunes visent les objectifs suivants :

- Chercher à comprendre la place que la consommation occupe dans leur vie;
- Réduire les méfaits de leur consommation;
- Stabiliser leur condition de vie;
- Permettre le développement d'un mode de vie plus satisfaisant;
- Fournir au jeune et à sa famille de l'information;
- Améliorer leurs relations interpersonnelles avec leur environnement.

Volet scolaire : En collaboration avec les Commissions scolaire et ce, par une entente de service, plusieurs centres de réadaptation en dépendance offrent des services conjoints soit en allant dans le milieu scolaire ou en travaillant de pair avec les partenaires.

Volet service aux parents :

Les services aux parents visent les objectifs suivants :

- Les aider dans l'amélioration de leurs compétences parentales et mettre l'emphase sur leur pouvoir d'action et de changement;
- Les informer et les amener à nuancer leur compréhension de la consommation chez leur jeune et situer la consommation dans le contexte du développement du jeune;
- Explorer les concepts de co-dépendance;
- Les référer s'ils ont eux-mêmes un problème de toxicomanie ou de jeu.

Ces services sont offerts en groupe et de façon exceptionnelle en individuel ou en familial et sont accessibles sur rendez-vous.

2. Le programme spécialisé adulte en toxicomanie

Ce programme d'appariement s'adresse aux adultes pour qui la consommation d'alcool ou de drogues a créé ou risque de créer des zones importantes de désorganisation pour elles-mêmes et leur entourage. Il offre des activités de réadaptation qui visent le traitement de la toxicomanie et des problématiques concomitantes qui y sont reliées.

Une fois la grille d'I.G.T. et s'il y a lieu, les évaluations spécialisées complétées, un plan d'intervention et d'orientation est élaboré. Le processus d'accueil diffère aussi d'un centre à l'autre.

L'éducateur reçoit, de façon générale, la clientèle qui nécessite un suivi sur sa consommation et sur sa réorganisation sociale (support dans sa vie quotidienne). Quant au professionnel (psychologue, criminologue, travailleur social, agent de relations humaines), il reçoit, de façon générale, la clientèle qui désire s'engager dans une démarche thérapeutique.

Pour mieux répondre à ces problématiques les intervenants proposent une gamme d'activités individuelles, de groupe d'appariement et de couple et famille, adaptées aux besoins des usagers et propres à chacune des problématiques identifiées. Les objectifs et la nature du suivi sont formulés dans un plan d'intervention individualisé s'appuyant sur une évaluation clinique rigoureuse et sur l'implication active de l'utilisateur dans sa démarche (ce plan est révisé régulièrement et adapté). Le programme poursuit trois grandes finalités :

- La stabilisation : interruption du processus de désorganisation;
- L'amélioration : apprentissage d'habiletés personnelles et de base;
- La consolidation : atteinte de l'équilibre psychologique, sociale et physique.

3. Le service aux joueurs

Ce service permet de faire le point sur la situation de la personne, d'identifier ses besoins de changement et de préciser les objectifs d'intervention en rapport avec ses problèmes de jeu excessif.

Suivi individuel et de groupe : Accompagnement de la personne dans sa démarche de changement de ses habitudes de jeu et maintien de ses nouvelles habitudes, selon une démarche structurée.

4. Services aux personnes ayant conduit un véhicule routier en état d'ébriété :

Ces services sont offerts aux personnes référées par la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.). L'objectif est d'évaluer la problématique de toxicomanie sous-jacente à leur conduite avec facultés affaiblies, d'élaborer un plan d'encadrement qui permettra à ces personnes d'être plus responsables dans la conduite d'un véhicule routier et de récupérer leur permis de conduire à l'échéance de leur suspension.

Les centres de réadaptation en dépendance desservent plusieurs clientèles et dans certains centres (Virage, Maillon, André Boudreault), le même intervenant peut être appelé à intervenir auprès de plusieurs clientèles. Ainsi, il peut rencontrer des jeunes, des adultes, des joueurs et des proches ou avoir une majeure et rencontrer principalement un type de clientèle. Ceci a pour impact que dépendamment de l'endroit et du superviseur, le stagiaire peut intervenir avec une clientèle plus spécifique ou plusieurs clientèles. Toutefois, pour faciliter l'apprentissage il est conseillé de se concentrer sur une modalité (interne, externe) ou sur un service ou deux (jeu, toxicomanie, adulte, jeune, entourage), ceci est discuté avec le professeur de stage et le superviseur dans le milieu. Au centre Dollard-Cormier, les services sont plus compartimentés par volets d'intervention et le stagiaire intervient dans le volet toxicomanie-justice, il ne pourra pas développer un stage au jeu pathologique ou auprès de la clientèle entourage.

Par ailleurs, un assez grand pourcentage de la clientèle présentant une problématique de dépendance présente aussi des troubles concomitants. En effet, l'intervenant peut être appelé à composer avec des problèmes de santé mentale, de justice, de victimisation etc...

Rôle du stagiaire dans les centres de réadaptation en toxicomanie

Le stagiaire doit se familiariser avec la conduite des entrevues individuelles, la co-animation en thérapie de groupe, divers modèles d'évaluation criminologique (ex. : l'I.G.T. soit l'indice de gravité de la toxicomanie, le test Heimler, le M.A.S.P.A.Q.). Il doit aussi se familiariser avec la notion de sevrage et/ou de désintoxication avec la clientèle en interne. Il peut produire des rapports pour la Cour du Québec ou la Chambre de la jeunesse. Enfin, il participe activement aux réunions d'équipe, aux formations et aux discussions de cas.

Les tâches suivantes lui sont confiées :

- Évaluation de la clientèle (utilisation de l'I.G.T. et autres outils);
- Thérapie individuelle (généralement un suivi de 6 à 8 clients);
- Co-animation en thérapie de groupe et/ou co-animation sur des thématiques (à l'interne ou à l'externe selon le milieu);
- Discussion de cas en supervision et en équipe;
- Rédaction de rapports d'évolution et résumés de dossiers;
- Élaboration de plans d'intervention;
- Références et suivi social de la clientèle en désintoxication et à l'interne;
- Accompagnement de la clientèle dans diverses ressources au besoin.
- Rencontres familiales et/ou de couple

Nombre de places : 1 ou 2 (à confirmer) dans chaque centre.

Le Tremplin

Vocation

Le Tremplin relève du Centre de santé et services sociaux du nord de Lanaudière, constitutante du CHRDL. Il y a 3 points de service : Joliette, Mascouche et Repentigny.

Clientèle

La clientèle est âgée de 10 à 20 ans au programme jeunesse et 20 ans et plus au programme adulte.

Services

Le Tremplin offre plusieurs sous-programmes :

- sous-programme adulte de réadaptation : services réguliers individuels, conjugaux, familiaux et de groupe (évaluation et suivis de thérapie);
- programme de la SAAQ pour conducteurs récidivistes de conduite en état d'ébriété;
- sous-programme de désintoxication avec ou sans assistance médicale;
- sous-programme méthadone pour héroïnomanes;
- sous-programme jeunesse en réadaptation : services réguliers individuels, familiaux et de groupe;
- travail en Centre Jeunesse et avec les équipes externes;
- travail en milieu scolaire auprès des écoles secondaires avec les consommateurs problématiques;
- travail en foyer thérapeutique pour garçons avec troubles de comportement et toxicomanie (Foyer Le Versant), en collaboration avec les Centres Jeunesse;
- sous-programme de suivie intensif dans le milieu pour clientèle adulte présentant une problématique de santé mentale et de toxicomanie, en collaboration avec la psychiatrie (SIM).

L'intervention s'appuie sur une équipe de professionnels de formations diverses : psychologie, travail social, criminologie, psycho-éducation et sexologie. Des infirmières et médecins sont impliqués au programme de désintoxication. Le centre travaille avec l'approche bio-psycho-sociale sur un modèle de réduction des méfaits.

Apprentissages spécifiques

- Compréhension, application et intégration d'outils d'évaluation utilisés dans les différents milieux (ex : l'I.G.T., le test Heimler, le M.A.S.P.A.Q.);
- Observation et intervention en groupe;
- Intervention en situation de crise (en personne et au téléphone);
- Application de la notion de réduction des méfaits;
- Application des plans d'intervention (prioriser et individualiser les objectifs);

- Familiarisation avec différentes approches selon le milieu de stage : intervention en situation de crise, approche biopsychosociale, groupes d'entraide A.A., N.A. et C.A.;
- Familiarisation avec le travail d'équipe multidisciplinaire.

Particularités

La durée du stage est de 8 mois et les horaires sont de jour et de soir 24 heures par semaine. Les tâches et les apprentissages peuvent varier en fonction des approches privilégiées, des clientèles desservies (adultes/jeunes) et des mandats (interne/externe) de chacun des centres.

Nombre de places : Généralement, 1 ou 2 places dans chaque milieu (à confirmer).

Prisme et Cumulus

Vocation générale

Ces organismes sans but lucratif oeuvrent en prévention des toxicomanies en milieu scolaire. Depuis 1986, Prisme couvre la région des Basses Laurentides, avec une concentration à St-Eustache. Cumulus se situe à Lachine et Lasalle.

Clientèle

Prisme et Cumulus travaillent avec les élèves de sixième année du primaire et ceux de la première, de la deuxième et de la troisième secondaire. La prévention des toxicomanies se fait en concertation avec le milieu communautaire et rejoint ainsi les sous-systèmes suivants : professeurs, parents, professionnels non enseignants, C.L.S.C., policiers, etc.

Approche de traitement

La stratégie de prévention privilégiée est la gestion expérientielle. Cette stratégie est elle-même basée sur le modèle expérientiel.

Ce modèle divise l'expérience humaine en deux composantes fondamentales : les expériences biologiques et les expériences psychosociales. Ces deux types d'expériences sont eux-mêmes fonction des psychotropes absorbés, du contexte biopsychosocial ainsi que du potentiel biologique et psychologique de la personne au moment de l'expérience. Enfin, les deux types d'expériences s'inter-influencent par l'entremise des émotions.

Le point de départ de la gestion expérientielle repose sur la base de l'approche de la réduction des méfaits. La gestion expérientielle ne prône rien. Elle ne veut qu'aider les individus à réfléchir, sur leurs modes de vie, sur ce qu'ils consomment, sur les conséquences négatives et positives de cette consommation, mais ceci, en tenant compte des limites physiologiques et psychosociales qui caractérisent chaque individu.

Services offerts

- Prévention primaire (5 ateliers);
- Prévention au secondaire (3 ateliers);
- Projets spéciaux (création d'équipes spécialisées en toxicomanie).

Tâches du stagiaire

- Préparer le milieu à la mise en place du programme;
- Conscientiser le milieu au phénomène de la drogue;
- Établir un climat de dédramatisation, d'ouverture et de dialogue;
- Transmettre des notions préventives claires et pertinentes;
- Animer des groupes d'étudiants;

- Explorer le vécu des jeunes en matière de consommation de psychotropes;
- Favoriser l'acquisition d'attitudes de résistance face aux pressions sociales;
- Mettre sur pied un système de ressources parascolaires;
- Former les professionnels au dépistage et à la référence;
- Évaluer le projet.

Apprentissages spécifiques

Familiarisation avec :

- L'approche biopsychosociale;
- La gestion expérientielle;
- Le phénomène de la drogue dans les écoles;
- L'animation de groupes et coordination de projets;
- La théorie du plaisir;
- La formation de professionnels;
- L'évaluation de programmes.

Particularités

L'étudiant doit, de préférence, avoir une automobile.

Nombre de places : 2 (à confirmer).

• Centre le Grand Chemin pour les adolescents

Vocation générale

Le Centre le Grand Chemin pour adolescents a comme objectifs d'amener les adolescents aux prises avec un problème de dépendance aux drogues ou à l'alcool, à faire l'expérience d'une période d'abstinence sans l'usage de substances psychotropes, pour la durée du traitement, soit environ six à huit mois. Le Centre désire de cette façon les amener à améliorer leur qualité de vie.

Il est primordial d'informer la famille et les proches sur la nature et les effets de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, de les aider à prendre conscience de l'impact de cette problématique sur eux-mêmes, et de leur faire comprendre la nécessité d'adopter des comportements mieux adaptés et un nouveau mode de vie.

Le Centre le Grand Chemin pour adolescents occupe une place d'importance dans ce champ d'action au Québec. La réputation d'excellence qu'il a acquise au fil des ans est le résultat d'une action concrète et efficace auprès des jeunes et de leur famille. Dans l'ensemble de leur démarche, le Centre désire se tenir à la fine pointe des techniques et des connaissances dans leur domaine d'intervention.

Ils affirment que leur collaboration avec les différentes ressources du milieu est pour eux primordiale. C'est pourquoi, au cours des dernières années, ils ont su développer un partenariat actif et efficace.

Clientèle :

Le Centre le Grand Chemin pour adolescents offre des services à une clientèle d'adolescents âgés entre 12 et 18 ans, garçons et filles, provenant de toutes les régions du Québec. La totalité des bénéficiaires viennent en thérapie sur une base volontaire, dans l'intention de régler leur problématique de surconsommation de psychotropes. Ces jeunes adolescents viennent par eux-mêmes demander des services ou bien, ils peuvent être référés par : leur milieu familial, leur milieu scolaire, les milieux communautaires et institutionnels.

Tout adolescent qui désire surmonter son problème de dépendance est admissible au programme. Certains d'entre eux présentent également des difficultés d'ordre psychologique telles que : présence de certains traits de troubles de la personnalité, conduite délinquante, troubles anxieux, troubles de l'adaptation, troubles de développement, etc. La formation académique et professionnelle du personnel permet à ceux-ci de répondre à ce genre de besoins spécifiques dont peut faire preuve certains adolescents.

Approche de traitement

Le Centre le Grand Chemin pour adolescents a une approche multidisciplinaire qui s'inspire de différents modèles d'intervention : l'approche systémique, émotive-rationnelle, humaniste, behaviorale, cognitive, motivationnelle, etc. Le programme est également construit autour de la philosophie des 12 étapes des Alcooliques Anonymes (A.A.). Comprendre ces étapes et apprendre à les appliquer dans leur vie fournit aux adolescents les outils nécessaires à leur réadaptation. La dépendance est progressive et peut être fatale si elle n'est pas traitée. La personne alcoolique et/ou toxicomane parvient, à l'aide de la thérapie en interne, du suivi en externe et d'un engagement dans les groupes d'entraide (Alcooliques Anonymes, Narcotiques Anonymes, Cocaïnomanes Anonymes) à mener une vie heureuse et productive sans l'usage de substances psychotropes.

Programme

Voici les objectifs généraux de traitement à l'interne :

- Amener l'adolescent à prendre conscience de l'impact négatif de sa toxicomanie sur lui-même et sur autrui;
- Responsabiliser l'adolescent face à ses difficultés présentes;
- Amener l'adolescent à améliorer sa qualité de vie sur le plan physique, psychologique, social et spirituel;
- Amener l'adolescent à expérimenter un nouveau mode de vie;
- Offrir à l'adolescent des outils qui lui permettront de se réaliser pleinement dans les diverses sphères de sa vie.

Services offerts aux adolescents

Le volet clinique : La thérapie interne est d'une durée d'environ huit à dix semaines. L'adolescent qui arrive au Centre le Grand Chemin pour adolescents a d'abord besoin de récupérer et ce, tant physiquement que psychologiquement. La récupération physique est atteinte par divers moyens tels que : reprise d'habitudes de vie plus saines (sommeil, bonne alimentation), éloignement de l'adolescent de son milieu, rupture de ses habitudes de consommation.

La récupération psychologique comprend la possibilité d'être écouté, d'être positivement encouragé, d'être déculpabilisé, sécurisé, etc. Par la suite, l'adolescent entre dans la phase de consolidation où l'intervention faite à son égard vise à renforcer son abstinence et sa motivation, à développer de nouvelles habitudes de vie ainsi qu'à amorcer des démarches de réalisations concrètes. Par la suite, la thérapie est bel et bien entamée et l'adolescent travaille alors à la modification de certains comportements, à la connaissance de soi et des autres, au développement de sa capacité d'affirmation tout en acquérant des habiletés à la communication interpersonnelle. Finalement, au retour dans son milieu de vie, l'adolescent est amené à poursuivre le programme « suivi externe », en appliquant les divers outils appris en thérapie. Il doit alors effectuer certaines modifications nécessaires à son style de vie pour atteindre et maintenir les objectifs fixés (ex. : développer de nouveaux loisirs, de nouvelles activités et de nouveaux amis).

S'inspirant de l'approche décrite précédemment, le Centre le Grand Chemin pour adolescents offre aux jeunes un encadrement clinique varié qui répond aux besoins de ses résidents. Le contenu d'une journée comprend : la thérapie de groupe, la thérapie individuelle, les travaux dirigés, la relaxation, la réunion communautaire, l'atelier, les sports, la scolarité et toutes autres activités jugées pertinentes.

Outre la structure, l'intervenant est l'élément clé et le moteur de la réussite du programme. Créer un lien avec l'adolescent, l'amener à cheminer, lui faire vivre un succès et lui redonner goût à la vie... Facile à dire, mais pas si facile à atteindre comme résultat.

Le volet scolaire : Le volet scolaire est obligatoire et vise à fournir des moyens utiles pour assurer le succès de la future vie sociale et professionnelle des adolescents. Ce volet est offert aux jeunes du Centre le Grand Chemin pour adolescents depuis 1991 à leur succursale de Québec et depuis 1992 à leur succursale de Montréal. Le Centre le Grand Chemin pour adolescents de Québec a une entente de services avec la Commission des écoles catholiques de Québec et à Montréal, une entente de services avec la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Dans les Centres, l'enseignement se veut un projet de scolarisation temporaire, c'est-à-dire durant les 8 à 10 semaines de la thérapie à l'interne. Cet enseignement vise surtout la continuité en français et en mathématiques afin que l'élève ait le moins de retard possible en réintégrant son milieu scolaire. Il arrive souvent (dans 60% des cas) que l'élève poursuive également cette continuité dans les autres matières au programme comme la géographie, l'histoire, l'anglais, etc., car cette clientèle est surtout une clientèle d'élèves doués.

Un enseignant spécialisé en adaptation scolaire enseigne sur une base de deux heures par jour, cinq jours/semaine, au groupe d'adolescents en formation individuelle de niveau primaire et secondaire.

À la fin de son traitement en interne, le jeune retourne dans son milieu scolaire d'origine. Ce retour est favorisé par un contact téléphonique effectué par l'enseignant du Centre et le milieu scolaire d'origine du jeune. Ce contact permet de situer le jeune dans son programme scolaire, de l'aider à avoir un suivi et un encadrement particulier à l'école afin qu'il puisse mieux intégrer son milieu scolaire.

Dans la majorité des cas, ce programme permet au jeune de prendre conscience de l'importance de l'école dans son projet de vie. Le jeune réintègre, par la suite, le milieu scolaire régulier ou l'éducation des adultes, car il comprend maintenant que la fréquentation scolaire est un moyen utile pour assurer le succès de sa future vie sociale et professionnelle.

Tâches du stagiaire

Le rôle du stagiaire en criminologie est de se familiariser avec la vie de groupe à l'interne. De plus, le criminologue aura à pratiquer les entrevues individuelles, la co-animation de groupe, les évaluations criminologiques en vertu de la L.P.J. et de la L.J.C. Il participera également aux réunions cliniques.

Le stage propose l'intégration d'un étudiant dans un cadre d'intervention clinique. Celui-ci travaillera dans un contexte interne ou externe selon les besoins. En plus d'être en contact avec une clientèle d'adolescents, le stagiaire collaborera conjointement avec l'équipe d'intervenants en ce qui a trait aux plans de traitement des jeunes, aux activités thérapeutiques ainsi qu'aux plans de sortie.

Ce stage permet à l'étudiant de mettre en œuvre certaines activités qui pourront amener le jeune ou le parent à se valoriser et à développer certaines zones de succès.

Apprentissages spécifiques

- Travailler dans une équipe professionnelle et dynamique;
- Découvrir le domaine de l'intervention en toxicomanie, particulièrement celui adapté aux adolescents;
- Apprendre à répondre adéquatement aux exigences de situations de crise;
- Développer la créativité;
- Se familiariser avec le mode de fonctionnement des groupes d'entraide.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

• Spectre de rue

Vocation de l'organisme

Intervenir dans le Centre-ville et le Centre-sud de Montréal, pour prévenir et réduire la propagation des I.T.S.S. (Infections transmissibles sexuellement et par le sang) notamment le VIH/Sida et l'hépatite C, auprès des personnes itinérantes ou marginalisées habitant, travaillant ou transitant sur le territoire. Spectre de rue inc. est un organisme de première ligne, donc qui répond aux besoins immédiats des personnes utilisatrices des services.

Clientèle

La clientèle se compose de personnes marginalisées âgées de 14 ans et plus, homme, femme, travestie et transsexuelle, majoritairement des gens de la rue, vivant des situations problématiques liées à la toxicomanie, la prostitution, l'itinérance, la santé mentale ainsi qu'à la justice. Les intervenants ont en moyenne 18 000 contacts annuellement au site fixe et environ 7000 au centre de jour.

Approche de traitement

Spectre de rue appuie son intervention sur une approche éclectique relevant tant du modèle psychosocial que de la philosophie socioculturelle. L'amélioration de la qualité de vie globale de la clientèle et l'augmentation de l'estime de soi sont au nombre des principaux objectifs d'intervention. L'établissement et le maintien d'un lien de confiance significatif étant la stratégie de base employée dans une approche axée sur la réduction des méfaits.

Services offerts

Centre de jour : Un des plus vieux et des plus importants en terme de services de Spectre de rue, le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 12h30 à 16h30 (sauf le mercredi). Il s'adresse en priorité à la clientèle du Site fixe, c'est-à-dire une clientèle qui peut vivre des problèmes reliés à la toxicomanie, la prostitution et l'itinérance. C'est le seul Centre de jour adjacent à un comptoir d'échange de seringues au Québec. Nous avons un ratio de 3 intervenants pour une vingtaine d'usagers. Le Centre est un lieu d'écoute, d'échange, de soutien, de référence et d'orientation vers diverses ressources spécialisées. Cet endroit est en quelque sorte un répit des difficultés extérieures.

Site fixe : C'est un comptoir où l'on distribue du matériel de prévention pour les toxicomanes et les travailleuses du sexe. On y distribue tout le matériel nécessaire à l'injection de drogues (securicup, bouteilles d'eau, tampons d'alcool, seringues), des condoms et on y vend des pipes à crack. Chacun des utilisateurs de ce programme doit remplir une feuille nominative fournie dans le cadre d'un échantillonnage montréalais sur les suivis des programmes d'échanges de seringues institués par la Santé publique. Ce programme nous permet de développer des liens privilégiés avec une clientèle en marge du système et d'intervenir positivement auprès des usagers. Il y a toujours deux intervenants sur place pour répondre aux besoins et informer les personnes utilisatrices de service à propos des I.T.S.S (infection transmissibles sexuellement et par le sang), les ressources disponibles (alimentaire, vestimentaire, juridique, etc.)

Travail de rue :

Le programme de travail de rue a pour mandat d'intervenir dans le centre-ville de Montréal pour prévenir et réduire la propagation du VIH/Sida et des différentes infections transmissibles sexuellement et par le sang (I.T.S.S.) auprès des personnes marginalisées vivant de multiples problématiques augmentant leurs prises de risque, diminuant leur qualité de vie et leur pouvoir sur celle-ci. Les travailleuses de rue sont présentes dans les endroits fréquentés par ces personnes (piqueries, parcs, squats, intersections, bars...).

- Assurer une présence dans les trois quartiers (St Jacques, Ste-Marie et le Centre-ville) où elles sont à l'écoute des besoins, offrent du support et dirigent la clientèle vers les ressources appropriées (d'hébergement, de thérapie, de services médicaux, etc.)

- Sensibiliser les toxicomanes aux risques d'une mauvaise gestion de leur consommation:

Travail de milieu et récupération de seringues à la traîne :

Ces deux programmes ont vu le jour dans une volonté de s'investir dans la communauté pour favoriser une meilleure cohabitation de notre clientèle avec son milieu. Les deux programmes dépendent fondamentalement des intervenants et reposent encore sur la même prémisse de départ. Comment créer des milieux qui favorisent l'intégration de notre clientèle plutôt que leur exclusion? Le ou les intervenants doivent donc intervenir auprès des principaux acteurs confrontés avec nos usagers (citoyens, commerçants, organismes communautaires, arrondissements, service de police) dans un périmètre bien précis, soit l'Arrondissement Ville-Marie, principalement dans l'environnement immédiat de Spectre de rue. C'est donc dire que celui-ci doit être au courant des événements avant tout le monde et avoir une lecture la plus claire possible de la situation. Il doit aussi rencontrer les gens pour les sensibiliser à la réalité des autres acteurs, mobiliser et intervenir en développant des actions réalistes et concrètes. Les agents de milieu doivent donc être très présents sur le terrain, rencontrer des gens, participer aux nombreuses réunions et favoriser parfois la tenue de rencontres spéciales. À cela s'ajoute la réalité des seringues à la traîne qui sont comptabilisées et affichées par une représentation du quartier.

T.A.P.A.J. (Travail alternatif payé à la journée):

C'est à la suite des recommandations émises par l'étude terrain réalisée en 1999 auprès des jeunes pratiquant le squeegeeing, que le programme est né. En effet, il s'est avéré que la création d'alternatives à la judiciarisation de ces jeunes qui pratiquent des métiers de la rue, considérés par la loi comme illégaux, était nécessaire. Ainsi une banque d'emploi s'est mise en place afin de leur offrir des activités rémunératrices intéressantes comparativement à celles qu'ils pratiquaient. La première année a connu un grand enthousiasme de la part des jeunes quant au type d'activités proposées (lavage de vitrines de locaux vacants et création d'une murale artistique). À la fin de cette première année, le constat suivant a été émis : la banque d'emploi correspondait aux valeurs et était attrayante pour les jeunes.

Ainsi, suite aux différentes demandes de la part de ceux pratiquant d'autres métiers de la rue tels que la quête ou la prostitution et au succès de la première année, TAPAJ leur a ouvert ses

portes. Il est à noter que plus les années passent, plus TAPAJ se fait connaître grâce à la « publicité par le bouche à oreille » entre participants. Cependant, TAPAJ n'arrive toujours pas à répondre à toutes les demandes et doit refuser un nombre important de participant (jusqu'à 15 individus par jour).

Tâches du stagiaire

- Écoute, orientation et référence selon les besoins immédiats de l'utilisateur
- Accueil et participation à la vie active du centre de jour
- Interventions en situation de crise ou disciplinaire
- Accompagnement (hôpitaux, aide juridique etc.)
- Références et orientation (ex. : urgence-santé, centres de réadaptation, désintox, etc.)
- Distribution de matériel de consommation
- Participation des Tables de concertation.
- Connaître et référer aux ressources disponibles dans le milieu

Particularités du stage

- Autonomie à fonctionner sans cadre structurant
- Capacité à fonctionner en dehors de l'organisme
- Être en accord avec l'approche de réduction des méfaits

Nombre de place : 1 (à confirmer).

Programme national de traitement de la toxicomanie
(Service correctionnel du Canada)

Le Programme national de traitement de la toxicomanie (PNTTIÉ) est un programme d'intensité modérée de réinsertion sociale destiné aux détenus incarcérés sous responsabilité fédérale qui représentent un risque modéré ou intermédiaire de consommation d'intoxicants.

Description du programme

Le Programme national de traitement de la toxicomanie - Intensité élevée se conforme à une série de principes issus de pratiques exemplaires en assurant une intervention cognitivo-comportementale basée sur la théorie de l'apprentissage social (TAS). Des recherches ont révélé que les programmes de traitement menés dans la perspective de la TAS pour cibler des besoins criminogènes constituent un moyen efficace de réduire des problèmes de toxicomanie. Ce modèle de changement comportemental est renforcé par plusieurs méthodes thérapeutiques, soit l'entretien motivationnel, la thérapie émotivo-rationnelle (TÉR), la résolution des problèmes et la prévention des rechutes.

Critères d'aiguillage des candidats

L'inscription des détenus aux programmes nationaux de traitement de la toxicomanie doit être basée sur leurs résultats à l'évaluation informatisée (QIMV/QIT) et sur le niveau de traitement correspondant indiqué au SGD;

La toxicomanie doit constituer un facteur qui contribue au comportement criminel du détenu.

Méthodologie

Phase intensive

Le programme se compose de 89 séances de deux heures trente chacune, réparties sur huit modules. Un programme de suivi à l'établissement, un programme de rappel prélibératoire et des séances de suivi dans la collectivité ont pour but d'aider les participants à éviter les rechutes, à maintenir et à améliorer leurs habiletés. Le programme est dispensé sur une période d'au moins 15 semaines à raison de 6 séances d'une demi-journée chacune par semaine.

Description

Module 1: Explorer mes options (18 séances)

- Aperçu du programme;
- Enseignement des habiletés sociales et jeux de rôles;
- Introspection – autosurveillance;
- Identification des raisons personnelles ayant engendré la toxicomanie (théorie de l'apprentissage social, les étapes du changement);
- Identification des obstacles au changement;
- Vocabulaire lié à la toxicomanie (dépendance physique et psychologique, écart, rechute, tolérance et tolérance croisée, sevrage et associations reliées au manque);
- Processus de rechute selon Marlatt.

Module 2 : Obstacles à mes options (10 séances)

- Préciser les déclencheurs à la consommation et au crime par le biais de divers outils;
- Identification des attentes vs la réalité vécue;
- Établissement des objectifs personnels afin d'atteindre un équilibre de vie.

Module 3 : Surmonter les obstacles à mes options-résolution de problèmes (4 séances)

- Présentation du modèle New Road (agir autrement) et du modèle de résolution de problèmes.

**Module 4 : Multiplier mes options par la réflexion
(12 séances)**

- Faire face par la réflexion;
- Identification des pensées et des croyances à risque;
- Présentation du modèle ABC;
- Comprendre l'impact d'une croyance rigide;
- Réfutation des pensées et des croyances à risque.

**Module 5 : Multiplier mes options par l'action
(15 séances)**

- Faire face par l'action;
- Améliorer mes relations.

**Module 6 : Conserver toutes mes options via la prévention
(16 séances)**

- Élaboration des plans de prévention de la rechute.

**Module 7 : Conserver toutes mes options via la planification
(10 séances)**

- Planification des divers aspects de la vie à court, moyen et long terme

**Module 8 : Me préparer
(4 séances)**

- Synthèse et préparation en vue des étapes suivantes;
- Conclusion et récapitulation.

Phase du suivi

Programme de rappel prélibératoire :

Les participants qui ont terminé un programme national de traitement de la toxicomanie en établissement doivent participer au programme de rappel prélibératoire dans les trois mois qui précèdent leur mise en liberté.

Programme de suivi :

Le programme de suivi s'adresse aux délinquants qui ont terminé un programme national de traitement de la toxicomanie. Les séances de suivi durent entre une heure et demie et deux heures chacune. Le contenu est en fonction des problèmes et tensions que vivent les participants. Le suivi doit être offert selon un système d'inscription continue.

La fréquence à laquelle chaque candidat est tenu de participer aux séances de suivi dépend des progrès réalisés dans le cadre de son traitement et de la capacité de gérer le risque qu'il représente. Elle peut être augmentée ou diminuée selon l'adaptation du participant au milieu carcéral ou de son fonctionnement dans la collectivité. La fréquence obligatoire de la participation aux séances de suivi est évaluée tous les 90 jours et établie selon si le besoin est élevée, moyen ou faible de participation.

Évaluation des participants

Une fois la phase intensive terminée, un rapport sera rédigé pour chaque participant. Il résume et évalue les progrès réalisés par le participant par rapport aux objectifs de traitement et sert à informer les agents de libération et les décideurs, tels que des commissaires de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Des recommandations en terme d'encadrement et/ou d'intervention ultérieures (counseling, programmes) devraient être élaborées selon les besoins spécifiques du cas et ce, après discussion avec les intervenants concernés. L'agent de programmes devrait également émettre son opinion quant à la motivation du participant à poursuivre sa démarche et à sa capacité à formuler une demande d'aide.

Tâches du stagiaire

- Évaluation de la clientèle à partir de différents tests : liste des occasions de consommation de drogue (L.O.C.D.), questionnaire sur la confiance et la consommation de drogue (Q.C.C.D.), histoire de consommation, et histoire sociale;
- Tenue d'un journal de bord pour chaque client;
- Co-animation de thérapie de groupe;
- Rapport d'évaluation de programme;
- Suivre les formations appropriées;
- Références de la clientèle en désintoxication, en centre de réadaptation et aux ressources appropriées au niveau de la réinsertion sociale;
- Participation aux réunions cliniques en équipe multidisciplinaire.;
- Entrevue de suspension.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

**N.B. Une expérience de travail auprès de la clientèle délinquante adulte est un atout
Il se peut que le milieu de stage exige une entrevue de sélection**

- **Armée du Salut**

- 1- Programme Ancrage

Centre de réhabilitation interne pour alcooliques/toxicomanes.
Durée de six mois. Ateliers en groupe. Suivi individuel. Approche de type AA.

- 2- Programme Delta

Centre de réinsertion pour pour alcooliques/toxicomanes.
Suivi individuel.

IX-LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

IX- LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

Philosophie générale

Né au début des années 1960 avec les premiers comités de citoyens dans les quartiers populaires urbains, le mouvement communautaire au Québec s'est développé sous des formes variées et originales et a pris une expansion que certains n'hésitent pas à qualifier d'unique dans le monde occidental. Lié à l'évolution rapide du Québec vers la modernité et l'industrialisation, le mouvement communautaire s'est démarqué dès sa naissance des pratiques professionnelles traditionnelles en sciences sociales.

Dans cette perspective, le mouvement communautaire cherche à proposer des alternatives non institutionnelles aux problèmes sociaux et à redonner du pouvoir à ceux qui les vivent afin qu'ils développent leurs propres solutions.

Dans le domaine de l'intervention criminologique, cette conception exige de regarder le problème de la délinquance et de la criminalité non pas principalement comme une résultante de la inadaptation sociale des individus mais plutôt comme une résultante de la marginalisation sociale, économique et psychologique de larges pans de la population d'une communauté donnée.

Ainsi, cette alternative de l'approche clinique traditionnelle propose une vision et un axe d'intervention différent. L'intervention communautaire propose la recherche de solutions collectives aux problèmes vécus par un ensemble de partenaires d'une même communauté (géographique, ethnique, etc.). Elle vise à redonner du pouvoir à cette communauté ou, le cas échéant à le recréer, afin qu'elle puisse développer ses propres solutions.

L'approche communautaire est :

Globale : Elle interpelle le personnel, le collectif et la politique; elle s'oppose au morcellement des individus par typologie de problématiques.

Volontaire : Les individus y adhèrent librement.

Collective : Elle propose la recherche de solutions par le groupe et favorise le développement d'une appartenance à celui-ci; elle vise à briser l'isolement.

Coopérative : Elle vise à transformer les modes traditionnels de solutions compétitives en modes de coopération où il n'y a pas de perdants.

Démographique : Elle vise à redonner une estime de soi, une dignité, un statut aux individus en les considérant concrètement comme des partenaires actifs et responsables à cette recherche de solution.

Axée sur l'empowerment : Elle vise à redonner du pouvoir à ceux qui n'en ont pas.

Axée sur l'advocating : Elle vise à défendre les intérêts de ceux qui ne peuvent le faire seuls, dans une perspective de justice sociale.

1. Hébergement jeunesse 15-30 ans

- **A- L'Antre-Temps**

Vocation de l'organisme

Fondé en 1985, l'Antre-Temps est une maison d'hébergement pour jeunes sans abri et/ou en difficulté âgés entre 16 et 21 ans. Le séjour est sur une base volontaire et temporaire. Les interventions de l'Antre-Temps touchent le développement personnel, la vie de groupe, la famille (soutien aux parents), l'emploi, l'école, le budget, la recherche de logis et tout l'aspect psychosocial dans son ensemble.

Pour ce faire, l'Antre-Temps s'est doté d'une riche équipe multidisciplinaire, notamment de travailleurs sociaux, criminologue, psycho-éducateur, psychologue, sexologue, appuyée d'une équipe de soutien. La priorité de l'organisme vise à développer chez les jeunes le sens du respect, de la responsabilité, le développement d'habiletés sociales, visant une plus grande autonomie.

Clientèle

Cette maison accueille des jeunes sans abri et/ou en difficulté âgés entre 16 et 21 ans. Il s'agit de garçons et de filles qui vivent des difficultés socio-économiques temporaires. La ressource peut héberger jusqu'à 14 jeunes pour une période maximale de six mois.

Approche de traitement

Pendant son séjour, le jeune reçoit une aide psychosociale visant le comportement, l'employabilité, les études ainsi que le budget. L'objectif ultime est l'autonomie du jeune et sa réinsertion sociale. On porte également une attention particulière à l'aide aux familles. En effet, une partie des jeunes retournent dans leur famille, les autres s'orientent vers une chambre ou un appartement supervisé.

Les parents de ces jeunes sont invités à signer une délégation parentale. Tout en demeurant titulaires de leur autorité parentale, ils confient à l'organisme l'exercice du droit de garde, de surveillance et d'éducation de leur enfant pendant son séjour dans la ressource.

L'équipe travaille d'un commun accord avec les deux parties (les parents et le jeune) sur des aspects tels que : les problèmes de communication, le manque d'écoute, les difficultés d'adaptation à la famille recomposée, la réaction à l'autorité parentale, etc. Ce volet famille est un élément spécifique et novateur de l'Antre-Temps.

Services offerts

Famille :

- Groupe d'entraide et de soutien pour parents;
- Suivi familial (rencontre jeune/parents);
- Aide aux jeunes hébergés et extérieurs dont certains facteurs prédisposent à un futur hébergement.

Programme jeunes stagiaires (P.J.S.):

- Atelier d'intégration à l'emploi;
- Programme d'aide à l'insertion en milieu de travail.

Post-hébergement, suivi et soutien :

- Recherche d'appartement;
- Accompagnement dans les démarches d'aide sociale, immigration, etc.

Appartements supervisés :

- Prix adaptés aux revenus;
- Plus grande liberté qu'en hébergement, mais avec supervision et aide.

Tâches du stagiaire et particularités

Le stagiaire peut faire plusieurs apprentissages intéressants : prendre contact avec une clientèle spécifique dans un milieu de vie particulier, évaluer la situation des jeunes, développer ses habiletés d'intervention, apprendre à faire un plan d'action, travailler en équipe multidisciplinaire, apprendre à travailler avec la famille, etc.

Les stages se font principalement durant les quarts de travail de 16h00 à minuit, du lundi au jeudi. Cet horaire peut être révisé si nécessaire. Les tâches du stagiaire sont liées directement à la clientèle. Il s'agit d'assumer le suivi des jeunes, d'agir sur le plancher pour faire effectuer les tâches des jeunes, de faire respecter le code de vie et de s'impliquer activement au sein de l'équipe. Le stage favorisera l'intervention en groupe (2/3) et l'intervention individuelle (1/3).

Nombre de places : 1 (à confirmer).

- **B- Service d'hébergement St-Denis**

Vocation de l'organisme

Il s'agit d'un centre d'hébergement à court terme (21 jours) pour les adolescents et les jeunes adultes en attente d'une orientation future. L'organisme procure un refuge aux jeunes sans abri et aux jeunes en difficulté, veille surtout à les aider à mettre fin à leur itinérance, à favoriser leur réinsertion sociale et la résolution de conflits familiaux, et à prendre des mesures à l'égard des facteurs socio-économiques qui peuvent les mener à la rue.

Clientèle

La clientèle est composée de garçons et filles de 15 à 25 ans. Les mineurs sont référés par un praticien social. Les majeurs peuvent faire eux-mêmes leur demande d'aide. Les critères de sélection sont très ouverts (délinquance et/ou protection) à l'exclusion des cas dits psychiatriques.

Services offerts

Hébergement et suivi quotidien dans les démarches de recherche d'emploi, soutien et préparation face à l'orientation future.

Tâches du stagiaire

- Animation à travers le vécu quotidien de la maison;
- Parrainage de certains jeunes;
- Intervention en situation de crise;
- Contacts avec les praticiens responsables des dossiers.

Apprentissages spécifiques

- Relation d'aide en contexte non autoritaire;
- Intervention en situation de crise;
- Animation et intervention de groupe;
- Observation et évaluation de diverses problématiques jeunesse.

Particularités

L'horaire de l'étudiant devra comprendre des présences le jour, le soir et les fins de semaine.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

• C- La Maison Tangente

Vocation de l'organisme

La Maison Tangente est un centre d'hébergement pour les jeunes sans abri situé dans le grand Montréal. Cet organisme affirme avoir comme mission d'intervenir dans le destin de ces garçons et filles en leur offrant un répit dans leur existence agitée et des moyens susceptibles de répondre à leurs trois besoins fondamentaux : aimer et être aimé; se trouver, se définir et s'assumer; être autonome. Une telle démarche procède d'une responsabilité individuelle, elle-même tributaire d'une prise de conscience globale de la part des jeunes.

Clientèle

Dix-sept jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier simultanément de la gamme d'interventions et de services suivants :

- Accueil chaleureux et sécurisant;
- Hébergement temporaire à toute heure du jour et de la nuit;
- Évaluation des besoins organisationnels et socio-affectifs;
- Écoute active et relation d'aide;
- Support et accompagnement dans les démarches personnelles, académiques, et professionnelles.;
- Support dans la recherche du futur hébergement (en milieu naturel ou tout autre milieu adapté aux besoins du jeune);
- Information, orientation, référence en matière d'emploi, aide sociale, aide matérielle;
- Service d'apprentissage socio-économique en termes de budget, alimentation, loisirs, vie de groupe, habitudes de vie.

Services offerts

La section dépannage de la Maison Tangente (séjour d'une durée maximale de 2 mois) compte 9 lits.

La durée des séjours y varie de 3 à 12 mois, et les problématiques traitées correspondent sensiblement à celles identifiées à la section dépannage, bien que souvent plus lourdes.

Le plan de séjour entre le résident ou la résidente et son superviseur met l'accent sur la formation, le travail et l'épargne. Une attention particulière est portée au traitement à moyen terme de problématiques spécifiques, telles l'alcoolisme ou la toxicomanie.

Tâches du stagiaire

L'étudiant pourra développer des habiletés d'intervention auprès de la clientèle en suivant les trois phases suivantes :

- Phase d'observation de l'intervention (y comprend les changements de quarts, les réunions d'équipe, et les opérations de gestion domestiques);
- Phase d'intervention accompagnée par un intervenant du milieu;
- Phase d'intervention autonome.

Apprentissages spécifiques

- Acquérir la formation indispensable à une intervention de qualité, en ce qui a trait aux problématiques vécues par les jeunes sans abri;
- S'intégrer à l'équipe d'intervention au plan professionnel;
- Développer une approche personnelle.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

2. Travail de rue

- **Macadam-Sud**

Vocation de l'organisme et clientèle

Le Troc est une unité mobile d'intervention (caravane motorisée) qui travaille en lien avec le Carrefour jeunesse Longueuil. L'organisme offre des services de première ligne aux adolescents et adolescentes ainsi qu'aux jeunes adultes. La majorité de la clientèle est âgée de 12 à 15 ans, mais il ne s'agit pas là d'un critère de sélection. L'on s'adresse également aux personnes de plus de 15 ans.

Les intervenants doivent agir sur différentes problématiques : itinérance, fugue, consommation abusive d'alcool ou de drogues, délinquance, isolement social, maladies transmises sexuellement, etc.

L'unité mobile d'intervention est présente dans les milieux de vie tels que les parcs, les arcades, la station de métro Longueuil, etc. L'équipe du Troc collabore avec de nombreux organismes : l'Antre-Temps, la Maison des jeunes, la Porte Ouverte, le Virage, la Clinique l'Actuel, le C.L.S.C. St-Hubert, les Centres jeunesse de la Montérégie, etc.

La caravane motorisée peut accueillir 10 à 15 personnes et elle est aménagée de façon à pouvoir faciliter des rencontres individuelles.

Objectifs de l'organisme

- Favoriser le dépistage des jeunes en difficulté;
- Rendre accessible les ressources communautaires et institutionnelles;
- Référer et/ou accompagner les jeunes vers les ressources appropriées;
- Assurer un suivi aux jeunes qui refusent de recourir à d'autres ressources;
- Développer une présence significative et constante dans les milieux;
- Servir de médiateur entre les organismes et les jeunes;
- Répondre à des besoins ponctuels : vêtements, premiers soins, échanges de seringues, repas légers, etc.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

L'Anonyme

Description du projet

Ce projet de prévention vise à diminuer la transmission du VIH-Sida et des ITSS chez les personnes fréquentant les mororisés d'intervention des grandes villes.

Services offerts

Accueil et écoute, relation d'aide, références et accompagnement, information juridique et médicale, hébergement, aide par rapport à la toxicomanie, la sexualité, l'emploi, etc., prévention des MTS et du SIDA, distribution de condoms, échange seringues, dépannage d'urgence (nourriture, vêtement, etc.), premiers soins.

Clientèle

Les jeunes en difficulté âgées de 14 à 30 ans.

Horaire

Du lundi au samedi, selon un horaire fixe, l'Anonyme circule dans plusieurs quartiers de Montréal.

3. Milieux jeunesse 6-12 ans

- **A- Le Centre Mariebourg-Pacifique**

Vocation de l'organisme et clientèle

Fondé en 1976, le Centre Mariebourg est un organisme communautaire de Montréal-Nord qui a pour mission de prévenir l'émergence des problèmes psychosociaux chez les enfants de 6 à 12 ans. En effet, le Centre intervient dans un contexte de prévention et rejoint ainsi les jeunes après les heures de classe.

C'est en côtoyant ces jeunes que le personnel du Centre a réalisé qu'ils sont habituellement démunis face à la résolution de conflits. Trop souvent, ces conflits traînent en longueur et dégénèrent en situations de violence. L'organisme avance l'idée qu'une solution durable face à la violence doit inclure non seulement la présence des enfants, mais aussi leur participation active dans la recherche de solutions.

Approche de traitement

En 1998, le Centre Mariebourg a lancé officiellement un programme de résolution de conflits et de médiation par les pairs. Après seulement une année d'existence, *Vers le Pacifique* était présent dans plus de 90 écoles au Québec, ce qui représentait plus de 24 000 jeunes formés à la résolution de conflits et plus de 730 médiateurs.

Devant un tel engouement, et convaincus que l'enseignement de la résolution de conflits et de la médiation par les pairs constitue une approche efficace pour la prévention de la violence, les intervenants de l'organisme ont créé le Centre international de résolution de conflits et de médiation (C.I.R.C.M.).

Six ans plus tard, le succès du programme *Vers le Pacifique* est incontestable : 700 écoles à travers le Québec ont maintenant implanté le programme, ce qui représente plus de 192 000 élèves formés à la résolution de conflits et plus de 3700 médiateurs.

Services offerts

Le Centre Mariebourg offre une présence concrète auprès d'enfants, en dehors des heures scolaires, au Centre même et dans sept cours d'écoles primaires :

- Programme de promotion des conduites pacifiques;
- Organisation de programmes spécifiques de prévention;
- Soutien aux parents.

Tous les services sont offerts sur une base volontaire.

Tâches du stagiaire

- Animer seul ou en équipe des activités manuelles ou sportives;
- Intervenir ponctuellement dans une perspective de prévention;
- Écrire et communiquer régulièrement ses observations lors des activités;
- Participer aux réunions d'équipe (cliniques et organisationnelles);
- Tenir à jour les outils cliniques;
- Tenir à jour les données statistiques d'intervention.

Particularités

L'horaire est variable, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 20h15.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

4. Intégration au marché du travail

- **A- Opex 82**

Vocation de l'organisme et clientèle

De façon générale, la mission commune se définit comme suit : assurer une prestation de services spécialisés dans le développement de l'employabilité et adaptés aux besoins d'une clientèle judiciairisée adulte, menant à leur intégration sur le marché du travail régulier. La capacité annuelle d'inscription se chiffre comme suit : environ 1200 clients en établissement et 500 clients dans la communauté.

Objectifs

La définition de l'intégration sur le marché du travail s'illustre par un cheminement progressif du client (ponctué d'apprentissages, de remises en question et de prises de décisions) dont les

étapes sont validées dans un contexte de travail. Dans le but de favoriser cette intégration, les interventions poursuivent l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- Développer les facteurs d'employabilité du client en accentuant sa connaissance de soi, de ses aptitudes, de ses acquis professionnels et expérientiels;
- Outiller le client par l'apprentissage et la pratique de techniques opportunes à sa recherche d'emploi et son embauche;
- Amener le client à réaliser son but professionnel en tenant compte de sa capacité à transiger avec les règles, les normes et les exigences du marché du travail.

Structures

Les structures de fonctionnement reposent sur deux principes directeurs : l'universalité et la continuité.

- Universalité : Chaque point de service peut offrir la totalité des services au client conformément aux principes et objectifs communs à tout l'organisme;
- Continuité : L'utilisation d'un dossier-client unique permet au client de poursuivre son cheminement d'un point de service à un autre. L'approche individualisée et la flexibilité des interventions facilitent ce processus de continuité.

Interventions

La séquence et l'intensité des interventions sont déterminées en fonction des besoins particuliers du client. Les interventions se présentent sous quatre thèmes

B- Service d'aide à l'emploi de l'Est (S.A.E.E.)

Ressource associée à la Société Emmanuel-Grégoire.

Réinsertion au travail pour une clientèle d'ex-détenus adultes.

Offre des services d'orientation et d'aide à la recherche d'emploi.

Accompagnement et soutien.

Dessert la population de l'Est de Montréal.

La clientèle du CRC Emmanuel-Gégoire est traitée en priorité.

Ateliers de groupe. Suivi individuel.

- Le counseling d'emploi : Donné en entrevue individuelle, il sert de pivot dans le cheminement du client. Les points traités en counseling sont :
 - Profil du client;
 - Problématique;
 - Plan individualisé d'intégration.;
 - Évaluation et validation du cheminement du client.

Ateliers de formation

Donnés en individuel ou en petit groupe, ces ateliers permettent au client d'identifier et de prendre conscience de ses forces et faiblesses en tant qu'individu et travailleur et d'apprendre des techniques adéquates pour sa recherche d'emploi. Les points traités en atelier de formation sont :

Connaissance de soi/orientation : Aptitudes et capacités, intérêts, qualités, valeurs, tempérament, résolution de conflits, validation du choix d'emploi, budget, et autres.

Formation préparatoire à la recherche d'emploi : Curriculum vitae, liste d'employeurs, appels téléphoniques, entrevues de sélection, et encadrement de la recherche d'emploi.

Suivis : Les suivis servent à vérifier la situation du client dans son cheminement afin d'apporter, au besoin, les interventions nécessaires. Les clients en emploi bénéficient d'un suivi-soutien pour une durée de six mois.

L'organisme comporte aussi une « section développement de l'emploi » qui s'occupe des activités suivantes :

- Promotion des services d'Opex 82 auprès de regroupements et d'associations d'entreprises;
- Visites d'entreprises;
- Gestion des offres d'emploi;
- Participation au processus de sélection/référence des clients.;
- Préparation des plans de formation pour certains programmes subventionnés;
- Gestion des disponibilités de stages et A.R.T.;
- Analyse du marché du travail;
- Animation d'ateliers relatifs au marché du travail.

Points de service d'Opex 82:

Les douze points de service de la région du Québec sont répartis comme suit :

Points de service en établissement fédéral de détention : Opex 82 est présent dans les établissements de Cowansville, Drummondville, La Macaza, Leclerc, Montée St-François, Ste-Anne-des-Plaines, Archambault, ainsi qu'au Centre fédéral de formation.

Points de service dans la communauté : Centre de main d'œuvre Opex 82, projet Laurentides (St-Jérôme), et projet Laval/Lanaudière (Laval/Lachenaie).

Équipe de travail

L'équipe est composée de professionnels formés dans des disciplines permettant d'ajuster les interventions aux besoins particuliers de la clientèle tout en respectant le mandat d'intégration sur le marché du travail.

Contenu du stage

Les huit jours de prise de contact sont utilisés pour permettre au stagiaire de prendre contact avec différents aspects et volets de l'organisation. À la fin de cette période, le stagiaire sera en mesure d'identifier le lieu où il envisage d'effectuer son stage.

Les 15 semaines de stage intensif (4 jours/semaine) sont divisés en trois phases. Dans un premier temps, il y a une étape d'observation où le stagiaire assiste son conseiller-tuteur dans l'exécution de ses tâches. Cette étape est suivie d'une période où les rôles de la première phase sont inversés, c'est-à-dire que le conseiller-tuteur assiste de façon étroite le stagiaire dans l'exécution de ses tâches. Dans un troisième temps, le stagiaire est appelé à assumer, en tenant compte de ses capacités, le rôle, les tâches et les fonctions du conseiller-tuteur.

Particularités

- L'étudiant doit être disponible 4 jours/semaine, pendant 15 semaines continues;
- Il ne doit pas avoir de casier judiciaire;
- Il doit posséder un moyen de transport compatible avec le milieu de stage disponible;
- Le bilinguisme est un atout.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

5. Organismes de justice alternative (O.J.A.)

Vocation générale

La mission commune des O.J.A. consiste essentiellement au maintien et au développement d'une pratique différente en matière de justice pour les mineurs et se singularise par une approche globale qui repose sur une large implication communautaire. Centrés prioritairement sur la notion de réparation, les O.J.A. favorisent la mise en place de mécanismes alternatifs et informels de règlements de conflits. Leurs actions visent à modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une manière plus nuancée. Enfin, les O.J.A. participent au développement de la solidarité, valorisent la promotion de comportements pacifiques et favorisent l'établissement de rapports plus harmonieux entre les membres de la communauté.

Les O.J.A. participent à la gestion de programmes de mesures extrajudiciaires prévues à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.) et à la supervision de certaines sanctions judiciaires de la Chambre de la jeunesse à la Cour du Québec.

Lorsqu'une plainte est retenue à l'encontre d'un jeune et qu'on l'oriente vers le directeur provincial, trois décisions sont possibles à la suite de l'évaluation de sa situation faite par le délégué de la jeunesse :

1. Arrêt de l'intervention;
2. Référence au substitut du procureur général;
3. Mesures de rechange.

Dans le processus d'évaluation, le jeune et ses parents sont mis à contribution et les éléments suivants sont pris en compte :

- La nature et la gravité du délits;
- Le degré de reconnaissance des faits par le jeune;
- Le profil de l'adolescent;
- Sa volonté de réparer les torts causés;
- La présence ou non d'une victime et de son point de vue sur la situation.

Depuis l'an dernier, les O.J.A. participent avec les Centres jeunesse à une entente-cadre en vertu de laquelle ils se sont vus confier le mandat d'informer les personnes victimes de délits commis par des adolescents des procédures entamées en ce qui a trait aux mesures de rechange. Ils doivent aussi vérifier leur intérêt à s'impliquer dans un processus de réparation. Cette démarche s'inscrit dans le courant de la justice réparatrice laquelle vise à permettre aux parties de négocier ensemble une solution ou une réparation au tort causé.

Présentation des mesures de rechange

Leurs objectifs

- Permettre aux jeunes qui ont commis des infractions et/ou des délits de réparer leurs gestes, tout en prenant conscience du préjudice causé à la collectivité ou à l'un de ses membres;
- Permettre aux organismes communautaires de s'impliquer dans le processus de réparation des jeunes qui sont pris en charge dans le cadre des mesures de rechange.

1. Mesures de réparation envers les victimes décidées dans le cadre du processus de médiation

Les mesures envers les victimes sont issues d'un accord entre le jeune et la victime. Outre de devoir tenir compte des capacités du jeune, elles peuvent se répertorier sous l'ensemble suivant :

- **Compensation financière** : Il s'agit d'une compensation monétaire que l'adolescent verse à la victime. Cette somme est proportionnelle au dommage causé et à la capacité à payer du jeune.

- **Le travail pour la victime** : Il s'agit d'un travail non rémunéré au profit de la victime de l'infraction imputable à un jeune.
- **La restitution** : C'est la remise des biens à la victime. L'objectif est de faire en sorte que la victime retrouve ses biens.
- **Les excuses verbales ou écrites** : Il s'agit de l'expression à la victime des excuses de l'adolescent pour les torts causés. L'objectif est de permettre à la victime d'une infraction de comprendre les motifs qui ont conduit à la victimisation et de recevoir des excuses à la suite d'une réflexion du jeune.
- **Autres mesures** : Toute autre mesure déterminée lors de la médiation.

2. Mesures de réparation envers la collectivité

- **Dédommagement financier** : Une compensation monétaire que l'adolescent verse à un organisme à but non lucratif. Cette somme est proportionnelle au dommage causé et à sa capacité de payer. L'objectif est de compenser les torts créés par une infraction en soutenant les activités d'une organisation à but non lucratif.
- **Travaux communautaires** : Il s'agit d'un service non rémunéré au profit d'un organisme de la communauté. L'objectif est la mise à contribution des capacités d'un jeune au profit d'un organisme à but non lucratif, afin de réparer le tort causé par l'infraction.

3. Mesures de développement des habiletés sociales

Ces mesures consistent dans l'implication de l'adolescent à des activités, lors des rencontres individuelles ou de groupe. L'objectif de ce type de mesure est de répondre à un ou plusieurs besoins d'apprentissage de l'adolescent directement en lien avec la commission du délit.

- **Activités de formation** : Par activité de formation, l'on entend un ensemble d'information et d'exercices soumis au jeune afin qu'il prenne conscience de sa dynamique personnelle et des implications de la commission de son infraction pour lui-même, pour la victime et pour la société. L'objectif visé est de favoriser une prise de conscience et des changements dans l'attitude ou les choix de l'adolescent.
- **Activités d'intégration sociale** : Il s'agit de l'implantation et de l'intégration du jeune dans une activité d'une ressource de son quartier ou de son entourage. L'objectif poursuivi est de permettre à l'adolescent d'avoir une expérience d'intégration sociale positive.
- **Activités de soutien** : L'activité de soutien est l'accompagnement apporté à un jeune par un intervenant qui vise l'amélioration de ses interactions avec son entourage et le développement de son sens des responsabilités.

Tâches du stagiaire

L'étudiant qui choisi d'effectuer un stage dans l'un ou l'autre des O.J.A. (voir à la fin du répertoire pour la liste des organismes participants) se verra confier les tâches suivantes :

- Prise en charge de dossiers (accueil et évaluation).
- Entrevues avec les jeunes, suivi et encadrement de la mesure de rechange.
- Participation à l'évaluation de l'implication et des acquis du jeune.
- Collaboration au recrutement des organismes qui accueillent les jeunes pour l'accomplissement de travaux dans la collectivité.
- Participation aux réunions d'équipe et comités de travail.

Nombre de places : 1 par milieu (à confirmer).

6. Maisons de jeunes

- **A- L'Hôte-Maison (Secteurs Rosemont/Petite-Patrie à Montréal)**

Vocation de l'organisme et clientèle

L'Hôtel-Maison reçoit des jeunes âgés entre 12 et 18 ans. Une grande partie fréquente l'école secondaire Père Marquette. Le décrochage y est important. Nombre d'entre eux viennent de familles à faibles revenus. L'aspect informel des contacts et leur caractère volontaire favorisent souvent l'accès à des jeunes qui peuvent vivre des souffrances importantes et qui se méfieront généralement des services institutionnels.

Services offerts

La cantine : Afin d'assurer une alimentation minimale à plusieurs des jeunes, ceux-ci s'organisent et gèrent une cantine quotidienne.

L'aide aux devoirs : L'accompagnement aux devoirs est un bon moyen de soutenir ces jeunes contre l'échec et le décrochage définitif.

Ordinateurs : La maison dispose d'ordinateurs qui permettent aux jeunes de maîtriser ce médium tout en s'amusant.

Activités et sorties : La maison organise régulièrement des activités spéciales, des fêtes et des sorties qui permettent aux jeunes de se créer un esprit de famille et de retrouver le plaisir de vivre en groupe. Ces éléments sont générateurs d'identité au sein du groupe.

Sorties extérieures, croisières avec les jeunes, sorties avec d'autres maisons de jeunes, soupers culturels du mois, soirées artistiques, soirées thématiques, autant de possibilités de rencontrer les jeunes sur leur terrain.

Un projet de film (projet Manifesto) a pu être réalisé en 2002 avec le concours d'une université, dans le cadre d'une expérience de création artistique, sur 15 semaines d'activités de formation et de production.

Tâches du stagiaire

- Accueil des jeunes;
- Accompagnement au quotidien;
- Organisation et animation d'activités;
- Responsabilité de la mise en place de projets;
- Support à l'intervention.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

7. Centres de femmes

Vocation de l'organisme

Ces centres sont des ressources pour femmes en difficulté ou ayant besoin d'accompagnement dans leurs démarches vers l'acquisition d'une plus grande autonomie. Il s'agit aussi d'un lieu d'échange où elles trouvent entre elles les ressources et l'expertise pour ce faire.

Adhérant à l'approche féministe, ces organismes se définissent également comme un lieu de promotion des intérêts des femmes et un lieu de concertation sur leurs conditions de vie. D'ailleurs, l'organisme exprime régulièrement ses positions face à divers sujets d'actualité.

Clientèle

- Femmes de tous âges ayant besoin d'aide individuelle suite à une situation difficile : séparation, divorce, maladie physique ou troubles mentaux, violence conjugale, alcoolisme, toxicomanie, tendances suicidaires, perte d'emploi, aide sociale, problème de logement, ou autres;
- Adolescentes : elles sont plus particulièrement ciblées par un projet intitulé « filles sans peur » qui vise la prévention de la violence dans les rapports amoureux.

Services offerts

- Accueil, support, accompagnement des femmes en difficulté, et référence à d'autres organismes au besoin;
- Activités collectives, cuisines collectives, et réseaux d'entraide pour les femmes de la communauté;
- Ateliers, activités éducatives, cafés-rencontres, et diffusion d'informations pertinentes à la cause des femmes;
- Activités de concertation, de promotion, et de représentation dans la communauté et dans les médias.

La plupart des services sont offerts du lundi au vendredi entre 9 heures et 16 heures. Cependant, des ateliers peuvent se tenir le soir ou les fins de semaine au besoin.

Tâches du stagiaire

- Accueil, support, et accompagnement supervisé des femmes en difficulté;
- Collaboration au programme de prévention « filles sans peur »;
- Participation à la vie d'équipe.

Apprentissages spécifiques

- Comprendre et actualiser ses connaissances sur les problématiques vécues par les femmes;
- Développer des habiletés et acquérir des compétences d'intervention;
- Acquérir une expérience dans la gestion démocratique, c'est-à-dire prendre part le plus activement possible à la vie d'équipe et au conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif.

Nombre de places : 1 (à confirmer).

8. Projets divers

Certains projets d'intervention ont déjà été réalisés dans divers milieux au cours des années précédentes. Ils peuvent être planifiés et négociés au cours de la prochaine préparation de stage.

- **A) Projet en prévention :**
Tandem-Jeunesse Côte des Neiges.

- **B) Projet en milieu scolaire :**
École polyvalente Polybel à Beloeil

- **C) Projet d'intervention en communauté : « Tu veux sortir de ta gang? »**
Description du projet :

« Tu veux sortir de ta gang? » est un projet qui comporte une double fonction : celle de créer une action de réseau efficace et concertée, capable de subvenir aux besoins d'un jeune en processus de désaffiliation à un gang de rue, et celle de soutenir ce jeune dans sa démarche et d'intervenir auprès de lui.

Pour atteindre ce but, le projet dispense, à chaque jeune, 100 heures d'intervention directe et intensive sur une courte période de temps (le nombre d'heures peut varier en fonction de la situation de chaque jeune). Ces heures d'intervention sont prodiguées par un intervenant-ressource du projet ainsi que par les différents organismes qui forment le réseau. Le projet est donc en mesure de répondre aux différents besoins des jeunes, que ce soit au niveau des loisirs, du travail, de l'école et même de la famille.

En plus du volet intervention direct auprès des jeunes en processus de désaffiliation d'un gang de rue, le projet « *Tu veux sortir de ta gang?* » a mis sur pied des ateliers portant sur le phénomène des gangs de rue. Ainsi, lors de ces ateliers, nous touchons à divers niveaux de prévention. En effet, le contenu des ateliers pourra à la fois toucher les jeunes qui ne sont pas impliqués du tout dans le phénomène en leur apportant de l'information juste sur ce qu'est un gang. Il pourra aussi sensibiliser les jeunes qui sont légèrement impliqués dans le phénomène des gangs de rue (ou qui sont à risque de s'affilier) aux réalités de ce mode de vie. Enfin, l'atelier pourra informer les jeunes qui sont déjà impliqués dans un gang de rue qu'il existe des moyens pour s'en sortir.

Clientèle

Le projet « *Tu veux sortir de ta gang?* » s'adresse à des jeunes de 14 ans et plus qui sont impliqués dans les activités criminelles d'un gang de rue et qui souhaitent s'en désaffilier. Il est important de spécifier que les jeunes doivent être volontaires pour participer au projet. Ces jeunes peuvent provenir de tous les quartiers de l'île de Montréal, mais le principal quartier qui est visé est Villeray/Petite-Patrie.

Pour ce qui est des ateliers, il s'adresse à tous les types de jeunes. Il sera principalement donné dans des écoles secondaires, mais aussi dans des maisons de jeunes, centres de loisir, ou tout autre milieu qui serait intéressé.

Services offerts

Les services offerts varient en fonction de la phase du projet dans laquelle le jeune se situe. Mais les principaux services sont :

- Évaluation des besoins du jeune (dans toutes les sphères de sa vie)
- *Counseling* individuel
- Élaboration d'un plan d'intervention avec le jeune
- Recherche d'organismes pouvant répondre aux besoins identifiés dans le plan d'intervention
- Prise de contact avec ces organismes
- Accompagnement du jeune dans les organismes
- Soutien aux organismes dans leur intervention avec le jeune
- S'assurer qu'il y a échange d'information entre les divers organismes qui œuvrent auprès du jeune
- Animation d'atelier

Tâches confiées au stagiaire

- Intervention directe et accompagnement auprès de membre de gang de rue en processus de désaffiliation;
- Participation à l'élaboration de plan d'intervention individuel;
- Participation aux rencontres de l'équipe clinique;
- Participation aux réflexions concernant le développement du projet;
- Participation à diverses tables de concertation;

- Participation à l'évaluation du projet;
- Participation à diverses tâches de coordination du projet telles que recherche de subventions, rapports d'activités, représentation du projet auprès des partenaires, etc.;
- Participation à l'animation d'atelier.

Modalités du stage

Le stage s'effectuera principalement de jour et de semaine. Cependant, il sera possible, en fonction des demandes des jeunes et des urgences, que le stagiaire soit appelé à travailler le soir et la fin de semaine.

De plus, bien que les bureaux du projet se situent à St-Henri (près du métro Place St-Henri), la majorité des rencontres avec les jeunes se font dans leur milieu. Ainsi, le stagiaire sera appelé à se déplacer régulièrement.

Apprentissages

- Améliorer ses connaissances sur le phénomène des gangs de rue
- Apprendre, pratiquer et/ou raffiner les techniques d'intervention auprès d'une clientèle jeunesse présentant des problématiques de délinquance mais dans un contexte volontaire et non-autoritaire.
- Apprendre à travailler dans un contexte d'intervention multi-systémique
- Apprendre à travailler en concertation avec d'autres organismes provenant autant du milieu communautaire qu'institutionnel
- Développer un sens de l'initiative, de l'autonomie et de la gestion du temps
- Apprendre les techniques d'animation d'atelier de groupe

- **Armée du Salut**

- 1- Programme d'hébergement Le Gouvernail pour les hommes itinérants
- 2- Programme d'hébergement à long terme Le Rivage pour une clientèle adulte aux prises avec des problèmes de santé mentale
- 3- Programme de service d'aide à la famille
- 4- Programme concernant l'immigration

Nombre de places : 1 dans chacun des programmes (à confirmer)

- **Action-Réinsertion-Sac à dos (Centre-ville de Montréal)**

Organisme desservant environ 600 itinérants par jour.
Centre de jour, suivi individuel et de groupe.
Réinsertion sociale. Accompagnement. Ateliers.